Robert W. Webb.

RB247153

Library
of the
University of Toronto

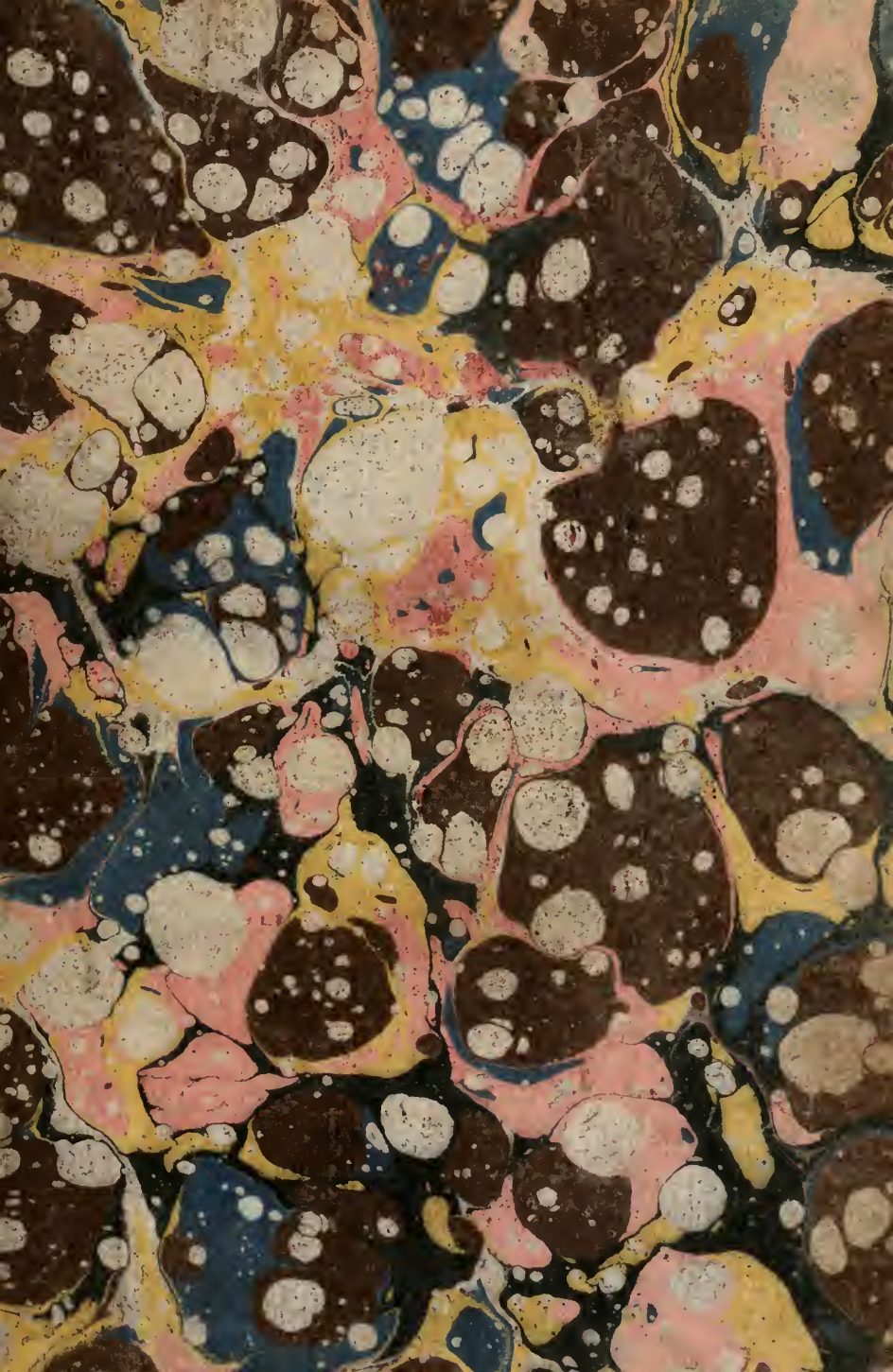

DISSERTATION

SUR

LES ANTISPASMODIQUES

PROPREMENT DITS.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dissertationsurl00goda

DISSERTATION

SUR

LA NATURE, LA MANIERE D'AGIR,

LES ESPECES ET LES USAGES

DES

ANTISPASMODIQUES

PROPREMENT DITS,

Qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon en 1764.

Par M. GUILLAUME-LAMBERT GODAR,
Docteur en Médecine à Vervier.

A DIJON,

Chez FRANÇOIS DESVENTES, Libraire de Monseigneur LE PRINCE DE CONDÉ;

A PARIS,

Chez A. DESVENTES, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand.

M. DCC. LXV.

Morborum communia tria ſunt,
Unum adſtrictum,
Alterum fluens,
Tertium mixtum.
Themiſon apud Celſum. præfat. lib. 1.

INTRODUCTION.

LEs ſciences naturelles forment un corps de doctrine dont tous les membres ſont liés enſemble & ſe rendent des ſervices réciproques : les progrès dans un genre influent ſur l'avancement dans les autres genres, & on doit les conſidérer comme de nouveaux ſentiers qui conduiſent à des points de vue plus élevés, d'où l'on reconnoît les erreurs comme l'on découvre les vérités des ſciences voiſines.

La Phyſique plus cultivée aujourd'hui, enrichie par quantité de nouvelles découvertes, appuyée ſur des raiſons plus fermes & plus ſolides, la Phyſique, dis-je, éclairée & perfectionnée, a répandu des traits de lumiere bien brillans ſur la ſcience médecinale qui lui touche de ſi près.

En banniſſant de la Phyſique moderne les qualités *péripatéticiennes*, on a renouvellé preſ-

que toute la face de la Médecine ancienne, parce que les idées que l'on avoit des vertus abſolues des médicamens, ont dû diſparoître avec celles des qualités qui leur ſervoient de fondement. On n'attribue donc plus aujourd'hui des qualités froides ou chaudes aux remedes; ce qui fut une erreur de nos peres d'autant plus funeſte, qu'elle s'oppoſoit à la recherche des cauſes des maladies. On ſait que les vertus des médicamens ſont relatives à la diſpoſition des corps; que ce qui eſt échauffant pour l'un, peut être rafraîchiſſant pour l'autre, & que leurs effets ſont autant le produit de la réaction de la machine, que celui de l'action du remede.

Ainſi lorſque l'Académie de Dijon fait, des Antiſpaſmodiques proprement dits, le ſujet de ſon prix, on ne doit pas entendre qu'il y ait dans la nature des êtres qui poſſédent des qualités Antiſpaſmodiques dans le ſens des *Péripatéticiens;* mais ſeulement qu'il s'agit de certains remedes qui, appliqués au corps vivant dans

des mêmes circonſtances, font conſtamment naître des effets d'une eſpece, quoique cet effet appartienne autant à l'action du corps qu'à celle de l'agent. *Neque verò ipſe ullum medicamentum cognoſco*, dit Boerhaave, *quin ſolo tempeſtivo uſu tale ſiat* (1).

Le problême que propoſe l'Académie eſt des mieux choiſis : ſa réſolution ne peut manquer d'avancer les progrès de la Medecine-pratique, & de répandre du jour ſur l'endroit le plus obſcur de ſa théorie. Il s'agit :

1°. De déterminer la nature des Antiſpaſmodiques proprement dits.

2°. D'expliquer leur maniere d'agir.

3°. De diſtinguer leurs différentes eſpeces.

4°. De marquer leur uſage dans les maladies.

Matiere vaſte, qui fourniroit aiſément à un gros volume, & ſi difficile, que l'*Académie*,

(1) *Aphoriſmi de cognoſcend. & curand. morb. in præfat.*

convaincue qu'elle ne peut être approfondie qu'avec un temps & un travail considérable, s'est déterminée à l'annoncer plutôt que de coutume (1).

Je n'ai que trop senti la vérité de ce motif en composant cette Dissertation. Je crains cependant bien moins qu'elle soit trop courte que trop longue. Quoiqu'il en soit, je la divise en autant de chapitres que le problême contient de propositions.

(1 Gazette salutaire 1763, n°. XVII.

DISSERTATION

DISSERTATION

SUR

LES ANTISPASMODIQUES.

CHAPITRE I.

Déterminer la nature des Antiſpaſmodiques proprement dits.

LES Antiſpaſmodiques proprement dits ſont des remedes qui diſſipent ou préviennent les ſpaſmes ſtrictement pris. Pour *déterminer la nature* de ces remedes, il faut donc premiérement ſavoir ce que l'on entend par *ſpaſme en général;* enſuite limiter cette dénomination, & la reſtreindre aux affections qui méritent plus particuliérement ce nom.

Les muſcles ſont doués de l'admirable propriété de ſe contracter ou s'accourcir, ſoit qu'ils ſoient tendus ou relâchés; & le ſpaſme eſt un vice de cette propriété. Par

conſéquent pour parvenir à connoître ce qu'il eſt, il eſt à propos de ſe rappeller la ſtructure des muſcles & les propriétés des fibres qui les compoſent.

Le muſcle, ſelon M. *Winſlow*, (1) eſt un compoſé de maſſes fibreuſes différemment figurées & étendues, pour la plûpart diſtinguées en deux différentes portions, dont l'une, appellée *le ventre* du muſcle, eſt épaiſſe, molette, plus ou moins rouge, & quelquefois pâle; l'autre, nommée *tendon* ou *aponévroſe*, eſt menue, mince, ſerrée & très-blanche. Ces maſſes ſont pour la plûpart rangées par faiſceaux, à côté & le long les unes des autres, entre des cloiſons membraneuſes & cellulaires ou adipeuſes, comme dans des gaînes particulieres. Elles ſont attachées les unes aux autres & aux cloiſons, par une quantité de petits filamens très-déliés. Elles ſont parſemées d'extrêmités capillaires, d'arteres, de veines & de nerfs. Ces faiſceaux ſont renfermés enſemble dans une enveloppe pareille aux cloiſons ou gaînes particulieres, & forment des corps charnus, ſolides, preſque toujours attachés aux os par leurs extrémités ou par une ſeule; ce ſont les muſcles proprement dits : ou ils n'y ont aucune adhérence immédiate & forment des viſceres, des vaiſſeaux, des ſphincters, &c. ayant ſous cet état moins un tendon qu'une partie plus compacte aux principaux endroits de leurs croiſemens.

Chaque paquet de fibres eſt un compoſé d'autres pa-

(1) *Expoſit. anatom.* Traité des muſcles.

quets plus petits, ſemblablement diſpoſés. Ceux-ci ſont également formés d'autres, ainſi de ſuite, ſans qu'on ait pu juſqu'ici parvenir à la ſimple fibre muſculaire, ou découvrir ni ſa nature ni ſa ſtructure particuliere. Ainſi ce que les Auteurs nous diſent là-deſſus n'eſt que conjecture.

Verrheyen, *Baglivi*, *Berger*, *Queſnai*, *King*, penſent que ſa nature eſt la même que celle des vaiſſeaux dont elle ne ſeroit qu'une continuation. *Boerhaave* la conſidere comme le prolongement & l'expanſion du nerf qui ſe rend au muſcle. D'autres lui attribuent une ſubſtance diſtincte du nerf & du vaiſſeau, qu'ils ſe contentent de nommer *Charnue*. Quelques modernes la croient formée du tiſſu cellulaire.

On ne differe pas moins ſur la ſtructure. Les anciens ſe la repréſentoient creuſe & remplie d'une ſorte de moële qu'ils appelloient *Tomentum* (1). La plûpart des modernes la croient ſimplement fibroſo-poreuſe. Suivant *Daniel Bernoulli*, elle eſt formée d'une artere cylindrique, & d'un ou de pluſieurs filets nerveux qui la ſerrent en différens points. D'autres prétendent qu'elle eſt un amas de véſicules arrangées ſur une file en forme de chapelet. *Jean Alfonſe Borelli*, (2) & après lui pluſieurs autres, en font une ſuite de rhombes, & c'eſt d'après cette idée que quelques-uns la conſiderent comme une chaîne d'angles alternatifs ou de brins ran-

(1) Haller & la Mettrie, inſtitutions de Médecine de Boerhaave, tome IV.

(2) *De motu animal. part.* I. *cap. xvij. prop. cxiv.*

gés en zigzag. M. *Winſlow* dit qu'étant examinée avec d'excellens microſcopes, elle paroît comme torſe, principalement dans ſe partie charnue, (1) ce qui revient aſſez à la figure d'une ſpirale, que pluſieurs croient lui avoir vue.

Quoiqu'il en ſoit, la contractilité de ces fibres dépend de leur *élaſticité* & de leur *irritabilité*.

On n'a qu'à porter le couteau dans une piece de gibier, pour s'aſſurer que ces fibres ſont *élaſtiques*. Le morceau du Chaſſeur ou le vuide qui en réſulte, fait aſſez connoître que les fibres diviſées ſe retirent de part & d'autre. On peut ſe convaincre ultérieurement de cette propriété, en tiraillant de la viande, un nerf, une membrane, un tendon. Ces parties ſouffrent une extenſion très-notable ſans ſe rompre, laquelle eſt ſuivie d'une rétraction manifeſte lorſqu'on ceſſe de tirer.

Les fibres ſont donc élaſtiques, puiſqu'elles peuvent s'étendre en tous ſens par une cauſe étrangere, & ſe rétablir dans leurs premieres dimenſions dès que cette cauſe ceſſe d'agir : c'eſt même cette propriété qui rend les viſceres membraneux des animaux, une matiere propre à former des cordes d'inſtrumens, preſqu'auſſi ſonores que celles qu'on tire des métaux.

Le volume étonnant du ventre des Hydropiques, ſon extenſion prodigieuſe dans la groſſeſſe, ſur-tout lorſqu'elle eſt compliquée avec l'aſcite, ſa reſtitution en ſon premier état après l'opération ou l'accouchement;

(1) *Expoſit. anatom.* Traité des Muſcles.

les tumeurs énormes du col & des teſticules que l'on voit ſe diſſiper ſans reſte apparent ; le gonflement de l'habitude du corps remarquable dans certains Sujets, lorſque le tems eſt humide, ou après le bain, &c. ſa *détumeſcence* dans un air âpre & ſec ; les vives douleurs, les demangeaiſons qui ſe font ſentir dans les playes nouvellement cicatriſées, aux cors aux pieds, dans les parties rhumatiſées, lorſque les vents du nord & de l'eſt ſuccédent bruſquement à ceux du midi & du couchant ; la ceſſation de ces ſymptômes dans les changemens de tems ; les plaintes de malaiſe que font les Pulmoniques, les Calculeux, les Fluxionnaires à ces premiers tems, & le bien-être dans lequel ils ſe trouvent aux ſeconds, &c, ſont, ſelon *Fréderic Hoffman* (1), des preuves de *l'élaſticité* des fibres.

Leur *irritabilité* n'eſt pas moins certaine. Celui qui réfléchit au déchet que ſouffre le mouvement dans les machines, par le frottement mutuel de leurs différentes pieces, & au beſoin que ces machines ont d'une cauſe étrangere qui entretienne leur mouvement, apperçoit que celui de la vie ſeroit bien-tôt éteint, ſi notre corps n'avoit la merveilleuſe faculté de réparer ce qui s'en perd par les frottemens, & de conſerver le jeu qui lui eſt imprimé par la fécondation. Or l'élaſticité n'eſt pas un moyen propre à ces effets, (2) parce qu'un reſſort ne peut ſe bander ni ſe détendre ſans que ſes parties ſe

(1) *Oper. omn. tom. 1. libr. 1. cap. iv.*
(2) *De Sauvages. Phyſiol. clem.* Jour. des Sçav. Août 1755.

frottent, & parce que ſon élaſticité, loin de reproduire ce qui ſe perd de mouvement dans l'*attrition* du *bandement*, fait une pareille perte dans ſa détente : en effet, quelque parfait que ſoit un reſſort, il ne rend que ce qu'il reçoit de mouvement : or il n'en reçoit qu'une quantité diminuée par le frottement de la tenſion ; il ne peut donc rendre que cette quantité, encore ne la reſtitue-t-il pas toute entiere, puiſque ſa détente eſt également accompagnée d'un frottement qui en détruit auſſi une partie. D'ailleurs, ſi l'action réciproque du cœur & des vaiſſeaux étoit purement élaſtique, c'eſt-à-dire, ſi le cœur ſe contractoit à la maniere d'un reſſort bandé, qui, ſe détendant, banderoit celui des vaiſſeaux ; il eſt manifeſte que la circulation ne dureroit pas long-temps, parce que ces reſſorts oppoſés ſe mettroient bientôt en équilibre. Puis donc que notre machine va ſon train indépendamment de toute cauſe étrangere, & que le mouvement s'y perpétue ſans diminution, pendant un temps tout à fait diſproportionné à la cauſe d'une premiere impulſion ; il faut que les fibres dont elle eſt compoſée ſoient douées d'un principe ſingulier de mouvement, qui eſt leur *ſtimulabilité*.

Elle ſe manifeſte par la contraction dans les parties muſculaires, lorſqu'on les pique ou qu'on les touche avec des inſtrumens méchaniques, avec des liqueurs âcres, de l'eau tiede, &c. qu'on ſouffle de l'air dans leurs cavités, qu'on y verſe de l'eau, du ſang, ou quelqu'autre liquide. Le cœur, les muſcles, le diaphragme, le ventricule, les inteſtins, les vaiſſeaux lactées, le ca-

nal thorachique, la veſſie, la matrice, ſont les viſceres dans leſquels cette propriété ſe montre le mieux & ſubſiſte plus long-temps.

On ne doit pas confondre cette propriété avec celle de reſſort, comme l'on faiſoit avant *le célebre Baron de Haller*; & elle en differe par tant d'endroits, qu'il eſt très-aiſé d'en marquer la différence; & ceci eſt très-important à connoître.

1°. Les parties ſe raccourciſſent ſeulement en vertu de leur élaſticité. Elles ſe raccourciſſent & ſe roidiſſent, ou elles s'allongent (1) & ſe roidiſſent, ou elles ſe roidiſſent ſeulement, en vertu de leur irritabilité.

2°. Une fibre qui ſe raccourcit par ſon élaſticité, ne le fait qu'après avoir été tendue. Elle ſe raccourcit ſans ce préalable, en vertu de ſon irritabilité.

3°. Lorſqu'une fibre s'eſt accourcie autant que ſon reſſort l'a permis, & que par-là ſon élaſticité eſt épuiſée & miſe hors de jeu, il lui reſte la faculté de le faire ultérieurement par l'impreſſion d'une cauſe irritante.

4°. L'élaſticité ne ſe manifeſte que proportionnellement à l'état de tenſion, au lieu que la *ſtimulabilité* s'exerce en proportion de l'activité du *ſtimulus*, combinée avec l'état de tenſion.

5°. L'effet de l'élaſticité eſt infiniment moins fort que celui de l'irritabilité.

(1) Ce qu'on allégue ſur la roideur & l'élongation ſimultanées, eſt fondé ſur l'action des organes de la volupté & de quelques autres qui paroiſſent doués d'une irritabilité d'un genre particulier, dont nous dirons quelque choſe vers la fin du chapitre troiſieme.

6°. La tenſion qui réveille l'élaſticité ſuit les raiſons directes de la cohéſion des élémens & de la force tendante, au lieu que la tenſion qui ſollicite la *ſtimulabilité* eſt en raiſon directe de celle ci, & inverſe de l'autre, c'eſt-à-dire, que plus une puiſſance tend à allonger une fibre ſenſible non ductile, & moins cette fibre a de reſſort ou de force pour réſiſter à ſon allongement, plus elle eſt excitée à l'action. Delà les contractions ſont plus violentes, à l'occaſion de quelque aiguillon, dans les jeunes ſujets que dans les vieux, dans la portion charnue d'un muſcle, ſelon M. *de Haller*, que dans la tendineuſe, dans les perſonnes délicates que dans les robuſtes, dans les gens épuiſés de maladie que dans les bien-portans, quoique les fibres des premiers, pour être plus molaſſes, plus humides, pour être d'un tiſſu plus foible, plus relâché, aient moins d'élaſticité, moins de force que celles des ſeconds.

7°. La réaction de l'élaſticité eſt égale à l'action de la cauſe qui la met en jeu : la réaction de l'irritabilité ſurpaſſe l'énergie de ſa cauſe excitante. La premiere ne peut donc ſurmonter l'impreſſion qu'elle reçoit, ni prendre une direction contraire, qu'enſuite de l'affoibliſſement ou de l'inaction de cette cauſe ; mais l'autre n'a pas beſoin d'attendre ce ralentiſſement, elle réagit par un redoublement d'effort, qui, l'emportant ſur ſa cauſe, produit ſon effet à l'égard des attouchemens même irrépercutibles.

8°. Delà, toutes choſes reſtant égales, les élémens d'une fibre tendue ne peuvent ſe rapprocher, ou ſon

élaſticité ne peut avoir ſon effet que par la ſolution de continuité ou par le défaut des attaches de cette fibre, au lieu que l'irritabilité s'exerce & opere efficacement ſans ces conditions.

9°. Le champ parcouru par l'élaſticité ſuit le rapport de la vîteſſe du mouvement, tellement qu'à plus de vîteſſe répond un plus grand eſpace, à une moindre vîteſſe répond un plus petit trajet : l'irritabilité ne reſpecte gueres ces loix. Le cœur, par exemple, arraché d'un ſujet vivant, s'ouvre quelquefois conſidérablement avec lenteur. Tantôt ſa dilatation diminue, la vîteſſe demeurant la même ; d'autre fois la lenteur augmente avec l'eſpace parcouru, ou celui-ci diminue, quoique le mouvement ſoit accéléré.

10°. L'élaſticité miſe en jeu continue ſes mouvemens ſans interruption, & elle ſe rallentit d'une façon graduée. L'irritabilité éveillée prend des momens de repos ſans cauſe manifeſte, & recommence ſes contractions ſans obſerver aucune gradation, ni la moindre régularité de ces alternatives.

11°. Les mouvemens de l'élaſticité ne ſe propagent gueres dans le cas de molleſſe & d'humidité des fibres : l'irritabilité n'eſt aucunement arrêtée par ces obſtacles, elle répand ſes ondulations au loin & au large ; elle les fait ſauter d'une fibre à l'autre. C'eſt elle qui établit une correſpondance intime entre des parties éloignées, qui forme leur ſympathie : c'eſt par cette propriété que les fibres ſe remuent, quoique la cauſe qui excite ce mouvement ſoit ſouvent bien loin delà : c'eſt elle qui

fait ramper les ſpaſmes, qui en fait des courans d'oſcillations, qui les tranſporte : elle eſt la raiſon de leurs inconſtances, de leurs variétés : c'eſt par elle qu'ils affectent de paroître & de diſparoître alternativement, de ſe rallentir un inſtant, de redoubler le moment ſuivant, de ſe tranſporter comme par éclairs de l'intérieur à l'extérieur, & réciproquement.

12°. L'élaſticité ſubſiſte avec la vie, l'irritabilité périt avec elle (1).

13°. L'irritabilité d'une fibre récemment détachée

(1) Ceux qui, avec le Baron *de Haller*, nient que l'irritabilité ſoit animale, peuvent lire *périt preſque avec elle*; qu'il me ſoit cependant permis de leur faire obſerver que l'ame eſt un principe d'action d'une fécondité inépuiſable, dont les facultés ſe développent & varient d'après le nombre & la diverſité des organes; de ſorte que ſi Dieu ajoutoit au corps, de nouveaux inſtrumens relatifs aux fonctions de cette puiſſance, elle recevroit un ſurcroit de facultés, & produiroit des actions dont nous n'avons aucune idée. Un pareil principe qui, avec le peu d'organes que nous lui connoiſſons, produit déja une multiplicité d'opérations qui étonnent, paroît certes bien capable de donner l'*irritabilité* aux fibres, ou la faculté de ſe remuer par la voie de la ſenſibilité; & il n'eſt pas à préſumer que l'Etre infiniment ſage, qui a ménagé par-tout les principes d'action avec tant d'économie, les ait prodigués dans cette occaſion.

Je ſais que ce qui révolte ici, c'eſt que l'ame agiroit ſans le ſavoir. Mais comment veut-on qu'elle ſache qu'elle opere dans un organe, qui n'eſt pas celui de la réflexion & qui n'a aucun commerce avec lui ? N'eſt-ce donc pas la réflexion qui donne à l'ame la conſcience de ſes actions ? Ne perd-on pas, dans le mal caduc, le ſentiment & la connoiſſance, dès que les ſenſations & les idées ſe préſentent en ſi grand nombre à la fois, & avec tant de vîteſſe, que l'ame ne peut plus prêter attention à aucune en particulier ? Sent-on la douleur du coup d'une bonne lancette, lorſqu'il eſt porté avec cette promptitude qui ſurpaſſe celle de la réflexion ?

d'un ſujet vivant, s'éteint par le froid & le deſſéchement. Ces cauſes, loin de produire le même effet ſur l'élaſticité, la développent au contraire, & l'augmentent conſidérablement (1).

14°. L'irritabilité eſt ſenſible à des agens qui ne font aucune impreſſion ſur l'élaſticité : en effet, la cauſe qui éveille l'irritabilité n'eſt quelquefois qu'un ſimple contact, une irritation chymique, dont l'action étant au-deſſous de la diſtenſion méchanique, ne peut bander les reſſorts : c'eſt ſouvent une penſée, quelque paſſion, qui, pour être des entités métaphyſiques ou morales, ne peuvent avoir aucun effet ſur l'élaſticité.

15°. Enfin, l'élaſticité eſt entiérement ſoumiſe à la cohéſion des élémens, vu qu'elle n'eſt qu'une modification de la force qui les unit enſemble, au lieu que la *ſtimulabilité*, loin d'être ſubordonnée à la cohérence des molécules, lui donne plutôt la loi. Cela eſt démontré par la force étonnante des maniaques & des enragés, qui caſſent & briſent des chaînes, dont la force ſurpaſſe de beaucoup celle des fibres de tous les muſcles qui cooperent à cette action; & par l'expérience qui apprend que les muſcles du corps vivant élevent des poids qui les rompent dans le cadavre (2).

Quoique l'irritabilité ſoit inhérente aux fibres muſculaires, elle ne produit cependant des contractions vigoureuſes qu'autant qu'elle eſt aidée par l'action des

(1) Haller, Elem. Phyſiolog. tom. IV. pag. 453
(2) *Idem. prima linea Phyſiol. paragraph.* 409.

nerfs. Une partie, par exemple, récemment détachée d'un tout vivant, continue ſes oſcillations ou renouvelle ſes contractions, ſi on la touche ou qu'on la fomente ; mais cette action eſt foible, & ne peut ſurmonter de grandes réſiſtances, de ſorte que pour ſubvenir aux mouvemens de l'économie animale, l'irritabilité a beſoin du ſecours & de l'influence des nerfs.

Les preuves de cette influence ſont poſitives ou négatives.

Celles-ci ſe déduiſent de la paralyſie, qui eſt l'effet de la compreſſion, des bleſſures, de la corruption du cerveau, du cervelet ; ou de la ligature, de l'obſtruction & de la ſection du nerf.

Les poſitives ſont l'expérience de *Bellini*, qui fait voir qu'en irritant le nerf phrénique, le diaphragme entre en contraction. Celle de *Swammerdam*, répétée par *Stuart* & par d'autres, dans laquelle, après avoir coupé la tête à une grenouille, on irrite avec un ſtilet le commencement de la moëlle de l'épine, ce qui agite & fait trembler tous les membres. La même choſe arrive dans les muſcles de la tête, lorſqu'on moleſte la moëlle allongée, ou dans ceux du bras & des jambes, lorſqu'on affecte le plexus brachial ou le nerf ſciatique ; &c. (1) d'où il eſt manifeſte que les nerfs ſont dans un rapport d'action très-intime avec les fibres muſculaires ; que c'eſt d'eux que la fibre contrac-

(1) La Métrie, inſtit. de Boerhaave, paragraph. 401. Haller, Mém. ſur la nature ſenſible & irritable. Journ. de Médecine, tome IX.

tile reçoit le degré de force requis pour vaincre la réſiſtance qu'elle a à ſurmonter dans l'ordonnance naturelle de la machine : il paroît même que ces faits, combinés avec ce que l'on connoît de la ſtructure du cerveau & de l'économie des ſécrétions, décident que cette influence des nerfs ſur les fibres motrices, s'opere par l'entremiſe d'un fluide ſubtil, auquel on a donné le nom d'*eſprit*, & dont on explique différemment la maniere d'agir.

Thomas Willis ſuppoſoit que ces eſprits étoient ſpirituoſo-ſalins, & les particules du ſang nitro-ſulphureuſes ; & que de leur mélange il réſultoit une exploſion qui gonfloit ſubitement les fibres & les faiſoit s'accourcir (1).

Borelli imaginoit une pareille effervescence entre les ſels de la lymphe nervale & les alkalis du ſang (2).

Bernoulli a ajouté à cette idée celle du développement d'un éther renfermé dans les molécules fermentantes.

Keil a conſidéré les globules du ſang comme des balles remplies d'un air condenſé, leſquelles crevoient par l'attraction des eſprits.

Le Grand Newton a tranché plus court, en ſe repréſentant les eſprits comme une matiere éthérée, très-élaſtique, qui, pouſſée dans les fibres muſculaires, produiſoit leur raccourciſſement (3).

(1) *De morbis convulſ. pag. 2.*
(2) *De motu animal. libr. 2. prop. 27.*
(3) Haller & la Métrie, inſtit. de Boerhaave, §. 402, 404.

M. Lecat en fait un compoſé de lymphe & de l'eſprit ſéminal univerſel, que la ſeule agitation raréfie & rend capable de contracter les muſcles en gonflant les cellules (1).

Deſcartes a cru que cette contraction étoit l'effet de la ſimple affluence plus abondante des eſprits.

Boerhaave eſt auſſi de ce ſentiment, & il en explique plus particuliérement le méchaniſme, en ajoutant que cette abondance du liquide nerveux remplit les membranes des fibres, les dilate, change la figure oblongue de leurs cellules en une plus ronde, augmente les petits diametres, diminue les grands, & fait ainſi approcher les deux tendons l'un de l'autre (2).

D'autres enfin ont invoqué le feu élémentaire pour expliquer ce fait; & même quelques modernes ont introduit la matiere électrique ſur la ſcène, fondés ſur l'énergie & l'univerſalité de ce fluide admirable.

Mais l'on voit aiſément ce que l'on doit penſer de tous ces ſyſtêmes. Ceux de *Willis*, de *Borelli*, de *Bernoulli* & de *Keil*, ſont des ſuppoſitions gratuites auſſi contraires à la nature des fluides du corps humain, à l'exiguité, à la délicateſſe, & aux autres qualités ſenſibles des fibres muſculaires, qu'à la promptitude & à la ſubordination des comparutions & diſparitions du phénomene.

Les ſentimens de *Newton*, *Lecat* & *Deſcartes*, ont

(1) Diſſert. qui a remporté le prix de l'Acad. de Pruſſe, dans *Com. de reb. &c.* vol. 3. pag. 403.

(2) La Métrie après Haller, *ubi ſuprà.*

beſoin d'être étayés de l'explication *Boerhaavienne*, & celle-ci eſt fondée ſur une ſtructure de fibres plus imaginaire que démontrée, & qui produiroit dans le muſcle contracté un gonflement qu'on n'obſerve pas. De plus, l'on ne voit dans ces opinions aucune raiſon du mouvement muſculaire réveillé par le contact des choſes âcres, & par la ſimple piqûre.

Ces conſidérations excluent auſſi le *feu* du miniſtere qu'on lui aſſigne, puiſque cet élément agit par l'expanſion des fluides, qui gonfleroient le muſcle contracté & le ſouſtrairoient également à l'empire de la volonté; outre que le feu eſt plus propre à modérer ou à faire ceſſer les mouvemens muſculaires qu'à les exciter, par la douce chaleur qu'il produit, laquelle a une vertu calmante & antiſpaſmodique, ſelon ce qui ſera dit ci-après. Ajoutons que la ligature du nerf qui rend le muſcle paralytique, n'empêcheroit pas cette cauſe de ſe répandre ni d'agir, non plus que le *fluide électrique*, qui d'ailleurs ſe trouve inhabile à produire un phénomene auquel la ſimple piqûre ſuffit : loin d'être capable d'exciter l'électricité, elle enleveroit au muſcle ſa prétendue cauſe de mouvement, en abſorbant le fluide en queſtion, vu ſur-tout que le défaut d'attraction des corpuſcules légers approchés d'un muſcle ou d'un nerf, apprend qu'il n'y eſt pas en une quantité ſuffiſante pour la commotion, à laquelle on voudroit peut-être recourir : il n'y a donc aucun de ces ſyſtêmes qui ſatisfaſſe au phénomene.

Il étoit réſervé, à l'*illuſtre Baron de Haller*, de

donner le mot de l'énigme. L'irritabilité des fibres sur laquelle il a fixé l'attention des Physiologistes, décéle le méchanisme de cette contraction, dès qu'il est certain que les fibres musculaires sont irritables à leur extérieur, qu'il suffit de les toucher, de les piquer, de les arroser de quelque liqueur, de les ventiler, pour les faire contracter; dès que l'on sait que le sang est l'aiguillon propre du cœur, que quelques gouttes de ce fluide peuvent entretenir ses battemens, que le ventricule droit n'a d'autre avantage à l'égard de la durée de ces mouvemens sur le gauche, que parce que le sang continue d'y arriver, après qu'il a cessé de se rendre à l'autre, comme il est prouvé par l'industrie de ce célebre Auteur, qui a sçu retourner le phénomene (1); d'après tous ces faits, dis-je, qui démontrent que les fibres sont irritables à leur extérieur, on est fondé d'inférer qu'elles le sont également à leur intérieur, & de croire que le fluide subtil qui passe par leur cavité, leur sert de *stimulus*; qu'elles se contractent au simple contact des esprits, comme le cœur le fait à l'attouchement des globules du sang; & puisque la vigueur des contractions dépend de la libre communication entre le genre nerveux & le musculaire, il s'ensuit que des deux sortes d'irritabilité, l'interne est la plus exquise, & que les aiguillons extérieurs ne peuvent occasionner des effets considérables, sans être aidés dans leur action

(1) Mém. sur la nat. sens. & irrit. exper. 515. 518. 519. 521. 522. 523.

par

par celle du *ſtimulus* interne, ou qu'autant qu'ils réveillent celle-ci & la mettent de la partie.

C'eſt donc le liquide nerveux, qui, ſollicitant continuellement les fibres à la contraction, modifie leur ton. C'eſt ſon affluence plus ou moins égale qui regle leurs efforts reſpectifs, qui entretient ou rompt l'équilibre de leurs tendances réciproques, qui les rend plus ou moins ſenſibles aux irritations extérieures; c'eſt ſon abondance, ſa rapidité, ſon acrimonie, qui cauſent ſeules, ou de concert avec les cauſes irritantes externes, les redoublemens de leurs contractions.

Les anciens Auteurs Grecs admettoient deux eſpéces de redoublemens : ils les nommoient *ſpaſme*, lorſque la contraction augmentée donnoit de l'agitation aux membres; *tétan*, lorſqu'elle ne faiſoit que les roidir.

Mais comme ces altérations de la force contractile des fibres procedent des mêmes cauſes, affectent les mêmes parties, s'exerçent dans une même maladie, dans un même période, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, on les comprend aujourd'hui indiſtinctement ſous le nom de *ſpaſme* ou de *convulſion* (1).

On entend donc par *ſpaſme*, moins l'accourciſſement effectif des fibres (qui n'a pas lieu dans le tétan) que le redoublement ou l'intenſité de cet effort, au moyen duquel elles ont le pouvoir de rapprocher leurs élémens, de ſe contracter ou de ſe roidir; & delà cette affection n'eſt pas bornée aux ſimples fibres muſculai-

(1) *Vanſwieten, Comment. in Boerhaave*, §. 230.

res ; mais elle convient également aux fibres nerveuſes & à leurs dépendances. En effet, quoique *M. Haller* ait démontré par ſes nombreuſes expériences (1) que les nerfs ſont dépourvus de la faculté de ſe contracter ſenſiblement ou à la maniere des fibres muſculaires ; les effets de leurs irritations ſemblent prouver qu'ils peuvent le faire inſenſiblement, & qu'ils ſont ſuſceptibles de ſe roidir. Car conçoit-on que les nerfs cauſent des mouvemens ſi énormes dans les muſcles auxquels ils ſe diſtribuent, ſans être eux-mêmes ſaiſis de quelque agitation ou frémiſſement tonique ? Si l'on réfléchit que la végétation qui excite, ſans doute, des mouvemens bien efficaces dans les ſolides, s'exécute pourtant ſans qu'on s'apperçoive de la moindre oſcillation dans les fibres des végétaux ; que les vibrations qui produiſent les ſons les plus forts ſont, ſelon Meſſieurs *Caré* (2) & *de Lahire* (3) imperceptibles, on ſe tiendra en garde contre l'induction que l'on tire trop légerement du repos apparent de nos fibres, à la nullité de leurs mouvemens. D'ailleurs on ne connoît pas aſſez les différens genres d'irritations qui peuvent convenir aux différentes fibres, ni le lieu où les cauſes irritantes doivent être placées, ni la maniere de les appliquer, pour pouvoir conclure avec certitude qu'une partie n'eſt pas contractile, parce que les moyens employés ne la mettent pas en mouvement. La conjonctive, par exemple, ſupporte

(1) Mém. ſur les parties irritab. exp. 565. 566. 567.
(2) Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, 1709.
(3) *Ibid.* 1716.

ſans peine ni trouble, l'application *du tartre émétique*, *du ſaffran des métaux*, qui ſont de ſi puiſſans irritans à l'égard de l'eſtomac. L'iris eſt inſenſible aux irritations chimiques & méchaniques ; mais la *lumiere* la fait contracter. L'action des nerfs ſe réveille par l'irritation méchanique, & elle eſt ſourde aux irritations chimiques (1). *L'élixir de propriété*, *l'huile de térébenthine*, adouciſſent les plaies douloureuſes des nerfs & des tendons, ils irritent violemment celles des plaies charnues. L'impreſſion des *rayons lumineux* ſur la rétine excite des contractions dans l'iris ; cette impreſſion ſur l'iris même eſt ſans effet. *Une mie de pain* gliſſée dans la trachée-artere, *les vapeurs âcres* que l'on inſpire, font violemment touſſer ; cependant *M. Haller* n'a pu produire la toux par aucune de ſes irritations ; (2) il n'a pas mieux réuſſi à l'égard des glandes : les glandes, dit-il, ne paroiſſent gueres irritables, & *M. André* leur refuſe cette propriété. D'après ſes expériences, (3) néanmoins les ſécrétions & excrétions augmentent par l'irritation naturelle & morbifique de ces organes, de l'aveu même de ce ſavant Magiſtrat ; d'où il eſt forcé de reconnoître que quoique ni l'éguille, ni l'inſtrument tranchant ne produiſent aucun mouvement apparent dans les glandes, il ne s'enſuit pas qu'elles ſoient dénuées d'irritabilité (4).

(1) Haller, Diſſert. ſur l'irritab. pag. 44.
(2) Second Mém. ſur les part. ſenſib. & irritab. ſect. XVIII.
(3) Elémens Phyſiol. tom. 2. pag. 377.
(4) *Ibid. pag. 438. Item. tom. 4. pag. 455.*

Si à ces faits on joint les réflexions qui ſe préſentent naturellement ſur la ſingularité des objets de chacun de nos ſens; ſi on ſe rappelle que les vibrations de l'air, quelque fortes qu'elles ſoient, n'ébranlent pas la rétine; que des rayons de lumiere, quelque concentrés qu'ils puiſſent être, n'ont pas la capacité de produire le moindre ſon; que les ſaveurs les plus ameres n'affectent pas l'odorat, ni les odeurs les plus fortes, le goût; on ſentira avec combien de retenue l'on doit prononcer, d'après les expériences *Hallérienes*, ſur la mobilité des fibres qui entrent dans la compoſition de notre merveilleuſe machine, & l'on ne paſſera pas ſi légérement ſur certains phénomenes, qui, quelque mépriſés qu'ils ſoient aujourd'hui, ont paru à nos prédéceſſeurs prouver l'étendue des affections ſpaſmodiques au-delà de la ſphere muſculaire. J'entends certaines migraines qui font ſentir un état de tenſion dans les membranes de la tête, quoiqu'elles ne gênent l'exercice d'aucun muſcle de cette partie. Je veux parler de ces difficultés de reſpirer, dont la cauſe ſe rapporte à la région du médiaſtin; de ces friſſons errants, de ces ſentimens vagues de formication qui ſuivent des directions qui ne s'accordent pas du tout avec la poſition des muſcles ſouſcutanés; &c. Ces phénomenes balancent aſſurément les concluſions tirées des nouvelles expériences ſur l'irritabilité des fibres, & nous ramenent à la doctrine des *Sthals* & des *Hoffmans*, qui établiſſent le ſiege des ſpaſmes dans le tiſſu des parties nerveuſes, membraneuſes & muſculaires, & ſelon la-

quelle on appelle *ton* la tenſion naturelle des fibres, *atonie* leur relâchement, *ſpaſme* leur roideur quelque peu augmentée, *convulſion* leur état de tenſion porté à un degré fort conſidérable (1).

Ainſi le ſpaſme en général eſt une augmentation du ton des fibres ou de l'effort qu'elles font pour ſe contracter, lequel produit des mouvemens convulſifs, des agitations toniques, ou une ſimple roideur des parties qui en ſont vexées.

Or, cet effort redouble & devient plus conſidérable, ou du chef de l'irritation interne, ou du chef de l'irritation externe.

Si ce redoublement provient de la ſeule irritation interne, c'eſt un ſpaſme légitime, & celui que l'on nomme *ſpaſme ſans matiere.*

Si cet effet eſt occaſionné par l'irritation externe, qui, vu la ſenſibilité trop exquiſe des fibres, la ſtructure de l'organe, la nature de l'agent, réveille l'action de la cauſe interne, & s'en laiſſe dominer; c'eſt encore un ſpaſme proprement dit; on l'appelle alors *ſpaſme avec matiere.*

Mais ſi la contraction eſt produite par l'irritation externe, tellement que l'interne ou l'action des nerfs & de leur fluide lui ſoit ſubordonnée, l'effet eſt un *ſpaſme bâtard*; c'eſt-à-dire que le ſpaſme légitime ou proprement dit differe du bâtard, comme la force vive de *Leibnitz* differe de la force morte; parce que dans

(1) *Michaël Alberti, introduct. in univerſ. Medicin.* §. 81. 82.

le premier, les esprits sont animés d'un surcroît de force vive de la part des vibrations nerveuses; & que dans le second ils ne reçoivent qu'un surcroît de force morte de la part des fibres musculaires : c'est delà qu'il est dans le caractere du spasme proprement dit, de se soutenir indépendamment de l'irritation externe ; au lieu que le bâtard en dépend tellement, qu'il cesse aussitôt que l'aiguillon extérieur cesse d'agir.

Ainsi, quoique l'essence de la fievre consiste, selon *Frédéric Hoffman* (1), dans une constriction spasmodique du genre fibreux & vasculaire ; elle n'est pourtant pas un spasme proprement dit, lorsqu'elle dépend des impuretés des premieres voies, ou de l'âcreté du sang, parce qu'alors l'effet résulte de l'activité de l'agent sur l'irritabilité externe; elle n'est véritablement spasmodique que dans le cas où la cause est une simple ataxie des esprits produite par les passions ou par quelque impression capable d'exciter immédiatement du trouble dans leur distribution.

Si la matiere fébrile, outre les parties âcres par lesquelles elle agace les parois du cœur & des vaisseaux, renferme des miasmes assez subtils pour se mêler à ce liquide spiritueux & l'infecter ; les symptômes de la fievre, qui dériveront de cette cause, seront spasmodiques en toute rigueur. Par la même raison, les violens spasmes, les convulsions étranges que les *poisons* pro-

(1) *Oper. tom. 2. sect. 1. prolegomen. §. 2. item. oper. supplement. 2. part. 2. dissertat. de mot. febril. indole.*

duiſent, ſont de vrais ſpaſmes ; parce que l'énergie de ces agens eſt telle qu'elle pénétre juſqu'à l'irritabilité interne, ou qu'ils mêlent leur virulence aux eſprits.

Conſéquemment à cette diſtinction des ſpaſmes, la conſtipation, la diarrhée, le larmoyement, le diabetes, le ptyaliſme, la ſuppreſſion des urines & autres affections ſpaſmodiques de notre machine, occaſionnées par de mauvais levains, par des purgatifs, par des vapeurs âcres, par les diurétiques, le mercure, la fumée du tabac, la phlogoſe des reins, &c. ne ſont pas de vrais ſpaſmes, parce que dans tous ces cas l'effet procéde d'une irritation externe; & que la cauſe ne ſuppoſe ni ne requiert aucun dérangement dans l'irritabilité des fibres : mais ils le deviennent, ſi-après que ces agens matériels ſont ôtés, l'affection ſubſiſte par la ſeule impreſſion que le genre nerveux en a reçue.

Au contraire, le hoquet, le vomiſſement, la toux, l'éternuement, les agitations convulſives des membres, ſont de vrais ſpaſmes, parce que ce ſont tous mouvemens violens qui ne s'operent que par l'ataxie des eſprits & par la ſympathie des nerfs. De même le diabetes des hyſtériques, la ſuppreſſion totale des urines par une cauſe quelconque qui n'affecte qu'un des reins, la migraine, les points de côté, les crampes, les torticolis, &c. produits par des aigreurs dans les premieres voies, la paſſion hyſtérique occaſionnée par une ſimple congeſtion de ſang ou de lymphe dans la ſubſtance de la matrice ; les coliques, la cardialgie, les angoiſſes qui arrivent par des paſſions, par un coup de vent, par

l'humidité & le refroidiſſement des pieds, ſont des ſpaſmes proprement dits, parce que ces affections n'ont lieu que dans des ſujets extrêmement ſenſibles, préſuppoſent une irritabilité trop exquiſe, & ſont moins les effets de l'action de la cauſe matérielle que celui de la réaction des nerfs. Enfin, c'eſt auſſi delà que les maladies humorales, qui fatiguent beaucoup le tiſſu des fibres, prennent par la durée, le caractere ſpaſmodique, vu que le ſolide affoibli devient plus ſenſible, & réagit convulſivement du chef de ſon irritabilité augmentée.

Le ſpaſme proprement dit eſt donc celui qui eſt excité par un *ſtimulus* interne, ou qui étant préparé par une vibratilité exceſſive des nerfs, par l'irritabilité contre nature des fibres, par la ſympathie naturelle des viſceres, s'éleve à l'occaſion de la cauſe la plus légere; par conſéquent *la nature des Antiſpaſmodiques proprement dits* eſt relative à l'appareil organique des fibres & à l'économie des nerfs. Les parties conſtitutives de la plupart de ces remedes doivent donc être d'une ſubtilité extrême, & il faut qu'il y ait entr'elles & le liquide nerveux, une affinité, un rapport, en vertu deſquels les exhalaiſons qui émanent de la drogue, aient accès dans les plus minces filieres du cerveau, ſoient miſcibles à la lymphe ſpiritueuſe qui y coule, puiſſent adoucir ſes âcretés, prévenir ſes écarts, réprimer ſes mouvemens, agir ſur le parenchyme des fibres, ſur le tiſſu des nerfs, ſur leur ſenſibilité, & le ramener à l'état d'eutonie.

CHAPITRE II.

Expliquer la maniere d'agir des Antiſpaſmodiques proprement dits.

EXPLIQUER la maniere d'agir d'un remede, c'eſt déclarer les moyens par leſquels il détruit la cauſe de la maladie. Or, nous venons de trouver que les cauſes du ſpaſme proprement dit ſont des irritations aſſez fortes pour exciter le genre nerveux à des vibrations tumultueuſes, & cette énergie des irritations procede, ou de la violence du *ſtimulus*, ou de l'irritabilité trop exquiſe des fibres : donc, expliquer la maniere d'agir des Antiſpaſmodiques proprement dits, c'eſt expoſer la façon dont ils moderent les cauſes irritantes & celle dont ils rèfrenent l'irritabilité.

On ne peut comprendre comment l'une ou l'autre ou ces deux choſes ſont opérées, ſans auparavant avoir une notion exacte de la *contractilité* des fibres : donc, pour expliquer la maniere d'agir des Antiſpaſmodiques proprement dits, nous devons nous rappeller les fondemens de cette propriété, & faire des recherches ſur les conditions qui l'élevent à l'état d'une trop grande irritabilité.

Nous avons vu que la contractilité naturelle des fibres dérive de deux ſources, de l'*élaſticité* & de l'*irritabilité*, qui ſont les élémens de cette propriété, ou deux principes qui concourent à un même effet dans

la proportion de leur rapport mutuel ; ainſi, pour connoître les différentes modifications dont cette contractilité eſt ſuſceptible, nous devons, à la maniere des Mathématiciens, la réſoudre en ſes principes ou la décompoſer, & conſidérer les fonctions particulieres de chacun de ces principes ; enſuite l'harmonie & l'ordonnance de leur concours.

Je commence par l'*élaſticité*. Le muſcle qui ſe contracte, la membrane qui ſe tend, le nerf qui ſe roidit, ont leurs points d'attache, qui ſont plus ou moins violentés par cette action : l'élaſticité donne à ces points la force néceſſaire pour réſiſter à la diſtenſion, au moyen de quoi le membre obéit au mouvement du muſcle, la membrane reprend ſon ton, le nerf ſe remet dans ſa premiere aſſiete.

L'élaſticité rend le même ſervice aux différentes portions de la fibre qui ſe contracte. En effet, cette contraction n'eſt pas une pour toutes les fibrilles ou les élémens de la fibre, de ſorte qu'il n'y auroit qu'un centre commun vers lequel ces parties tendroient ; ſi cela étoit, la laſſitude qui ſuit de l'exercice trop violent des muſcles, n'affecteroit que les tendons ou les attaches des fibres, puiſqu'il n'y auroit que ces parties qui auroient été étendues & allongées ; toutes les autres portions étant accourcies & rapprochées pendant cette action. Cependant le ſentiment de la laſſitude eſt répandu ſur la totalité de la fibre ; par conſéquent la contraction ſe fait ſinguliéremnnt dans chaque fibrille, & elles ont toutes leur centre particulier, vers lequel

leurs élémens ſe portent ; ce qui eſt d'ailleurs démontré à l'œil par les expériences 476, 484, de M. *Haller* ; (1) ce ſont donc autant de contractions partiales qui raccourciſſent chaque fibrille, diſtendent leurs attaches mutuelles, & qui y produiroient une divulſion réelle, ſi le reſſort de ces liens n'y réſiſtoit : quelques Anciens n'ont pas méconnu cette diſtraction qui accompagne la contraction, puiſqu'*Avicenne*, & pluſieurs autres ont avancé que dans toute convulſion il y avoit *contraction & diſtenſion* (2).

Un autre ſervice que rend l'élaſticité aux fibres, ſe déduit de la force qu'elle prête à l'irritabilité de chaque fibrille. Cette irritabilité eſt une tendance à l'*approchement* réciproque que la vie donne aux élémens : or, le reſſort méchanique agit auſſi en ce ſens, par conſéquent il fortifie leurs actions.

C'eſt le réſidu de l'élaſticité qui répare le ton perdu & met la nutrition à même de le corroborer : une corde d'inſtrument de muſique, qui reſte long-temps bandée, ſe relâche ; remiſe en liberté, elle récupere peu à peu ſon reſſort ; ce qui ſe reconnoît aux variétés de ſon ton dans ces différens temps ; (3) la même choſe doit donc arriver à nos fibres. L'élaſticité rapproche, pendant le ſommeil & le repos, les élémens que la tenſion de la veille & de l'exercice avoit écartés, & la

(1) Mém. ſur la nature ſenſ. & irritab.

(2) *Mercurialis Medicina practica, cap. 25. pag. 133.*

(3) Jean Phil. de Limbourg, traité des eaux de Spa, 2e édit. paragraph. 109.

nutrition ajoutant de nouvelles molécules, qui rallient ces élémens ainſi rapprochés, la fibre ſe trouve auſſi forte qu'auparavant.

L'élaſticité donne donc la force méchanique à la contractilité des fibres : mais l'*irritabilité*, qui eſt l'autre fondement de cette propriété, lui procure la force vitale. Nous avons fait remarquer que la réaction de la premiere de ces forces eſt égale à l'action de ſa cauſe excitante ; que celle de la ſeconde la ſurpaſſe ; & c'eſt en conſéquence de cette diverſité de loix de ces deux principes de mouvement, que le premier ne peut ſurmonter l'impreſſion qu'il reçoit, ni prendre une direction contraire, qu'enſuite de l'affoibliſſement ou de l'inaction de l'agent, tandis que l'autre n'a pas beſoin de ce rallentiſſement, parce qu'il réagit par un redoublement d'effort qui l'emporte ſur ſa cauſe & qui ſe répand. Ainſi celui-ci a ſon effet à l'égard du ſimple contact, d'un attouchement irrépercutible, d'une irritation chymique, ou d'une diſtraction des fibrilles infiniment petite & tout à fait au-deſſous de la tenſion de leurs reſſorts.

L'irritabilité prévient donc les cauſes qui pourroient faire violence à l'élaſticité des fibres : elle va, pour ainſi dire, au-devant de leurs impreſſions ; elle rend la fibre ſenſible au ſimple chatouillement, & épargne ainſi bien des violences à l'économie animale. Sans cette propriété les fibres ne pourroient exercer les mouvemens néceſſaires à la vie, qu'à force d'être violemment bandées, & ce moyen uſeroit les ſolides, per-

vertiroit les fluides, porteroit la ruine dans ſon exécution.

Le ſervice que l'irritabilité rend à la fibre ne ſe borne pas à devancer l'action de l'élaſticité : elle lui ſert, & même principalement dans les cas où la diſtenſion méchanique bande les reſſorts. La fibre tendue réagit par ſon élaſticité ; mais elle ne peut ſurmonter de ce chef la cauſe qui la diſtend tant qu'elle perſévere dans ſa force, vu la loi d'équilibre entre l'action & la réaction qui regle ce principe. Il faut donc que l'irritabilité intervienne, laquelle s'irritant en proportion de la violence faite au reſſort, elle joint ſa force à celle du reſſort, & rompt ainſi l'équilibre à ſon avantage ; par conſéquent l'irritabilité ſoutient l'élaſticité, & elle préſerve la fibre de rupture dans tous les cas d'une diſtenſion peu ſupérieure à la cohéſion des parties élémentaires.

Mais le ſervice eſt réciproque : l'élaſticité garantit à ſon tour l'irritabilité, & lui ſert comme de bouclier ; car une fibre plus élaſtique peut ſupporter des chocs plus rudes, des tiraillemens plus conſidérables ſans être offenſée, qu'elle ne pourroit le faire avec moins d'élaſticité.

L'*ordonnance* de ces deux propriétés dans une même fibre eſt donc telle que l'irritabilité ſuit la raiſon inverſe de ſon élaſticité ; & c'eſt en conformité de cette loi de la contractilité que les fibres des payſans ſont moins irritables que celles de l'homme délicat, que leurs muſcles peuvent agir plus long-temps ſans ſe fatiguer ; c'eſt auſſi delà que les paſſions hyſtériques

baiſſent avec l'âge, & ſemblent reſpecter la vieilleſſe. Par la raiſon des contraires, plus les fibres d'un ſujet ſont grêles, minces, foibles, plus ſa conſtitution eſt ſuſceptible de mouvemens déſordonnés par de moindres cauſes : certaines femmes ont les nerfs ſi tendres, ſi délicats, que la plus légere odeur, qui eſt inſenſible à l'homme robuſte, ſuffit pour les faire tomber en pamoiſon. Les perſonnes qui vivent mollement, qui ne donnent pas le mouvement néceſſaire à leur corps, paient d'ordinaire leur pareſſe par mille maux que l'irritabilité exceſſive d'un tiſſu trop lâche, trop peu ſerré, leur attire.

En conſéquence des fonctions de l'élaſticité relatives à l'irritabilité, il s'enſuit que lorſque les fibres ſont dans un état de violence extrême, lorſque leurs reſſorts touchent au terme de la rupture, l'irritabilité doit alors être bien exquiſe. Auſſi eſt-il d'expérience que les inflammations des parties peu extenſibles, comme par exemple des nerveuſes & aponévrotiques, ſont ſouvent accompagnées de convulſions : que les affections ſpaſmodiques ne vexent jamais tant les filles qu'aux approches de leurs regles. Un tendon à demi-coupé tiraille, par ſa rétraction, la portion reſtée entiere & les filamens de leur mutuelle attache. Si les fibres de cette portion & les filamens en queſtion ſont encore aſſez *charnus* pour être ſenſibles, mais qu'ils ſoient d'un tiſſu trop ſerré pour être extenſibles, ou s'il y paſſe quelque filet de nerf ; ce ſurcroît de tenſion éleve l'irritabilité à un ſi haut degré, que dans pareilles circonſtances on a

vu ſurvenir des convulſions horribles. *Boerhaave* (1) a été témoin de ce fâcheux effet, produit par le ſimple tiraillement, fait apparemment dans cet état mitoyen du tendon, entre la nature charnue & la cornée; les Chirurgiens ſont très-ſouvent obligés d'agrandir, de dilater les plaies du péricrane, pour débrider cette membrane & la calotte aponévrotique, ou, ſelon la doctrine Hallériene, pour couper le filet de nerf qui s'en trouve diſtendu, & prévenir ou faire ceſſer des accidens qui ne reconnoiſſent que la tenſion outrée pour cauſe : les diſlocations & les fractures des membres, la préſence des corps étrangers dans des parties nerveuſes, les ſymptômes de la dentition, des panaris, &c. ſont d'autres cas qui offrent également des preuves de l'excès d'irritabilité que produit la trop grande tenſion.

Une autre conſéquence du rapport de l'irritabilité à l'élaſticité, c'eſt qu'une fibre, dont les reſſorts ſont affoiblis, parce qu'elle a été long-temps bandée, doit être plus ou moins irritable, ſelon la diverſité de ces circonſtances.

Elle ſera plus irritable, ſi ce relâchement n'eſt pas accompagné de ductilité, parce que, ſous cette condition, la fibre ne peut ſoutenir la moindre violence ſans encourir le riſque de la ſolution de continuité, à laquelle l'irritabilité ſert de garde & de ſurveillant : nos fibres ſont très-flaſques, très-relâchées, après avoir été long-temps tendues par la fiévre, elles ſont cependant

(1) *Vanſwiēnt. comment. paragraph 164.*

très-irritables alors : n'allez pas rendre tout à coup du vin ou de la bierre à un homme récemment ſorti de cette maladie, en vue de ranimer des reſſorts forcés. Ces boiſſons, quoiqu'agiſſant ſur des fibres détendues, y feront une impreſſion de fiel & d'amertume, qui ne manquera pas de rallumer le feu que l'on ne fait que d'éteindre : n'expoſez pas votre convaleſcent au grand bruit. La même vibratilité dans les membranes de l'oreille va l'étourdir, lui donner des maux de tête. Le grand air, ou l'éclat de la lumiere affectera ſon œil d'une façon douloureuſe ; il ſera pris d'éblouiſſemens, de vertiges, &c.

La fibre ſera moins irritable, ſi l'affoibliſſement de ſon reſſort eſt dû à la détrempe du *gluten* animal, parce que dans cet état la fibre relâchée ſe prête à l'extenſion par ſa ductilité. Ses élémens, quoique peu fermes dans leur cohérence, ont néanmoins un arrangement entre eux, qui leur permet de gliſſer les uns ſur les autres, ſans encourir le danger d'une déſunion complette. Les fiévres qui finiſſent par la cachexie, l'hydropiſie, l'anaſarque, la leucophlegmatie, fourniſſent ce genre de relâchement.

Nos fibres peuvent donc être conſtituées de ſix diverſes façons, & être différemment vibratiles, en conſéquence de l'ordonnance qui regne entre leur élaſticité & leur irritabilité.

1°. Leur tiſſu peut être ferme, compacte, ſerré, capable de ſupporter de grandes violences ſans riſque de rupture. Dans ce cas, qui eſt celui des gens robuſtes,

la

la fibre eſt peu irritable, parce que ſa force la met au-deſſus de l'action des *ſtimulus* ordinaires, ou l'y rend inſenſible.

2°. Il peut être ſouple & flexible : alors les fibres cedent beaucoup & réagiſſent peu, parce qu'en s'étendant, elles ne courent preſqu'aucun riſque de ſolution de continuité : elles ſont donc peu vibratiles, peu irritables, leur ductilité éludant l'impreſſion du *ſtimulus*.

3°. Ce tiſſu peut être foible, débile, ſans extenſibilité. Dans ce cas, de petites cauſes produiſent de grands effets : les fibres entrent en convulſion à l'occaſion d'agacemens très-légers, parce que ne pouvant ſupporter le moindre effort ſans un péril évident de rupture, leur nature ſenſible en eſt irritée.

4°. Les fibres, quoique fonciérement robuſtes, peuvent, pour être trop tendues, ſe trouver dans le cas de la fibre débile ; leur tenſion actuelle les rend d'une vibratilité très-exquiſe.

5°. Des fibres auparavant robuſtes, peuvent, par la tenſion qui a précédé, être devenues foibles, & rentrer dans le cas de la ſeconde ou troiſieme maniere d'être. Ce dernier état les rend vibratiles par relâchement.

6°. Enfin, quelle que ſoit la condition du tiſſu, une fibre peut être plus ou moins irritable, pour être plus ou moins expoſée à l'impreſſion d'un *ſtimulus* : en effet, la notion de l'irritabilité renfermant celle d'une ſenſibilité vitale, il eſt clair que l'irritabilité d'une fibre vivante eſt d'autant plus conſidérable, que cette

fibre eſt plus immédiatement ſoumiſe à l'action des cauſes irritantes ; & c'eſt à cet égard que la nature a eu ſoin de garnir les houppes nerveuſes, d'un tiſſu cellulaire cotoneux, qui bridât l'intenſité de l'impreſſion des agens ; de recouvrir leurs épanouiſſemens par une mince épiderme, qui, ſans abſorber tout le mouvement de la cauſe, n'en tranſmît que la quantité qui convient à la délicateſſe de l'organe ; de répandre ſur tous les paſſages des matieres âcres, une quantité prodigieuſe de cryptes muqueuſes, qui verſaſſent continuellement un mucilage capable d'émouſſer les pointes trop mordantes de ces matieres : s'il arrive donc que les fibres, par quelque cauſe que ce puiſſe être, viennent à manquer de ces enduits bienfaiſans, elles ſe trouveront dans le cas d'une trop grande irritabilité.

De cet expoſé des cauſes qui modifient la contractilité des fibres, il eſt manifeſte que la force du *ſtimulus* peut réſider dans ſon volume, qui écarte les élémens des fibres en tous ſens : dans ſon mouvement, qui imprime à quelques fibrilles une direction contraire à leur union avec la maſſe totale ; dans ſa figure, ou quelque vertu attractive, ou répulſive ; en un mot dans ſon âcreté, qui favoriſe & opere cette déſunion. C'eſt donc par quelqu'une de ces qualités, ou par pluſieurs réunies, qu'un agent quelconque fait violence aux fibres & éveille leur irritabilité ; & il eſt évident que le ſoulevement de cette propriété doit être d'autant plus conſidérable, que la cauſe irritante eſt plus forte & la partie ſur laquelle elle agit plus foible ; d'où il ſuit que les

cas d'irritations, assez fortes pour produire le spasme proprement dit, peuvent avoir lieu.

1°. Quand l'action de cette cause est si forte, que la machine la plus robuste & la mieux constituée n'en puisse soutenir le choc sans se détraquer : les empoisonnemens sont de ce cas ; il n'est en effet pas de sujet, quelque excellente que soit sa complexion, à qui les venins ne donnent des convulsions & n'occasionnent des spasmes terribles.

2°. Quand la force de cohésion est si foible, que les causes même naturelles suffisent pour mettre les fibres en danger de rupture ; ce qui arrive, ou par trop de tension, ou par un excès de relâchement : des fibres d'un tissu trop roide forment un plan élastique contre lequel les humeurs ne peuvent donner, sans rejaillir trop vivement & violenter la cohérence des fibrilles, outre que la vigueur des oscillations propres à la fibre roidie, est une puissance d'impulsion qui accélere encore plus ce mouvement déja trop animé ; d'où naissent des convulsions *ab adstricto*, & même *à repletione*, si l'abondance des sucs est la cause de la tension : au contraire des viscères, dont les ressorts sont énervés par la fatigue, ou affaissés par la déperdition des sucs qui n'ont pas la force de maintenir l'ordre de la circulation. Les humeurs livrées à leur propre poids, appuient trop lourdement sur les fibres, soulevent leur irritabilité, amenent des convulsions *à laxo*. D'ailleurs, ces humeurs forment des stases & des arrêts qui ne se laissent emporter que par des secousses & des bonds encore plus

capables du même effet, ou qui occasionnent une inégalité dans la distribution des esprits, laquelle rompt l'équilibre de l'antagonisme des muscles, & fournit les convulsions *ab inanitione.*

Le troisieme cas des spasmes proprement dits reconnoît pour cause la dénudation des fibres. Trop dégarnies, elles reçoivent toute l'impression des agens externes : la plus légere acrimonie des humeurs, la moindre précipitation dans leurs cours, le plus petit mouvement de fermentation, la seule explosion de l'air qu'elle développe, ou quelque peu d'aigreur qu'elle produit, sont des causes suffisantes pour l'ataxie des esprits.

Enfin, le quatrieme genre de convulsions est celui où la violence de l'agent & la sensibilité du patient concourent à la production du spasme ; soit que cette irritabilité procede de tension, de relâchement, de dénudation ou de la combinaison de ce dernier vice avec l'un ou l'autre des premiers. On peut appeller les convulsions qui dépendent d'une pareille complication de causes, *convulsiones à mixto.* Ce cas est le plus fréquent de tous, parce que les dérangemens des solides ne peuvent gueres subsister sans produire quelque altération dans les fluides, & réciproquement. Le relâchement, par exemple, des solides, donne lieu à la stagnation des fluides, celle-ci à leur corruption ; tant par un défaut de dépuration, que parce que le croupissement favorise leur mouvement spontané : les solides sont-ils trop tendus ; l'économie des sécrétions &

des excrétions eſt également troublée ; le froiſſement trop violent des humeurs développe leurs ſels, & exalte leurs ſoufres. Enfin la dénudation des ſolides provoque des mouvemens déſordonnés, qui pervertiſſent auſſi la température des fluides : or l'influence eſt réciproque ; car les âcretés, le mouvement trop impétueux des liquides, roidiſſent les ſolides, l'acrimonie les picote, le mouvement exceſſif les diſtend, & cet état de violence peut être ſuivi de relâchement & de dénudation.

On voit donc que pour faire ceſſer ou prévenir un ſpaſme proprement dit, il s'agit tantôt de fortifier un tiſſu qui ſe laiſſe trop diſtendre, tantôt de relâcher celui qui ne cede, qui ne ſe prête pas aſſez, quelquefois de recouvrir celui qui ſe trouve trop à nud ; qu'il faut dans tous ces cas, indépendamment d'iceux, s'attacher à détruire les cauſes irritantes, à brider & à modérer la fougue des eſprits : par conſéquent *la maniere d'agir* des remedes qui ont la propriété de combattre ces affections, conſiſte en ce qu'ils rendent du ton aux fibres, dont l'irritabilité exceſſive dérive de foibleſſe ; en ce qu'ils les relâchent & leur procurent de la ductilité, lorſque la cauſe réſide dans un défaut de ſoupleſſe ; en ce qu'ils réparent leur enduit lorſqu'il manque ou qu'il eſt altéré ; en ce qu'ils s'oppoſent aux cauſes irritantes, & principalement en ce qu'ils établiſſent l'ordre dans le mouvement & la diſtribution des eſprits.

Telle eſt en général *la maniere d'agir des Antiſpaſmodiques proprement dits*, de laquelle nous réſervons le détail & l'explication particuliere pour le chapitre ſuivant, où nous avons à établir leurs différentes eſpéces.

CHAPITRE III.

Diſtinguer les différentes eſpéces des Antiſpaſmodiques proprement dits.

AYANT examiné les différentes ſources d'où l'on peut tirer la diviſion des Antiſpaſmodiques proprement dits, il m'a paru que leurs *claſſes* ſe déduiſoient aſſez naturellement de la diverſité de nature de ces remedes; les *genres*, de la variété de leurs effets; & que la différente maniere dont ils produiſent ces effets fourniſſoit les *eſpeces*.

Or ces remedes ſont *ſpirituels* ou *matériels*; par conſéquent la diverſité de nature des Antiſpaſmodiques proprement dits conduit à deux *claſſes*, dont l'une contient les Antiſpaſmodiques *ſpirituels*, l'autre les Antiſpaſmodiques *matériels*.

Je dis *ſpirituels* & *matériels*, plutôt que *moraux* & *phyſiques*, parce que comme je penſe que la conſtitution de l'homme a ſon fondement dans la nature, ou que ce compoſé mi-parti, eſprit & matiere, n'eſt pas plus miraculeux que les compoſés de matiere pure; je crois auſſi que notre être eſt régi par le grand principe de mouvement qui gouverne l'Univers; c'eſt-à-dire, que la force motrice lui ſuffit, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à des loix particulieres & extraordinaires, ou à une volonté ſpéciale du Créateur, pour expliquer les actions réciproques de l'ame & du corps. Ainſi quoi-

que l'Auteur des *Commentaires de Leypſick* ait jugé très-foibles les raiſons que j'allégue dans *la phyſique de l'ame*, en faveur de l'influence phyſique (1); je n'en reſte pas moins perſuadé que c'eſt à tort que l'on prétend que la pénétrabilité des eſprits ſouſtrait l'ame aux impreſſions de la force motrice, ou que cette pénétrabilité la rend incapable d'agir ſur le corps; au contraire, je continue à penſer qu'elle le remue, & en eſt affectée de la même maniere qu'une maſſe de matiere en ébranle une autre, c'eſt-à-dire, en vertu d'un certain je ne ſais quoi, qui paſſe de l'un à l'autre d'une façon qui nous eſt incompréhenſible, parce que nous ne connoiſſons pas leur nature : or, dans ce ſyſtême, les remedes moraux ne ſont pas oppoſés aux remedes phyſiques, en ce qui concerne leur maniere d'agir, puiſque les uns & les autres operent phyſiquement; mais ils le ſont du chef de leur nature : par conſéquent j'ai dû ne pas ſuivre l'avis d'un ſavant du premier ordre à cet égard, mais bien lui témoigner par cette digreſſion le cas infini que je fais de ſes lumieres.

(1) *Commentar. de rebus, &c. geſtis volum. v. pag.* 710.

PREMIERE CLASSE.

Des Antiſpaſmodiques ſpirituels.

L'AME eſt ſi étroitement unie au corps, que les fonctions de l'eſprit ne peuvent éprouver la moindre altération ſans occaſionner des dérangemens analogues dans le tiſſu des ſolides & dans le mouvement des fluides. On connoît l'effet des *paſſions* ſur le corps; on ſait que celui des unes eſt ſpaſmodique, celui des autres antiſpaſmodique; & quiconque prête attention à ce qu'il ſent dans lui-même, lorſqu'il eſt affecté de *triſteſſe*, de *ſaiſiſſement*, de *colere*, &c. ou obſerve ce qui ſe paſſe chez les autres à cette occaſion, ne peut douter que les effets de celles que je viens de nommer ne ſoient ſpaſmodiques.

La *triſteſſe* produit différentes conſtrictions dans le canal alimentaire, & laiſſe le cœur & les muſcles dans un état d'inertie & de langueur. On ſe plaint de cardialgie; on ſent comme ſi l'orifice de l'eſtomac ou le *cardia* étoit rongé : *Sicut tinea veſtimento & vermis ligno, ita triſtitia in viro nocet cordi* (1); le ventre eſt pareſſeux, les flatuoſités s'y amaſſent; on eſt travaillé d'éructations, de borborigmes : la circulation languit, la tranſpiration diminue, les capillaires s'engouent, les humeurs ſont mal travaillées, leur mixtion s'altere; ce qu'il y a de plus ſubtil s'échappe, les ſeules parties

(1) *Biblia ſacra libr. proverb. cap. xxv. verſ. 20.*

groſſieres reſtent dans les vaiſſeaux, y forment des obſtructions qui diſtendent les nerfs, les irritent, & font naître des affections ſpaſmodiques, où très-ſouvent la corruption ſpontanée des molécules arrêtées dans les vaiſſeaux donne lieu à des maladies longues, opiniâtres, qui deſſéchent le corps juſqu'aux os, *triſtis animus exſiccat oſſa* (1) : quelquefois l'accablement eſt ſi grand, les conſtrictions ſi fortes, que la circulation en eſt tout à coup arrêtée, l'on tombe en défaillance, en ſyncope, en apoplexie, l'on ſe meurt. Telle fut la fin d'un *Pub. Rutilius*, qui mourut ſubitement en apprenant le refus qu'on avoit fait de ſon frere pour le Conſulat ; d'un *Marcus Lepidus* qui expira de chagrin lorſqu'il ſçut que les Juges avoient prononcé ſa ſéparation d'avec ſa femme (2). L'*Ecriture-Sainte* nous tranſmet un événement auſſi tragique dans la perſonne du Grand-Prêtre *Héli*, que la nouvelle de la défaite des Iſraëlites, mais ſur-tout de la priſe de l'*Arche*, fit mourir ſur le champ (3).

Le *ſaiſiſſement* reſſerre l'habitude du corps, & produit un état ſpaſmodique dans le ſyſtême général des muſcles. Il repouſſe donc les humeurs de la circonférence au centre, fait pâlir, treſſaillir, donne des palpitations de cœur, des oppreſſions de poitrine, chaſſe l'urine de la veſſie, les matieres fécales des gros boyaux ; ou il empêche leur ſortie, comme auſſi celle des taches

(1) *Libr. proverb. cap. xvij. verſ.* 22.
(2) *Plutarch, libr. vij. cap. xxxvj.*
(3) *Libr. 1. reg. cap. IV. verſ. 18.*

& des puſtules des maladies exanthématiques, qu'il fait même quelquefois rentrer; il ſuſpend les criſes, trouble les ſécrétions, les excrétions, & par une détermination trop forte des ſpaſmes & des humeurs vers la partie la plus foible, ou qui réſiſte le moins, il peut occaſionner des maux de toute eſpece. La belle-fille de *Héli*, femme de *Phynée*, apprenant la mort de ſon mari & la priſe de l'*Arche*, accoucha ſoudainement & mourut ſur l'heure (1).

La *colere* ferme l'orifice de l'eſtomac comme la *triſteſſe*; elle donne du ton aux muſcles, produit une conſtriction ſpaſmodique de l'habitude, comme le *ſaiſiſſement*; mais en outre elle fortifie immédiatement le mouvement du cœur & des vaiſſeaux, & affecte d'une maniere très-particuliere le ſyſtême biliaire, de ſorte que rien n'eſt ſi commun que de voir des perſonnes vomir la bile ou en rendre par le bas, après s'être fâchées.

Or, s'il eſt établi par cet expoſé que l'effet de pluſieurs de nos paſſions eſt ſpaſmodique, il n'eſt pas moins certain que celui de beaucoup d'autres eſt antiſpaſmodique, car il eſt également d'expérience que l'*apathie*, la *tranquillité d'ame*, la *paix intérieure*, la *joie*, le *contentement*, la *ſécurité*, le *courage*, l'*eſpérance*, &c. produiſent des effets tout oppoſés : la fougue des eſprits en eſt réprimée, leur cauſticité adoucie, les ſolides aſſouplis, leur ton relevé, leurs ondu-

(1) *Ibid. verſ.* 19.

lations redreſſées, & de quelque cauſe que le ſpaſme provienne, ces paſſions ont la vertu de le dompter, de faire ſuccéder le calme à l'orage, l'harmonie au déſordre, l'équilibre à l'inégalité; par conſéquent c'eſt à bon droit que nous mettons les *paſſions* au rang des *Antiſpaſmodiques proprement dits.*

Doit-on y admettre auſſi les *exorciſmes?* Je ſens que cette queſtion paroîtra puérile, bigotte, & même ridicule au plus grand nombre des Philoſophes éclairés de ce ſiècle incrédule; mais je ſais auſſi qu'il s'en trouvera d'autres également ſavans, quoiqu'en petit nombre, qui en jugeront autrement, qui l'eſtimeront même aſſez grave & aſſez intéreſſante pour s'en occuper. C'eſt donc à ceux-ci que j'adreſſe les réflexions qu'une méditation ſur ce ſujet m'a fournies.

Demander ſi les exorciſmes ou les prieres inſtituées par l'Egliſe ont une vertu Antiſpaſmodique, c'eſt demander s'il eſt des maladies ou affections ſpaſmodiques, à la production deſquelles le diable ou le malin eſprit concourre: car ceux qui reconnoiſſent qu'il eſt des dérangemens de cette eſpéce, conviendront ſans peine que la bonté ineffable de Dieu n'aura pas manqué de nous munir du remede oppoſé à ce genre ſingulier de cauſe; & l'art du Médecin embraſſant tout ce qui peut guérir ou diminuer les maladies ce ſpécifique ſera du reſſort du Praticien, en ſorte que s'il penſe appercevoir cette cauſe, ſa conſcience l'oblige d'en avertir & même d'en conſeiller le remede.

Je ſuis bien éloigné d'ajouter foi aux maléfices, aux

ſortilèges, aux mauvais vents, aux phyltres, aux enchantemens, à la nouüre de l'éguillette & aux autres contes du peuple groſſier; ou de croire, avec quelques ſtupides, que toutes les maladies qui ſe montrent ſous des formes ſurprenantes, & avec des ſymptômes hétéroclytes, tiennent du *Diaboliſme*. J'avoue même que je n'en reconnoîtrois aucune pour telle, quelque biſarre, quelque étrange qu'elle fût, ſi l'Ecriture ne nous en rapportoit des Hiſtoires d'une maniere ſi poſitive & ſi explicite, qu'elles me paroiſſent ne pas permettre, à quiconque profeſſe le Chriſtianiſme, de douter du pouvoir qu'a exercé autrefois le démon ſur le corps humain. Or, dès qu'il eſt certain que, du temps paſſé, cette cauſe avoit lieu dans les maladies ſpaſmodiques, on eſt forcé d'avouer qu'elle peut s'y rencontrer encore aujourd'hui, puiſque cet empire étoit ſans doute fondé ſur la nature des dérangemens qui ſont aujourd'hui les mêmes qu'ils étoient alors, & que nous ne liſons nulle part dans l'Ecriture que Dieu ait changé la conſtitution primordiale qui nous ſoumettoit aux vexations de l'eſprit impur, ou que par un miracle qui dérogeât au plan de la création, il en ait ordonné autrement. Ainſi le fonds ou l'inſtitution primitive de notre économie étant reſtée la même, ſes différens rapports, entre leſquels le diaboliſme ſe trouve, doivent encore ſubſiſter.

Voici donc ma façon de penſer à cet égard : je connois dans les eſprits créés une tendance vers les corps naturels organiques, déterminée pour chaque eſpéce

par celle de l'organiſation qui lui convient, ſoit en vertu d'un décret de l'Etre Suprême, ſoit en conſéquence de ſa propre nature, & qu'ainſi dès que la génération a produit ou développé une certaine organiſation, l'intelligence qui y a du rapport vient s'y joindre naturellement : que ſi cette organiſation eſt aſſortie à pluſieurs genres, l'information ſe multiplie en conformité.

Les générations ordinaires fourniſſent des exemples du premier cas, puiſqu'auſſi-tôt que la fécondation a produit ou développé les organes d'un corps, l'ame s'y trouve & l'informe : la production des monſtres iſſus d'animaux de différens genres, donne des exemples du ſecond. En effet, l'organiſation ayant également lieu dans celui-ci, l'animation doit auſſi s'enſuivre ; & cette organiſation étant mixte ou compoſée de deux ſtructures de différentes natures, de deux choſes il doit arriver l'une ; ou qu'une ame d'un genre particulier, aſſortie à cette organiſation monſtrueuſe, l'informera ; ou que deux ames, qui ſe trouvent reſpectivement en rapport avec les deux natures, dont cette ſtructure eſt compoſée, lui donneront la vie. Or il n'eſt pas à préſumer que Dieu aura créé des ames particulieres en faveur de l'infraction des loix de la nature. Reſte donc à conclure que dans ce cas, ce ſeront deux ames, aſſortie chacune à ce que cette organiſation mixte tient de chaque eſpéce, qui formeront l'animalité ; ce qui ſe trouve confirmé par la ſtérilité & le peu de vie de ces ſortes de monſtres, leſquels annoncent la diſcordance qui doit réſulter d'une aſſociation auſſi biſarre que l'eſt

celle de deux ames de différens genres dans un même corps.

Il n'y a, ſelon ce ſyſtême, qu'une ame dans les monſtres iſſus d'animaux de diverſes eſpeces; il y en a deux dans ceux qui proviennent d'animaux de différens genres, parce que le caractere qui diſtingue les eſpéces les unes des autres, étant moins une différence qu'une variété ou nuance d'ames & d'organiſation; les molécules ſpermatiques qui ſe détachent des corps des parens, & compoſent ou développent celui du fruit, ſont aſſez analogues pour former enſemble une organiſation ſimple, dont le rapport, avec une ſeule & certaine ame, eſt ſi complet, qu'il exclut l'union de toute autre ame, & qui, s'il ne donne pas la vertu de la propagation, ſuffit du moins pour ſoutenir la vie : au lieu que les molécules fournies par les corps d'animaux de différens genres, ſont ſi diſparates, ſi diſcordantes, qu'elles ne peuvent ſe réunir dans un ſeul tout, & que leur mêlange eſt un compoſé de parties qui, reſtant diſtinctes, ne peuvent former une même organiſation, ou une organiſation qui ait la force d'*excluſion*.

Ainſi le mulet, par exemple, animal vivace, quoique ſtérile, a l'ame du cheval ou celle de l'âne, ſelon que ſon organiſation approche plus de celle de l'une que de l'autre de ces bêtes; au contraire, un monſtre iſſu d'un chien & d'une chatte, réunit les ames de ces deux animaux; ce qui forme un aſſortiment biſarre qui ne peut vivre ni ſe propager.

Mais ſi la génération, par cela ſeul qu'elle arrange

les molécules élémentaires d'une façon organique, ou qu'elle développe le corpuſcule organiſé préexiſtant : (car je ne décide pas ici lequel des deux ſyſtêmes ſur la génération, celui de l'*épigénèſe* ou de l'*évolution*, eſt préférable) ſi par cela ſeul, dis-je, que la génération arrange ou développe un corps, elle détermine l'animation, en caractériſe l'eſpéce & la multiplie, lorſque la ſtructure qui réſulte de cet arrangement ou de cette évolution eſt compliquée; paroîtra-t-il ſi ridicule de croire que la nutrition, qui n'eſt qu'une génération continuée, étant viciée par certaines maladies, puiſſe altérer cette même ſtructure, de façon que, ſans détruire ſon premier rapport, elle y en joigne un ſecond, en vertu duquel une intelligence d'un autre genre vienne s'aſſocier à la premiere? Je ne vois rien de bien étrange dans ce ſyſtême, principalement lorſque je réfléchis qu'il s'agit d'eſprits qui ne différent pas beaucoup des ames, *minuiſti eum paulo minus ab angelis* (1); qui même, ſelon le ſentiment de quelques Philoſophes modernes, ont l'aptitude d'animer des corps, c'eſt-à-dire des diables, qui ſont reconnus par ces ſavans pour les ames des bêtes, leſquelles je crois ou que j'imagine, indépendamment de cette idée, être ſujettes à la *Métempſycoſe de Pythagore*, & fournir par leur ſéjour dans le monde ſublunaire & leur tranſmigration d'un corps à l'autre, des exemplea favorables à mon opinion, en ce qu'ils ſont analogues à la réſidence

(1) *Libr. Pſalmor. cap. viij verſ.* 7.

des

des démons dans les airs, aux poſſeſſions & dépoſſeſſions. » La doctrine des génies, des intelligences ré» pandues autour de nous... eſt de toutes les religions, « dit *M. Formey* (1).

Malgré toutes ces raiſons, je ne puis me diſſimuler que j'apprête à rire à bien des gens d'eſprit, par cette façon de penſer; & ceux qui me connoiſſent ſeront ſans doute ſurpris que j'aie donné dans cette crédulité : mais la *Religion*, qui me fait croire mille autres choſes auſſi incroyables que celle-ci; mais la perplexité, l'indéciſion d'un homme tel que *Boerhaave* (2); mais l'autorité d'un *Hoffman* (3), d'un *Vanſwieten* (4), d'un *Fernel* (5), & de quantité d'autres ſavans perſonnages; mais le caractere du fait, qui trouve ſon fondement dans la nature même de notre compoſition; mais enfin la guériſon des frayeurs nocturnes d'un enfant que je penſe avoir deux fois vu opérée par des prieres, m'ont déterminé à croire qu'il y a quelque peu de vrai mêlé parmi la foule des menſonges & des contes de vieilles que l'on débite ſur ce ſujet : & comme un Médecin ne doit négliger aucun des moyens qui peuvent concourir au rétabliſſement de ſes malades, que dans les cas où les paſſions produiſent, ſoutiennent, aggravent la maladie, il eſt de ſon devoir d'y oppoſer des préceptes

(1) Le Philoſophe Chrétien, tome 2, pag. 163. 164.
(2) Element. Chem. tom. 1, pag, 102. 103.
(3) *Diſſert. de diaboli potentia in corpora.*
(4) *Comment. in Boerhaave, paragraph.* 1072.
(5) *De abdit. rerum cauſis. lib. ij. cap. xvj.*

moraux ; de même ſa conſcience l'oblige de recourir aux prieres inſtituées par l'Egliſe, lorſqu'il ſoupçonne ou penſe que l'eſprit malin y a quelque part ; la médecine naturelle & la ſurnaturelle reconnoiſſent le même auteur, & l'on ne peut douter qu'elles ne ſe prêtent des ſecours mutuels. Avant la venue du *Meſſie* on ne pouvoit guérir les maladies démoniaques qu'en détruiſant leur foyer à l'*inſtar* de ce que nous faiſons dans les affections vermineuſes : mais comme la faculté que nous avons de chaſſer immédiatement les vers du corps ne nous diſpenſe pas d'en détruire les nids, de même la vertu que le *Divin Sauveur* eſt venu accorder aux prieres, ne nous exempte pas de faire ce qu'il convient pour corriger l'humeur atrabilaire & déterger les immondices des nerfs qui donnent lieu aux poſſeſſions, vu ſur-tout qu'il eſt à penſer que ces deux genres de cauſes ſe ſoutiennent l'une l'autre, & qu'en corrigeant la mauvaiſe diſpoſition du corps on rend la guériſon plus aiſée par les prieres, comme réciproquement on facilite l'effet des remedes phyſiques en enlevant la cauſe ſurnaturelle.

Ainſi, quoique le démon, par la maniere de vivre d'aujourd'hui, trouve preſque toujours *la maiſon nétoyée* de l'atrabile, *& parée* de tant de bonnes idées, que, fût il aidé *par ſept autres eſprits plus méchans que lui* (1), il ne pourroit trouver de quoi former ces triſ-

(1) *Cum immundus ſpiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquoſa quærens requiem, & non inveniens dicit : revertar in domum meam unde exivi, & cum venerit, invenit eam ſcopis*

tes combinaiſons, qui, ſelon *Boerhaave* (1), ont la faculté de la produire, & d'où réſultoient autrefois *des récidives pires que la premiere maladie*; quoique les cas, dis-je, d'affections ſpaſmodiques, produites par cette étrange cauſe, ſoient devenus extrêmement rares, ſi cependant il arrive qu'il s'en préſente de cette nature, nous ne devons pas moins aujourd'hui, que du temps paſſé, recourir à ſon ſpécifique. Nous y ſommes auſſi tenus que nous le ſommes de donner le meilleur remede pharmaceutique dans d'autres occaſions.

DEUXIEME CLASSE.

Des Antiſpaſmodiques matériels.

NOus avons vu que les fibres entrent en convulſion, ou parce qu'elles ſont trop *relâchées*, ou parce qu'elles ſont trop *tendues*, ou parce qu'elles ſont trop *découvertes*; que cette action peut auſſi être excitée par la ſeule activité d'une cauſe irritante quelconque, & qu'elle reçoit ſon dernier degré de force, & ſon caractere ſpaſmodique proprement dit de l'*ataxie des eſprits*; d'où il eſt évident que des remedes, qui ont la

mundatam & ornatam. Tunc vadit & aſſumit ſeptem alios ſpiritus ſecum, nequiores ſe, & ingreſſi habitant ibi & fiunt noviſſima hominis illius pejora prioribus. Luc. cap. xj. verſ. 24. 25. 26.

(1) *Et rurſum idem morbus à mente initium ducens, brevi in corpore bene ſano bilem atram fecit.* Aphor. de cogn. & curand. morb. §. 1090.

vertu de combattre les affections ſpaſmodiques, les uns agiſſent en renforçant le tiſſu des fibres, ce ſont les *Antiſpaſmodiques fortifians*; d'autres en aſſoupliſſant, en détendant leur tiſſu, ce ſont les *relâchans;* les troiſiemes, en réparant les défauts de leur enduit naturel, ce ſont les *verniſſans*; enfin, qu'il eſt des Antiſpaſmodiques dont la vertu conſiſte en ce qu'ils temperent l'âcreté, moderent le mouvement des humeurs, ce ſont les *tempérans;* d'autres en réprimant la fougue des eſprits; effet qu'ils produiſent en les dépouillant de leur qualité de *ſtimulus*, ce ſont les *calmans*; ou en rétabliſſant l'équilibre de leur diſtribution, ce ſont les *irritans.*

Cependant il eſt bon d'avertir que le ſolide & le fluide ſe touchent de ſi près dans la machine, qu'un remede ne peut gueres agir ſur l'une de ces parties, ſans faire quelque impreſſion ſur l'autre; que leurs vices reſpectifs ſont ſouvent ſuſceptibles de correction par un même agent, & par conſéquent que dans la nature il n'eſt peut-être pas de remede dont l'effet ſoit ſimple, ou qui ne poſſede qu'une ſeule qualité; ainſi l'ordre que nous aſſignons aux Antiſpaſmodiques proprement dits, relativement à leurs effets, ſe déduit de leur faculté principale, & lorſqu'une même ſubſtance poſſédera des qualités éminentes qui ſe rapportent à différens genres, nous en ferons mention dans différens articles.

PREMIER GENRE.

Les Antiſpaſmodiques fortifians.

LES Antiſpaſmodiques fortifians ſont *toniques* ou *nervins ;* j'appelle fortifians *toniques* les remedes qui raffermiſſent le tiſſu des parties, par l'effet qu'ils produiſent à l'extérieur des fibres : j'appelle *nervins* ceux dont la vertu pénetre juſqu'à leur intérieur.

Les toniques ſont *ſimples* ou *compoſés :* ils ſont ſimples, s'ils reſſerrent les fibres en opérant ſur leur élaſticité ſeulement ; ils ſont compoſés, s'ils produiſent cet effet, en agiſſant en outre ſur leur irritabilité.

L'eau médiocrement froide, *le vitriol de Mars*, *l'alun*, *les ſels terreſtres*, *les feuilles & écorces de chêne*, *les racines* de *plantain*, de *fraiſier*, de *tormentille*, de *quinte-feuille*, de *biſtorte*, de *brunelle*, *d'argentine*, de *mille-feuille*, de *centinode*, le *ſang de dragon*, le *cachou*, la *pierre hæmatite*, &c. ſont des toniques ſimples.

L'eau très-froide, la *neige*, la *glace*, les *écorces de caſcarille du Pérou*, *de ceriſier*, d'*aube-épine*, d'*hipocaſtan*, les *fleurs de grenade*, *la petite centaurée*, la *verge d'or*, la *véronique*, la *bétoine*, les *fruits acerbes*, & autres aſtringens amers ou acides, ſont des toniques compoſés.

Pour comprendre la maniere d'agir de ces remedes, il faut ſe repréſenter les fibres des corps animés comme

un lacis, un tiſſu de fibrilles ſéparées les unes des autres par un liquide ſubtil, que le froid externe condenſe, reſſerre, que le contact des corps poreux abſorbe ; ſonger que le volume de l'intermede étant diminué de l'une ou de l'autre de ces manieres, les fibrilles écartées ſe rapprochent par leur pente mutuelle, & rendent la fibre plus denſe, plus compacte & plus ferme ; effet qui doit être plus conſidérable, & de plus de durée, ſi l'abſorption imbibe le parenchyme même de la fibre, puiſqu'alors chaque fibrille eſt pliſſée, ſes bouts ſont ramenés vers ceux de ſes voiſines, & retenus comme par autant de pinces qui les ſerrent & les aſſujétiſſent l'une contre l'autre : la fibre eſt donc raccourcie & d'autant plus fortifiée, qu'elle eſt par ces moyens fixée dans ſes dimenſions : telle eſt l'idée que je me forme de l'action des toniques ſimples. Je conçois que le froid des uns en condenſant la roſée intermédiaire, occaſionne un contact plus intime entre les élémens ; que la vertu *bibule* des autres abſorbe cet humide radical, fronce, ſerre les endroits foibles de la fibre : & pour l'explication de la maniere d'agir des remedes compoſés, je conſidere la froidure exceſſive, l'amertume, l'acidité, &c. comme des *ſtimulus* qui, excitant les fibres à ſe contracter, à rapprocher leurs éléméns, ajoutent à l'efficace de l'autre cauſe. Je crois en conſéquence que le grand froid roidit les membres en figeant l'*oing* naturel des fibrilles ainſi contractées ; c'eſt-à-dire, que tandis que le froid, par ſon âpreté irritante, détermine les élémens d'une fibre à ſe rap-

procher ; il épaiſſit, coagule en même-temps l'humeur onctueuſe qui les lubrifie, ce qui les colle fixement les uns contre les autres, & prive la fibre de ſa flexibilité.

Les fortifians *nervins* ſont compoſés d'une huile très-volatile, très-exaltée, très-pénétrante, combinée avec une légere portion de terre & de ſel, ils ont la forme d'*eſprits*, d'*huile éthérée*, & *de réſine*.

Le vin, *l'eau-de-vie*, *l'eſprit de vin*, *celui de froment*, *de génièvre*, les *acides minéraux* dulcifiés par ces eſprits, les plantes aromatiques, la *ſauge*, le *romarin*, le *thym*, le *ſerpolet*, la *menthe*, la *méliſſe*, la *lavande*, *l'aurone*, *l'ivette*, *les feuilles d'oranger*, *les écorces de ſon fruit*, *celles de citron*, *la canelle*, *les cloux de girofle*, *le macis*, *la noix-muſcade*, les huiles ſéparées de ces aromates par la diſtillation, les liqueurs ſpiritueuſes qu'on en retire, telles que *l'eau de Cologne*, *de lavande*, *l'eau magiſtrale*, de *la Reine d'Hongrie*, les eſprits de *menthe*, de *méliſſe*, les différentes ſortes de *teintures aromatiques*, la *térébentine*, ſon *huile*, les baumes de *Pérou*, de *Copahu*, de la *Méque* ; les *réſines*, les *gommes férulacées*, le *galbanum*, le *ſagapenum*, l'*opopanax*, la *myrrhe*, le *maſtich*, l'*encens*, l'*oliban*, la *gomme élémi*, *anima*, *caranna tacamahaca*, l'*ambre*, le *ſuccin*, & quantité d'autres drogues pareilles, ſont autant de fortifians *nervins*.

Ces remèdes poſſédent une qualité *ſtimulante*, *deſſiccative*, *attractive*.

La douleur que produit l'application de la ſimple eau-de-vie ſur les coupures, fait aſſez connoître la vertu *ſti-*

mulante des ſpiritueux; & ſi on réfléchit à la légereté que doivent avoir des particules huileuſes extrêmement raréfiées par les atômes du feu dont elles ſont imprégnées, & dans lequel elles nagent, & au mouvement de tourbillon qu'elles en reçoivent, on comprendra que leur impreſſion eſt bien capable de chatouiller les fibres & de les exciter à la contraction.

On ſçait, par les expériences de Mrs de *Réaumur* (1) & *Hahn* Profeſſeur d'Utrecht (2), combien les eſprits déphlegmés ſont avides d'eau; on connoît leurs effets ſur les chairs; c'eſt un endurciſſement, un racorniſſement qui en rapproche les élémens, & empêche leur déſunion putride; les remédes ſpiritueux filtrés à travers le tiſſu parenchymateux des fibres, dégagés de leurs parties terreſtres, aqueuſes, trop groſſieres pour pouvoir enfiler ces routes étroites, ces remédes, dis-je, ainſi épurés doivent donc abſorber très-efficacement l'humide radical, & donner lieu à un contact plus immédiat entre les élémens des fibres, c'eſt-à-dire, les fortifier en les *deſſéchant*.

Si de plus on fait attention que les eſprits, les huiles eſſentielles ſont de même nature que les réſines, dont elles ne diffèrent que par la conſiſtance, & que ces dernieres ont la propriété de s'électriſer par le frottement; on n'aura aucune peine à croire que les ſpiritueux, les réſines, circulant dans les tuyaux infiniment petits des

(1) Mém. de l'Acad. Royale des Sciences en 1733.
(2) *Diſſert. inaug. de efficaciâ mixtionis in mutand. corpor. voluminib.*

nerfs, deviennent *électriques*, & électriſent un peu leur conducteur ; par conſéquent que ces drogues ont encore en cette qualité la vertu de rapprocher les élémens, puiſque les corps médiocrement électriſés s'attirent l'un l'autre.

On doit, outre les remédes pharmaceutiques, rapporter aux Antiſpaſmodiques fortifians les *exercices du corps*, les *frictions*, les *compreſſions*, & les *analeptiques*.

Les *alimens* de bons ſucs, pris ſelon les régles de l'Hygiéne, fourniſſent des élémens également propres à former des fibres robuſtes, & à fortifier celles qui ſont débiles ; la *compreſſion* ſoutient ces dernieres contre les cauſes extenſives, & prévient ainſi leur affoibliſſement ultérieur ; les *frictions*, les *exercices*, en animant la circulation, produiſent une chaleur qui réſout, fait évaporer les ſéroſités ſurabondantes ; ils excitent un mouvement dans les ſolides & les fluides qui rapproche leurs élémens, en exprime l'humide radical, le condenſe, multiplie leurs points de contact, rend le *cambium* ou le liquide nourricier plus glutineux, & les ſolides plus compacts.

DEUXIEME GENRE.

Les Antiſpaſmodiques relâchans.

LA volubilité des fibrilles dépend de la roſée onctueuſe dont nous venons de parler, laquelle lubrifie les ſurfaces & empêche leur engrainement mutuel. L'interpoſition des molécules ſouples, flexibles, liſſes, polies de cet oing, entre les élémens des ſolides, fait l'effet d'autant de petits coins qui ſéparent les ſurfaces; ce ſont autant de globules qui en rempliſſent les aſpérités, autant de roulettes qui prêtent leur lubricité; au moyen de quoi les fibrilles conſervent, récuperent leur liberté de mouvement, ou la faculté de gliſſer les unes ſur les autres, & de relâcher la fibre qui en eſt formée.

D'après cette idée, les *relâchans* ſont tout ce qui raréfie cet oing ou mucoſité naturelle, tout ce qui entretient ſa liquidité, tout ce qui ſupplée à ſon défaut.

Le feu eſt l'ame de la rareſcence & de la liquidité des corps; les graiſſes, ſurtout, ne ſont fluides qu'à proportion de la quantité de feu dont elles ſont imprégnées; une diminution peu conſidérable de cet élément les fige, & au contraire ſon abondance les étend, les raréfie, les dilate, les atténue; puis donc que l'humide radical eſt onctueux, la douce chaleur doit être un Antiſpaſmodique relâchant de la premiere eſpéce; ce qui eſt conforme à l'expérience qui apprend qu'un moyen très-efficace de faire ceſſer les ſpaſmes, c'eſt d'appliquer des *lin-*

ges, des *briques chauffées* sur la partie affectée, de faire prendre intérieurement de l'eau ou quelque infusion *chaude*. L'effet Antispasmodique des *frictions*, des *fomentations*, des *sinapismes*, des *linimens aromatiques*, dérive en partie de la chaleur qu'ils produisent.

L'eau & *l'huile* sont des Antispasmodiques relâchans de la seconde espéce ; la grande ténuité, la soupleſſe extrême, l'uni, le poli parfait des particules constitutives de ces substances, leur donnent accès dans les pores du parenchyme des fibres : or la Physique nous apprend que l'eau est capable de soulever des poids énormes par son insinuation, & l'on sçait que le corps humain est formé de membranes, de chairs & d'os qui sont autant d'éponges qui aiment à être rassasiées d'huile, & qui la boivent, pour ainsi dire, avec la plus grande avidité ; les particules de ces substances s'insinuent donc très-facilement entre les fibrilles, elles désengrainent leurs surfaces, elles rempliſſent leurs aspérités, elles les enduisent, les lubrifient, & suppléent ainsi au défaut de leur mucosité naturelle, la réparent & la corrigent.

Le *petit lait*, les *émulsions*, le *blanc de baleine*, l'huile *d'amande douce*, celles de *lin*, *d'olives*, de *chenevi*, les syrops *d'althea*, de *nénuphar*, de *violettes*, de *pas-d'âne*, de *coquelico*, de *pivoine* ; les *fomentations*, les *bains*, les *embrocations chaudes*, les *eaux thermales*, &c, ne produisent leurs effets Antispasmodiques dans certaines circonstances, qu'en relâchant le tissu des fibres, qu'en leur conciliant de la soupleſſe & de la ductilité de la manière dont l'on vient d'expliquer.

Il eſt une autre ſorte de relâchans de l'eſpéce huileuſe, ſavoir, les relâchans *ſédatifs* : la vertu de ces remédes eſt uniquement relative à la vie, & conſiſte dans un principe onctueux d'une volatilité ſi extrême que, ſans s'arrêter aux interſtices ſur leſquels les autres relâchans opérent, il pénétre juſqu'au ſiége le plus intime du ſentiment. C'eſt moins une graiſſe ou une huile fournie par le reméde, qu'une roſée moëlleuſe qui s'en échappe; c'eſt la quinteſſence des huileux, l'ame, le principe conſtitutif du gras, ou ſon élément pur dégagé de tout alliage terreſtre & ſalin. La ſoupleſſe des particules de ces exhalaiſons, le poli, la lubricité de leur ſurface, l'exiguité de leur volume, les rendent propres à s'inſinuer dans des réduits abſolument inacceſſibles aux huiles maſſives, aux graiſſes & à l'eau, quelque atténuées que ces ſubſtances puiſſent être; & le mouvement inteſtin dont elles ſont agitées, leur fournit la force néceſſaire pour atteindre aux derniers élémens des fibres ou au ſiége immédiat de leur ſenſibilité; les remédes qui contiennent une huile de cette nature doivent donc être des relâchans au premier chef, puiſqu'en enduiſant ces élémens, ils les rendent inſenſibles au chatouillement de leur contact mutuel; ce qui leur fait perdre leur tendance à l'approchement réciproque & prive la fibre de ſon irritabilité.

L'opium eſt le premier des relâchans de cette eſpéce, laquelle comprend la *juſquiame*, la *mandragore*, la *cynogloſſe*, la *cigue*, la *bella dona*, les *ſolanums*, le *muſc*, le *camphre*, le *ſaffran*, le *caſtoreum*, les *mou-*

cherons de chandelles, le *charbon de la laine*, la *veſſe-de loup*, le *béſoard animal*, &c, les eaux ſimples diſtillées des fleurs de *prime-verre*, de *tilleul*, de *muguet*, de la *Reine-des prés*, de *caille-lait*, du *ſeau de Salomon*, de *ceriſes noires*, de *coquelico*, de *pivoine*, & autres.

Enfin, on doit mettre au rang des Antiſpaſmodiques relâchans certaines opérations chirurgicales qui détendent les fibres en les *déſempliſſant*, en les *coupant*, en *enlevant* la cauſe méchanique de leur diſtention; telles ſont la *ſaignée*, les *inciſions*, l'opération du *trépan*, & celles par leſquelles on *enleve* les corps étrangers, on *remet* les membres luxés, on *rétablit* les piéces d'os fracturés.

La *ſaignée* ôte la pléthore générale, elle diminue la particulière, & modère l'impétuoſité du ſang; par conſéquent elle fait l'effet d'Antiſpaſmodique relâchant, lorſque la tenſion des fibres qui donne les convulſions, eſt produite par la plénitude des vaiſſeaux & par l'inflammation de quelque partie nerveuſe.

Si cette plénitude dérive de la compreſſion d'une partie du cerveau par la dépreſſion du crâne ou par un épanchement de ſang conſidérable, le rétabliſſement de la piéce enfoncée par l'opération du trépan, en faiſant ceſſer la pléthore particulière, en rétabliſſant l'équilibre de la diſtribution des eſprits, acquiert le titre de relâchant.

Il en eſt de même des *inciſions* qui deviennent Antiſpaſmodiques, lorſqu'elles arrêtent les contractions ſpaſtiques en débridant des fibres, qui, par un défaut de

ſoupleſſe, réſiſtent aux efforts que la nature fait; ou en coupant celles qui ſouffrent de la ſolution de continuité de leurs voiſines.

Enfin les opérations par leſquelles on *remet* les membres luxés, on *rétablit* les portions d'os caſſés, on *enleve* les eſquilles ou autres corps étrangers engagés dans les parties nerveuſes, ont la qualité Antiſpaſmodique de l'eſpéce dont il s'agit, lorſque la diſtraction des fibres qu'elles font ceſſer, eſt la cauſe des mouvemens convulſifs.

L'on voit donc de tout ce qui vient d'être dit, que le genre relâchant renferme quatre eſpéces qui ſont les relâchans *ſecs*, les relâchans *humides*, les relâchans *ſédatifs*, & les relâchans méchaniques.

TROISIEME GENRE.

Les Antiſpaſmodiques verniſſans.

QUAND *Boerhaave* ne nous auroit laiſſé que l'avertiſſement du 75e de ſes Aphoriſmes, il eût toujours mérité l'immortalité ! Ce grand homme nous avertit de ne pas imiter la mauvaiſe pratique des idiots & des charlatans qui ne penſent qu'à faire ſortir des glaires du corps, ſans conſidérer que nos fibres ont beſoin d'être enduites & recouvertes de mucoſités qui les garantiſſent de l'impreſſion trop vive des matières âcres qui les touchent dans l'état de ſanté comme dans celui de maladie : en effet, il n'arrive que trop ſouvent que les purgatifs &

autres évacuans donnés inconsidérément, n'emportent pas seulement les glaires morbifiques, mais entraînent aussi celle qui est naturellement dûe aux fibres ; il en résulte moins une guérison qu'un échange, & même un surcroît de maladie : les glandes trop fatiguées s'irritent, deviennent trop sensibles par relâchement, leurs follicules ne retiennent plus assez leur glu pour lui donner, par l'absorption de la sérosité, le degré de consistance requis. Les fibres se trouvent donc trop peu garanties, les humeurs les irritent, les agacent par leurs sels, & de-là résultent des affections vaporeuses, des contractions spasmodiques.

C'est dans ce cas que les *huileux*, les *mucilagineux*, les *terres absorbantes*, les *chaux métalliques*, deviennent Antispasmodiques en toute rigueur.

Les deux premières de ces substances suppléent au défaut du *mucus* par leur viscosité propre ; les terres absorbantes lui rendent le degré de consistance qu'il a perdu. Les chaux métalliques, les terres bolaires réunissent ces deux avantages.

Il est inutile de s'arrêter sur la manière d'agir des huileux & des mucilagineux ; leur viscosité la fait assez comprendre ; mais celle des deux autres a besoin de quelque éclaircissement.

Je ne touche pas ici à la question si ces remédes peuvent entrer dans la masse du sang. Il me suffit qu'ils aient la faculté de rétablir la consistance du *mucus* naturel des premières voies ou d'y suppléer, pour être autorisé à les considérer comme Antispasmodiques proprement dits.

Or la vertu *bibule* des corps terreſtres eſt une propriété connue & qui les rend capables d'abſorber l'excès d'humidité, ou cette ſéroſité ſurabondante qui auroit dû être repompée par les tuyaux aſpirans des cryptes glanduleuſes ; ils font donc, à l'égard de ces mucoſités, ce que fait la brique que le Maçon plonge dans le ſeau de ſon mortier trop liquide ; ils leur donnent de la conſiſtance en s'imbibant de l'humidité ſuperflue : d'ailleurs, le mouvement périſtaltique broye, mêle les corps & les terres métalliques & bolaires avec l'enduit trop clair ; & de cet amalgame comparable à celui du ſable & de la chaux délayés enſemble, réſulte une maſſe ou une pâte plus conſiſtante & mieux liée.

Mais les *chaux métalliques* & les *terres bolaires*, outre la faculté de rendre par leur mêlange le degré de conſiſtance requis au *mucus*, ont auſſi la propriété d'en remplir les fonctions : dans les cas de la dénudation des fibres, la *terre ſigillée*, le *cachou*, le *bol d'Arménie*, l'*antimoine diaphorétique*, la *matière perlée*, le *bézoard minéral*, &c, fourniſſent par l'onctuoſité de leur ſubſtance, un enduit très-doux, & qui ne le céde aucunement au naturel pour ce qui regarde la molleſſe du contact, & qui ne peut manquer de procurer le même ſoulagement à cette excoriation interne, que celui que produiſent la *céruſe*, le *minium*, le *magiſtère de biſmuth*, &c. appliqués ſur les externes. De plus, ſi on réfléchit que les fibrilles, les houpes nerveuſes ſe froiſſent mutuellement, en s'agitant dans les affections ſpaſmodiques, que ces froiſſemens d'organes ſi tendres, ſi ſenſibles,

ſibles, ſi délicats, les échauffe, les irrite, & anime en conſéquence davantage le mouvement déſordonné ; on concevra que la *chaux* dont j'ai parlé, la *corne de cerf*, les *mâchoires de brochets*, les *huileux*, les *mucilagineux*, ſont encore à cet égard l'effet Antiſpaſmodique, parce qu'en s'interpoſant entre les corpuſcules, ils parent à l'inconvénient du froiſſement, & empêchent ainſi le progrès de l'orage : par conſéquent l'*antimoine diaphorétique* que l'on avoit voulu abſolument exclure du rang des Antiſpaſmodiques, les *terres abſorbantes*, les *os d'animaux* qui n'y étoient plus admis que dans le cas d'aigreurs, poſſédent des titres qui leur méritent une conſidération plus étendue.

QUATRIEME GENRE.

Les Antiſpaſmodiques tempérans.

LA ſanté a ſes degrés de latitude : dans l'état naturel, les humeurs peuvent s'écarter de leur bénignité, acquérir quelque peu d'acrimonie, heurter plus rudement les fibres, ſans que le bon ordre de l'économie en ſoit troublé. Les cauſes irritantes doivent être même bien fortes pour produire des ſpaſmes proprement dits, lorſque la conſtitution eſt robuſte : nous voyons, par exemple, tous les jours des perſonnes ſe livrer à des emportemens terribles ſans s'en trouver mal ; d'autres jouir de la meilleure ſanté, quoiqu'elles rendent tous les jours des vers. Les Payſans boivent du cidre, du vin,

de la bierre très-aigre, ſans en être incommodés ; ainſi ſi tous les Sujets étoient d'une forte complexion, les remedes *tempérans* ſeroient aſſez rarement employés dans les maladies ſpaſmodiques, & n'y ſerviroient preſque que dans les cas d'empoiſonnement ; mais l'état de foibleſſe innée ou acquiſe des neuf dixiemes des hommes, rend ces remedes d'un uſage plus fréquent. En effet, la plûpart des ſpaſmes reconnoiſſant une irritabilité trop exquiſe des fibres pour cauſe, leur traitement n'exige pas ſeulement les remedes qui ont la vertu de corriger poſitivement cet excès, mais auſſi ceux qui y remédient négativement, parce qu'en attendant qu'on ait détruit la cauſe principale ou prochaine de la maladie, l'on doit arrêter les impreſſions de celles qui n'ont trop d'énergie que relativement à la mauvaiſe conſtitution de l'irritabilité : or nous avons déja fait obſerver que lorſque l'irritabilité eſt devenue exceſſive, des cauſes très-légeres ſuffiſent pour mettre le genre nerveux en ététiſme, & produire de grands ravages.

C'eſt principalement ſur cette conſidération que les remedes propres à combattre certains *ſtimulus* qui ſe développent à la faveur de l'état ſpaſmodique & qui l'aggravent, doivent entrer dans la claſſe des Antiſpaſmodiques proprement dits, & que nous rapportons les *délayans*, les *fondans*, les *réſolutifs*, les *abſorbans*, les *obvolvans*, les *rafraîchiſſans*, les *antifermentans*, les *anthelmintiques*, les *vomitifs* & les *purgatifs*, au genre des *tempérans*.

Les délayans produiſent leurs effets par l'*eau*, les fondans par le *ſel*, les réſolutifs par le *ſoufre* & par le *phlogiſtique*.

L'*eau* tempere toutes ſortes d'acrimonie, en diſperſant les molécules âcres, de façon que celles qui flottent dans le corps du fluide, ceſſent d'atteindre les fibres, & que celles qui nagent à leur ſurface, agiſſent ſur une plus grande étendue, par conſéquent avec moins d'énergie. Le *petit lait*, les *bouillons clairs*, la *limonade*, les *légeres tiſanes*, les infuſions d'herbes apéritives, ſont miſes au rang des délayans, parce qu'à la rigueur ils ne ſont que l'eau rendue plus act ve & plus pénétrante.

Les *fondans* inciſent les matieres glaireuſes impregnées d'acrimonie, & leur procurent la mobilité & la ténuité requiſe à l'expulſion. Nous y rapportons les *eaux minérales*, tant froides que chaudes, les décoctions *déterſives*, *dépuratives*, *vulnéraires*, le *mercure doux*, le *borax*, les *ſels neutres*, les poudres de *cloportes*, de *vers de terre*, la *chair de viperes*, &c.

Les *réſolutifs* agiſſent par des exhalaiſons qui furetent les plus petits recoins de la machine, s'amalgament avec les matieres concretes qui s'y trouvent, & operent leur diſſolution. Le *camphre*, le *bézoard*, les fleurs de *benjoin*, de *ſoufre*, le *ſuccin*, les *baumes*, les *gommes férulacées*, les plantes *aromatiques*, leurs *huiles eſſentielles*, les *ſels volatils*, appartiennent à cette claſſe, de même que l'*æthiops* & le *cinnabre*, ſi la vertu antiſpaſmodique qu'on leur attribue eſt réelle.

La *magnéſie*, les *coraux*, les *yeux d'écréviſſe*, les

écailles d'œufs, les *coquillages*, l'*os de ſéche*, les *mâchoires de brochet*, la *corne de cerf philoſophiquement préparée*, l'*antimoine diaphorétique*, la *matiere perlée*, le *bézoard minéral*, &c. ſont les abſorbans dont l'on ſe ſert communément; leur vertu, relative à la matiere qui excite les ſpaſmes, conſiſte dans la propriété qu'ils ont d'abſorber les aigreurs, & de détruire quelques autres âcretés.

Les *obvolvans* ſont huileux ou mucilagineux. Les huileux ſont la *crême*, le *beurre frais*, l'huile d'*amandes douces*, celles d'*olives*, de *noix*, de ſemences de *navet* & de *chénevi*; elles enveloppent par leur onctuoſité les pointes des ſels, & les empêchent par-là de ronger, de piquer les fibres.

Les *blancs d'œufs*, les ſemences de *coings*, de *pſyllium*, les bayes d'*if*, les *fleurs de tilleul*, les racines de *pivoine*, de *grande conſoudre*, de *bouillon blanc*, de *mauve*, d'*althéa*, les fleurs & feuilles de *violettes*, les différentes ſortes de *gui*, les *gommes*, les gêlées de *veau*, de *cornes de cerf*, &c. fourniſſent les *mucilagineux*, dont la maniere d'agir eſt la même que celle des huileux.

Les *rafraîchiſſans* ſont les *tamarins*, les grappes de *ſumac*, de *berbéris*, le jus de *citron*, le *vinaigre*, l'eſprit de *nître*, celui de *vitriol*, la crême de *tartre*, le *nître*, le *ſel d'allélluia*, les fruits d'été, &c. ils détruiſent l'alkaleſcence des humeurs, arrêtent leur putridité, temperent leur acrimonie, fixent & abſorbent leurs ſoufres trop développés, & ſont par-là de vrais Antiſpaſmodiques, lorſque l'affection tire des forces

de la rancidité des ſucs, de leur alkaleſcence, d'une bile trop exaltée, ou de la légere phlogoſe des fibres, leſquelles étant gonflées, ſe froiſſent mutuellement & s'échauffent. *Frédéric Hoffman* étoit ſi perſuadé de la vertu antiſpaſmodique des rafraîchiſſans, qu'il fait entrer le nître dans toutes ſes poudres tempérantes.

Les *antifermentans* empêchent les végétaux qui nous ſervent de boiſſon & de nourriture, de ſuivre leur mouvement ſpontanée de fermentation ; ils ſuſpendent ce mouvement lorſqu'il eſt excité ; ils boivent, ils abſorbent la ſurabondance d'air qu'il produit, & qui, ſelon les expériences *Hallériennes*, eſt un aiguillon très-efficace, ou tout au moins ils en affoibliſſent l'élaſticité.

Ces remedes ſont, ou des vapeurs aqueuſes, ſoit pures, ſoit ſubtiliſées par le principe volatil des plantes balſamiques, ou des acides qu'on tire des minéraux par la diſtillation ; ſavoir, l'eſprit de *vitriol*, de *nître*, de *ſel commun*, les différentes ſortes d'*æthers*, la *liqueur minérale anodyne de Hoffman*, l'*eſprit de nître dulcifié*, ou des amers toniques fournis par les végétaux, tels que l'*abſynthe*, la *petite centaurée*, l'*aigrémoine*, la *véronique*, la *germandrée*, les *bayes de laurier*, les *fleurs de grenade*, les *coquilles de noix*, les *écorces d'oranges*, la *myrrhe*, l'*aloës*, les *élixirs*, &c. ou enfin des amers ſalins, connus ſous les noms de *ſel de glauber*, de *tartre vitriolé*, de *ſel polychreſte*, de *terre foliée*, de *ſel ſédatif*, &c.

La vertu antiſpaſmodique, que nous attribuons à ces remedes, eſt fondée ſur les expériences de M. *Hal-*

les (1), par lesquelles il est prouvé que les vapeurs aqueuses & les esprits sulphureux ont la propriété d'absorber l'air ou de détruire une partie de son élasticité; sur la pratique des Marchands de vin, qui, pour empêcher la fermentation du vin, parfument leurs tonneaux avec des meches de soufre allumées; sur celle des Brasseurs, qui, pour faire des bierres de garde, font entrer le houblon dans leur composition. L'estomac est comme un tonneau qui reçoit des matieres fermentables, & d'autant plus susceptibles de ce mouvement, que la chaleur humide de ce viscere y est favorable.

Les *anthelmintiques* sont les *huileux*, les *drogues fétides* qui suffoquent les vers, les *mercuriaux*, les *acides* qui les empoisonnent, les *absorbans pierreux* qui les déchirent, les *salins* qui les dissolvent & brisent leurs nids, les *vomitifs* & les *purgatifs* qui les évacuent.

CINQUIEME GENRE.

Les Antispasmodiques calmans.

LE principe *calmant* est le même que le *sédatif*. Il prend ces différens noms selon qu'il agit sur les solides ou sur les fluides du système nerveux. Je l'appelle *sédatif* lorsque je considère les changemens qu'il produit

(1) La statique des végétaux & l'analyse de l'air, chap. VI. exper. 96 & suiv. *Item. appendice exper. iij. & iv.*

dans le tiſſu des nerfs; *calmant* lorſque je porte mon attention ſur la modification qu'il donne aux molécules des eſprits; ainſi la même ſubſtance eſt ſédative & calmante comme un même liquide eſt relâchant & délayant.

Nous avons expliqué ſes effets ſur les ſolides au Paragraphe des relâchans : ici nous conſidérerons ceux qu'il produit ſur les fluides.

Il faut donc ſe rappeller que cette ſubſtance eſt du genre des huileux; mais pour produire l'effet calmant, l'huile a beſoin d'être extrêmement atténuée, diviſée, dépurée. De fait, ſes molécules forment, par leur tendance mutuelle, des maſſes trop groſſières pour pouvoir s'inſinuer dans les tuyaux infiniment petits des nerfs, & leur alliage avec le principe ſalin donne des compoſés qui n'ont pas cette douceur, cette onctuoſité qui doit rendre leur nature oppoſée aux caractères ſtimulans. Cette ſubſtance ne devient donc Antiſpaſmodique calmante que lorſqu'elle ſe trouve dans toute ſa pureté, & combinée avec des particules de feu, qui la réſolvant dans ſes atômes ou parties élémentaires, en font des eſpéces de furets.

Sous cet état la volatilité de ces parties eſt ſi conſidérable, qu'elles ont beſoin d'être arrêtées & retenues par quelque matière fixe qui leur ſerve d'étui, de frein ou d'enveloppe; ſans quoi elles ſe diſſiperoient en pure perte, & ſe ſouſtrairoient à la diſpoſition du Médecin. C'eſt pour cette raiſon que l'Etre, infiniment ſage, les a renfermées dans des boëtes gommeuſes & réſineuſes,

qui, s'amolliſſant par la chaleur naturelle ou ſe diſſolvant dans nos ſucs, laiſſent ſortir le parfum au profit de l'économie animale : l'exiguité des particules de ces exhalaiſons, leur nature éthérée, huileuſe, balſamique, les mettent en rapport avec les filamens nerveux & les eſprits. Elles paſſent donc dans ces filières, partie en s'imbibant dans les ſillons des houppes nerveuſes qui garniſſent l'intérieur des viſcères, comme le prouvent les expériences du Docteur *Robert Whytt* (1), partie en enfilant la route ordinaire de la circulation. Elles s'uniſſent, ſe mêlangent intimement avec les globules ſpiritueuſes ; elles les enduiſent, elles en égaliſent les aſpérités, rempliſſent les échancrures, enveloppent les pointes ſaillantes, rétabliſſent ainſi leur douceur naturelle, lorſqu'elle eſt altérée, & peuvent même les polir à l'excès, ſi on abuſe du remède qui les fournit. En effet, le mêlange trop abondant de ces particules calmantes avec le liquide nerveux, peut former un mixte ſi émouſſé, ſi dépourvû de piquant, que l'irritabilité des nerfs ceſſera d'être ſenſible à ſon contact.

Ces remédes ſont de deux eſpéces. Dans les uns, le principe calmant eſt moins abondant, moins lié, moins onctueux ; ceux-ci enduiſent la ſurface des eſprits, ſans gêner leur liquidité. Ils refrenent leur vertu irritante ſans l'étouffer : ce ſont les *anodyns*, au nombre deſquels on compte le *camphre*, le *ſaffran*, le *muſc*, l'*ambre*, le *bezoard*, le *caſtoreum*, les eaux ſimples diſ-

(1) Journal de Médecine, Juillet 1758.

tillées des fleurs de *primeverre*, de *caille-lait*, de *muguet*, de *lis blanc*, de *Reine des prés*, de *ſureau*, de *ceriſes*, de *coquelico*, de *camomille*, de *pivoine*, de *méliſſe*, de *mille-feuille*, de *tilleul*, d'*acacia*, &c.

Le principe calmant eſt plus abondant dans les autres; ſa conſiſtance eſt plus tenace, plus gluante, plus viſqueuſe. Ainſi en enduiſant les eſprits, ils les privent totalement de leur qualité irritante; en s'amalgamant avec eux, ils les engluent, les fixent & ſuſpendent leur mouvement; on les connoît ſous le nom des *narcotiques*; l'opium eſt à leur tête, & l'on y rapporte la *juſquiame*, la *cynogloſſe*, la *mandragore*, la *cigue*, la *belladona*, les *ſolanums*, les *moucherons de chandelle*, le *charbon de la laine*, le *ſtramonium*, &c.

SIXIEME GENRE.

Les Antiſpaſmodiques irritans.

LE liquide nerveux eſt l'aiguillon propre des fibres; il eſt la principale cauſe déterminante de leur contraction; c'eſt même lui qui régle les degrés de force de cette action: ainſi dès que les fibres d'une partie reçoivent une plus grande quantité de ce liquide que celles de leurs antagoniſtes, l'équilibre eſt rompu à l'avantage de celles-là, & cet effet doit avoir également lieu à l'égard des différens ordres de fibrilles qui entrent dans la conſtruction d'une fibre.

Les *irritans* peuvent donc diſſiper les ſpaſmes d'une

partie ; 1° en excitant des contractions pareilles dans une autre. Les esprits appellés vers ce dernier endroit par l'action irritante, se portent en moindre quantité vers le premier ; ce qui produit une diversion. C'est ainsi que l'éternuement fait cesser le hoquet..... *Sternutationes supervenientes solvunt singultum* (1). J'ai vû, dit M. *Vanswieten*, lorsque j'irritois légerement les intestins, un spasme se former dans le lieu irrité ou à son voisinage, & quelquefois dans ces deux endroits à la fois. Si je chatouillois alors quelque autre portion, j'ai vû le premier spasme cesser & un pareil se produire dans quelque lieu. Il est très croyable, poursuit cet *illustre auteur*, que tous les remédes que nous appellons *carminatifs* agissent à-peu près de cette manière. En effet, on observe qu'ils produisent les flatuosités, & qu'ils les dissipent ; car si quelqu'un prend de l'esprit d'*anis*, de *liveche* ou toute autre liqueur aromatique, il aura bientôt des éructations, quoiqu'il ne se sentît auparavant nullement tourmenté de vents (2). Les remédes donc que l'on emploie pour dissiper les vents, sont, en quelque façon, venteux eux mêmes, en tant que par leurs douces irritations, ils excitent des spasmes dans le ventricule & les intestins, lesquels resserrent, amassent & accumulent les flatuosités : mais comme ces spasmes sont légers, ils servent à en faire cesser de plus violens qui tourmentent les autres portions du canal (3).

(1) *Hippocrat. aphor. 13. sect. v.*
(2) *Comment. in Boerhaave, paragrah. 650.*
(3) *Ibid. paragraph. 651.*

Nous rapportons auſſi à cette manière d'agir l'action Antiſpaſmodique du *ſel ſédatif de Homberg*. La grande ſolubilité de ce ſel, ſa cryſtalliſation en aiguilles fines lui donnent un accès très facile des premières voies dans les ſecondes; il y inciſe les humeurs viſqueuſes, déſopile les capillaires, rétablit l'ordre de la circulation, abſorbe l'alkali volatil, abat la fiévre, tandis que par ſa douce irritation ſur les différens émonctoires, particulièrement ſur ceux de la peau, il y détermine le courant des eſprits, & produit une diverſion qui met fin aux délires, aux contractions ſpaſmodiques (1), & ramene le ſommeil.

2°. Les *irritans* diſſipent les ſpaſmes encore d'une autre façon, ſçavoir, en entant un ſpaſme ſur un autre.

Comme il doit paroître étrange que ce qui irrite une partie puiſſe la relâcher, je dois ici me munir de quelque autorité. Je m'appuyerai de celle du Docteur *Rega*, qui, dans ſon ouvrage intitulé, *Methodus Medendi*, donne l'aphoriſme ſuivant. *Cùm conſtet quoque nonnumquam ſpaſmum tolli ac interceptum motum tonicum partis criſpatæ reſtitui per novum ſuperinductum & accedentem ſtimulum, patet & ipſa ſtimulantia nonnumquam relaxare, licet merè accidentaliter* (2). A l'autorité joignons des faits : la *ſtrangurie bénigne*, le *tarantiſme*, la *cardialgie vaporeuſe* me les fourniront.

(1) *Commentar. de rebus, &c. geſtis volum. viij. pag. 521.*
(2) *Accurata method. medend. paragraph. 839.*

La *ſtrangurie* produit une conſtriction douloureuſe dans l'urètre qui ſe fait principalement ſentir à ſon extrémité. Lorſque le mal eſt occaſionné par une boiſſon malfaiſante, telle que la bierre très-nouvelle, ou par quelque autre cauſe auſſi légère, on la fait promptement ceſſer en mettant dans le canal un grain de ſel, lequel n'y fait autre choſe que d'exciter des contractions différentes de celles d'où dépendoit cette eſpéce de chaudepiſſe.

La *Muſique* guérit le *tarentiſme* auſſi de cette façon : en effet, c'eſt en excitant de nouvelles vibrations dans le genre nerveux que les ſons des inſtrumens ont le merveilleux pouvoir d'arrêter celles qui produiroient les engourdiſſemens de la partie mordue, de diſſiper les ſerremens de cœur, les conſtrictions de poitrine, le priapiſme, & autres ſpaſmes dont *Baglivi* fait mention (1).

Les contractions ſpaſmodiques qui ſont l'eſſence de la *cardialgie flatulente* s'appaiſent par des *élixirs*, par des *ſpiritueux*, par des *ſels volatils* qui ne peuvent que produire de nouvelles contractions dans les fibres convulſionnées, & ajoûter ſpaſme ſur ſpaſme. Combien d'autres faits pareils ne pourrois-je pas alléguer, ſi ceux-ci ne ſuffiſoient ? Je me flatte donc que le paradoxe ſera reçu, ſi la raiſon trouve à ſe concilier avec l'æthiologie que nous en allons donner.

---

(1) *Oper. omn. diſſert. de anatom. morſu & effect. tarantulæ cap. vj.*

Pour comprendre comment l'irritation d'une partie peut la relâcher, il faut réfléchir à ſa compoſition. Chaque point aſſignable d'un viſcere quelconque, eſt un compoſé de fibres iſochrones, dont le ton varie ſelon toutes les diverſités que peuvent fournir les combinaiſons de la longueur, de la groſſeur, de la tenſion, de la denſité de chacune d'elles en particulier. En vertu de cet iſochroniſme, elles ſont ſuſceptibles de diverſes irritations, c'eſt-à-dire, que les unes ſont ſenſibles aux impreſſions d'un genre, les autres à ceux d'un autre genre; de ſorte que dans les contractions ſpaſmodiques produites par une certaine cauſe, il n'y a qu'un genre de fibres qui ſoit mis en action, & le reſte n'y a aucune part: ſi à une premiere irritation on en ajoute donc une autre d'une eſpéce différente, il eſt évident que les fibres qui ſe trouveront en analogie, en rapport ou ſynchroniques avec cette ſeconde cauſe, joueront à leur tour, & détourneront une partie du liquide nerveux, trop copieuſement déterminée vers les fibres du premier ordre, ce qui ſervira à leur relâchement.

La ſeule diverſité dans la poſition des fibres d'une partie, ou des fibrilles qui compoſent ſes fibres, peut produire le même effet: concevez des fibres longitudinales & des tranſverſes dans le tiſſu d'un viſcere, ou des fibrilles ainſi ſituées dans le parenchyme de chaque fibre d'une partie; les longitudinales ne pourront ſe contracter ſans ſe conglober ou ſe gonfler, & par conſéquent ſans diſtendre les verticales & réciproquement. Qu'à une partie dont les fibres ou fibrilles longitudina-

les ſont contractées, ſurvienne donc une autre irritation qui faſſe agir les fibres ou fibrilles tranſverſales, il en réſultera une antagoniſme d'action, un conflit d'effet entre les unes & les autres; & ſi la contraction de ces dernieres eſt ſupérieure, les fibres accourcies ſeront obligées de s'allonger, leurs mailles s'élargiront, les ſphincters s'ouvriront, la matiere irritante s'échappera, & le ſpaſme ſera ôté.

L'action des fibres fournit encore une autre idée: lorſqu'une fibre irritée ſe contracte, les fibrilles dont elle eſt compoſée gliſſent les unes ſur les autres en avançant; l'irritation étant paſſée, elles gliſſent les unes ſur les autres en reculant. Il y a donc deux forces oppoſées dans chaque fibrille, une d'*avance* ou ſyſtaltique, l'autre de *recul* ou diaſtaltique. Nous avons un exemple manifeſte de cette ſeconde force dans la diaſtole du cœur, laquelle eſt une action auſſi réelle que ſa ſyſtole, puiſqu'elle s'exerce dans ce viſcere, lors même que le ſang n'y afflue plus pour le dilater: *ipſum moveri cordi connatum eſt*, dit *Galien* (1). Cela étant, il ſe peut que la force ſyſtaltique ſoit ſenſible à un genre d'irritation, la diaſtaltique aux irritations d'un autre genre, & par conſéquent ajoutent à un ſpaſme provenu de l'irritation du premier genre, un autre ſpaſme du ſecond genre, on relâchera la partie criſpée: les ſphincters de l'anus & de la veſſie ſemblent s'ouvrir par l'attention qu'on y prête, comme ſi l'acte de l'intelli-

(1) *Apud Vanſwiet. paragraph. 675.*

gence faiſoit ici un effet analogue à cette ſeconde irritation dont nous parlons. Mais nous en avons des exemples encore mieux marqués dans l'action de certains organes, chez qui l'ordonnance de ces forces paroît renverſée, puiſque l'irritation y produit, non l'accourciſſement ou contraction des fibres, mais bien leur extenſion. La *verge*, le *clitoris*, les *nymphes*, le *vagin*, les *trompes de fallope*, leur *pavillon*, les *papilles mammaires*, l'*iris*, les *houppes nerveuſes des ſens externes*, ſont de ce nombre. Seroit-ce donc ſur ce fondement que le célebre *Hecquet* a avancé qu'il y avoit deux ſortes de ſpaſme, dont l'un eſt une contraction qui tire les fibres vers le *dedans*, & l'autre une contraction qui les tire vers le *dehors* (1).

Une quatrieme maniere par laquelle une irritation peut ſuſpendre les effets d'une autre, conſiſte en ce que celle que l'on ajoute agit dans un ſens oppoſé à celui de la premiere, ou qu'elle change l'ordre ſelon lequel elle diſtribuoit les eſprits aux fibres en convulſion : l'action du ſel marin dans la ſtrangurie, citée ci-deſſus, paroît appartenir à cette maniere d'agir, & nous y rapportons auſſi celle de l'anti-émétique de *Riviere* & des ſels neutres dans les vomiſſemens, de l'ipécacuanha dans les cours de ventre devenus habituels. *Wepferus* a remarqué (2) que dans le vomiſſement, les courants d'oſcillations commencent au *duodenum*, traverſent le

(1) Réflexion ſur l'uſage de l'opium, pag. 272.
(2) *Cicut aquat. hiſt. apud Vanſwiet.* §. 652.

pilore, & ſe répandent aux fibres de l'eſtomac, en avançant vers le *cardia*, & l'on ſait que le mouvement périſtaltique augmenté dans les dévoiemens, ſe porte des inteſtins grêles vers les gros : or, ces maladies ſont aſſez ſouvent entretenues par cette ſeule direction de mouvement, en ſorte qu'elles ſubſiſtent, quoique leur cauſe matérielle ſoit emportée ; par conſéquent un reméde qui, par ſon irritation, renverſe l'ordre de cette diſtribution, doit guérir le mal : c'eſt ce que font l'anti-émétique en queſtion, & certains ſels neutres dans les vomiſſemens ſpaſmodiques, & l'ipécacuanha dans les cours de ventre habituels. En effet, les bulles d'air que lance l'anti-émétique de *Riviere*, contre l'orifice ſupérieure de l'eſtomac, ou l'impreſſion qu'y font les ſels neutres, excitent des contractions dans cette partie, qui ſe répandent dans un ſens oppoſé à celui que *Wepfer* a obſervé ; & l'ipécacuanha donné dans les dévoiemens habituels, ſouleve de même un mouvement antipériſtaltique, qui arrête également celui d'où la maladie dépendoit.

Enfin, une derniere façon, dont une irritation en fait paſſer une autre, c'eſt l'intenſité du mouvement déſordonné ; c'eſt à-dire, que la nouvelle cauſe ajoute un dégré d'impétuoſité au torrent des eſprits par lequel la matiere irritante, attachée aux fibres ou enclavée dans les tuyaux mêmes des nerfs, eſt emportée. L'eau froide ſoulage quelquefois les convulſions de cette maniere.... *Convulſiones.... frigida multa effuſa... levat* (1).

(1) *Hippocrat. aphor. 25. ſect. v.*

En

En effet, le froid étant contraire aux nerfs, au cerveau, à la moëlle épiniere, *Frigidum inimicum.... nervis, cerebro, ſpinali medullæ* (1), l'eau froide ne peut bien faire dans des accès de convulſions, qu'autant qu'elle excite des horripilations qui, augmentant l'irruption des eſprits dans la partie affectée, la délivrent de ſes ſpaſmes par un méchaniſme ſemblable à celui par lequel le vomiſſement guérit le vomiſſement; *vomitus vomitu curatur.*

On voit par tout ce qui vient de précéder, que les Antiſpaſmodiques irritans ſont tantôt *révulſifs*, tantôt *dérivatifs.*

Ils ont la qualité révulſive, lorſqu'ils détournent le liquide nerveux de la partie affectée : ils prennent le caractere dérivatif lorſqu'ils changent le ton d'une partie en convulſion, ſoit en agaçant certaines fibres ou fibrilles auparavant tranquilles, ſoit en excitant la force diaſtaltique de celles qui ſont contractées, ſoit en renverſant la direction de leurs mouvemens, ſoit enfin en les augmentant.

Ces remedes ſont externes ou internes. Les externes ſont les *véſicatoires*, l'*aduſtion*, les *piqûres*, l'*électricité*, la *muſique*, les *odeurs déſagréables*, & autres choſes capables d'animer le jeu des nerfs & des organes des ſens.

La claſſe des irritans internes comprend les acides, les alkalis, les neutres & les phlogiſtiques.

1) *Hipocrat. aphor. 18. ſect. v.*

La liqueur minérale anodyne d'Hoffman, les différentes sortes d'*æthers*, l'*esprit de nître dulcifié*, celui de *sel*, l'*eau de Rabel*, &c. fourniſſent les acides en queſtion.

Les alkalis ſont l'*eſprit de corne de cerf*, l'*eſprit volatil huileux de Sylvius*, le *béſoardique de Buſſius*, l'*eau de luce*, l'*eſprit de ſel ammoniac*, de *ſoie crue*, l'*huile animale de Dippel*.

Les neutres ſont le *ſel ſédatif de Homberg*, le *tartre vitriolé*, le *ſel de glauber*, l'*arcanum duplicatum*, le *ſel de ſeignette*, la *mixture ſimple de Paracelſe*.

L'*eau de-vie*, l'*eſprit de froment*, de *genièvre*, les eaux *ſpiritueuſes compoſées*, les *huiles aromatiques*, les *élixirs*, les *teintures*, le *vin*, le *phoſphore*, &c. donnent les phlogiſtiques.

CHAPITRE IV.

Marquer l'uſage des Antiſpaſmodiques proprement dits dans les maladies.

PUISQUE nous avons diviſé les Antiſpaſmodiques proprement dits en *ſpirituels* & en *matériels*, l'ordre ou la correſpondance qui doit regner entre la détermination des eſpéces de ces remedes & leur uſage dans les maladies, exige que nous partagions ce chapitre en deux parties, dont l'une marquera l'uſage des Antiſpaſmodiques ſpirituels, & l'autre donnera celui des matériels.

SECTION PREMIERE.

Uſage des Antiſpaſmodiques ſpirituels dans les maladies.

NOUS avons fait obſerver en ſon lieu que la triſteſſe, les chagrins cuiſans, le ſaiſiſſement, la crainte, la colere, &c. dérangent le mouvement des eſprits, alterent leur cauſe, roidiſſent les fibres, affoibliſſent leur ton, troublent leurs oſcillations, & excitent en conſéquence des ſpaſmes, des mouvemens convulſifs en différentes parties; d'où il eſt évident que les maladies, dont nos paſſions ſont la cauſe, doivent être combattues par les Antiſpaſmodiques.

Mais quels ſont ceux qui doivent ici tenir le premier rang ? *Sanctorius* nous l'apprend lorſqu'il dit, *paſſio animi non medicinis, ſed aliâ paſſione contrariâ ſuperatur* (1). C'eſt donc aux Antiſpaſmodiques moraux qu'on doit principalement recourir, d'autant plus que les remedes phyſiques ne peuvent rien ici ſans leur ſecours. Or, l'on combat la triſteſſe par la joie, on diſſipe le ſaiſiſſement par l'aſſurance, on déſarme la colere par l'amitié ; on éloigne les objets de ces paſſions, on détourne l'eſprit de leur contemplation, en lui en préſentant adroitement d'autres capables de faire des impreſſions très-différentes ou contraires.

Les Antiſpaſmodiques ſpirituels ne ſont pas ſeulement utiles dans les maladies que les paſſions ont fait naître ; mais leur bénéfice s'étend à toutes celles qui ſont un peu férieuſes, & même encore à celles qui ne ſont graves que dans l'imagination du ſujet.

L'eſprit du malade prend un intérêt plus ou moins vif à ſon état, & ſes inquiétudes, ſes craintes, comme ſa tranquillité & ſon aſſûrance, mêlent leurs impreſſions à celles des cauſes matérielles. Les premières de ces paſſions entretiennent les ſolides dans un état ſpaſtique ; elles troublent leurs oſcillations, reſſerrent les conduits, contractent les ſphincters, bouchent les pores : les ſecondes concourent à la ſoupleſſe des fibres, dégagent les matières engouées, facilitent leur expulſion ; par conſéquent le Médecin, dont le devoir com-

(1) *De ſtaticâ medicinâ, ſect. vij. parag. 12.*

prend tout ce qui peut aider la nature, doit prêter une attention toute particulière à la manière d'être de l'esprit de son malade : le rassûrer, calmer ses inquiétudes, dissiper ses allarmes, lui procurer une assiette tranquille, c'est souvent le guérir ; c'est au moins toujours lever bien des spasmes & des embarras qui traversent les efforts de la nature. Il n'est pas rare de voir des personnes, qu'aucun remède ne soulage, se porter bien ou mal, selon la diversité joyeuse ou triste des circonstances. J'ai vû une Demoiselle qui fut guérie du soir au lendemain d'un catharre rebelle à tous mes remédes, par l'arrivée chez son pere d'un jeune homme dont elle souhaitoit & espéroit d'être aimée. J'en ai connu une autre qu'un garçon faisoit se bien ou mal porter à son gré, selon qu'il lui témoignoit de l'amitié ou qu'il lui marquoit de l'indifférence. *Irselius* (1) fait observer que l'enfantement avance par la simple persuasion d'être bientôt délivrée ; que les douleurs de ce travail convulsif se calment par la satisfaction que la mere reçoit en voyant son enfant ; celles de la lithotomie par l'aspect de la pierre dont on se trouve débarrassé. » Lorsque dans » les Hôpitaux je suivois, dit M. N., les opérations de » Chirurgie (1), j'ai eu occasion de voir plusieurs fois les » effets de la pusillanimité & de la frayeur. Je les ai ob- » servés surtout chez quelques-uns de ceux qui venoient » se faire tailler : ils se frappoient au point que leur poulx

(1) *Dissert. inaugur. de animi læti, &c. efficaciâ, parag.* 10.
(2) Recueil périodique d'Observ. tom. 2. pag. 76.

» reſtoit toujours petit, dur & concentré. J'augurois » mal alors de l'opération ; je les voyois tailler avec » toute l'habileté poſſible ; délivrés, ils ne témoignoient » aucun plaiſir ; leur poulx reſtoit dans le même état, » le reſſerrement qu'avoit occaſionné la crainte de l'o- » pération, étoit toujours le même ; les potions cor- » diales ou les ſaignées ne pouvoient rien, & au bout » de quelques jours, ils mouroient au grand étonne- » ment de la plûpart de ceux qui les avoient vûs opé- » rer, & ſans qu'on pût accuſer en rien l'opérateur. »

C'eſt de-là qu'il arrive aſſez ſouvent que le malade, qui a beaucoup de confiance en ſon Médecin, eſt notablement mieux pendant la viſite que celui-ci lui rend, qu'en tout autre temps. Sa converſation contribue quelquefois plus à la guériſon de la maladie que ſes remédes. » Un Médecin, dit *l'agréable de Fontenelle* (1), » a preſqu'auſſi ſouvent affaire à l'imagination de ſes » malades qu'à leur poitrine ou à leur foye, & il faut » ſavoir traiter cette imagination qui demande des ſpé- » cifiques particuliers. » C'eſt pourquoi les diſcours du Praticien doivent toujours préſenter la maladie du côté le plus favorable, ſes raiſonnemens aboutir à quelque motif de conſolation, ſon air, ſon humeur, cacher ſes embarras. Cette même raiſon lui permet d'exagérer la vertu des remédes qu'il ordonne, de vanter ſa capacité, ſon expérience, ſon ſavoir-faire, en un mot, de

(1) Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences 1716, pag. 100, édit. d'Amſterdam.

charlataner, lorſque les circonſtances & le génie du ſujet exigent ce ton, puiſque les paroles du Médecin ſont autant d'Antiſpaſmodiques qu'il gliſſe dans l'ame du malade : *ſemper ægros ſecuros agere convenit*, dit *Celſe*, (1) *ut corpore tantum non etiam animo laborent.* Je ſuis très-perſuadé que l'heureux ſuccès qui couronne quelquefois les entrepriſes hardies de certains idiots qui ſe mêlent d'un Art qu'ils n'entendent point, eſt dû en partie à l'emphaſe & aux tours de leurs expreſſions. Cela étant, pourquoi le bon Médecin laiſſeroit-il cet avantage ſur lui au Charlatan ? Pourquoi n'uſeroit-il pas d'une ſupercherie permiſe par ſon motif, & qui, dès qu'elle n'excéde pas les bornes fixées par la prudence, n'a rien qui choque l'honnête homme ? On ne peut douter que bien des perſonnes ne ſuccombent à des maladies dont on auroit pû les guérir, ſi elles avoient eu plus de fermeté, de courage & de confiance ; & je me défie toujours beaucoup du ſuccès, lorſque le malade ſe laiſſe aller à la penſée qu'il n'en reviendra pas ; comme je conſerve toujours quelque lueur d'eſpérance dans les plus fâcheuſes conjonctures, tant que le moribond ne ſe condamne point lui-même. C'eſt dans ces extrémités où la nature épuiſée n'a plus la force de mettre la vertu des remédes phyſiques à profit, où le mouvement languiſſant des eſprits eſt une alternative de repos & de bonds qui excitent des convulſions, qu'on a vû les remédes moraux produire des effets ſenſibles. *Frédéric*

(1) *Libr. iij. cap. v. pag.* 127.

Hoffman atteſte (1) avoir pluſieurs fois remarqué que les derniers Sacremens rendent des forces aux malades; ce qu'il attribue à la douce conſolation dont l'ame eſt pénétrée d'avoir fait une ſi belle œuvre : conſolation que je crois n'être portée à ce degré d'efficacité, que par la vertu ſurnaturelle de la grace.

Nous nous propoſons, dans la plûpart des maladies, de fondre par nos remédes, des humeurs, de les détremper, enſuite de les évacuer & de ſoutenir les forces. Mais y a-t-il rien de plus approprié à ces effets que ce qui détend immédiatement les ſolides, & rétablit leurs oſcillations? L'humeur engouée, dès qu'elle ſera délivrée de la compreſſion qui la condenſoit, ne ſe laiſſera-t-elle pas pénétrer & diſſoudre par le liquide médicamenteux qui y aborde? Et les embouchures des vaiſſeaux, en cédant à l'impulſion d'un cœur conſolé, ne lui laiſſeront-elles pas une iſſue aſſez libre pour déloger? Au contraire, lorſque des diſpoſitions oppoſées ſe rencontrent ou ſurviennent, a-t-on lieu d'être ſurpris qu'on en contracte inſenſiblement une maladie? Doit-on l'être de ce que les remédes ſoient ſans effet, tant que dure cet état, ou de ce que les maladies qui ont des cauſes auſſi pernicieuſes ſoient ordinairement mortelles. *Obſervavi*, dit M. Tiſſot (2), *illos omnes qui poſt animi pathema triſte decumbebant, occubuiſſe, licet morbus primo intuitu gravior non videretur.*

(1) *Diſſertat. de animo ſanit. & morbor. febro*, §. 9.
(2) *Diſſertat. de febrib. biliofis*, *pag.* 123.

Celui qui fait des réflexions là-deſſus, apperçoit que *l'apathie*, *le calme d'eſprit*, eſt une condition indiſpenſablement néceſſaire aux bons effets des remèdes; que la Médecine ne peut redreſſer les écarts de la nature qu'autant que nos paſſions ne contrarient point cet art ſalutaire; qu'il faut que la *confiance*, *l'humeur tranquille*, le *deſir de vivre*, l'*eſpérance de guérir*, levent les ſpaſmes, ouvrent les réſervoirs de l'humeur à combattre, aident les remédes à fureter dans les plus petits recoins du corps, montent, en un mot, les fibres à leur uniſſon.

Nous avons attribué aux *exorciſmes* une vertu Antiſpaſmodique, il s'agit donc d'indiquer auſſi les cas où on doit les admettre. Ces cas ſont les maladies diaboliques, dont les principaux ſymptômes ſont des diſcours ſuivis & ſenſés en une langue que l'on n'a pas appriſe, la révélation des ſecrets, l'opération des prodiges, la nature étrange des accidens, leur augmentation aux quatre temps, à la vûe ou en préſence de choſes ſacrées. Ainſi lorſqu'une ou pluſieurs de ces marques ſe trouvent dans une maladie, le Médecin ne peut refuſer le témoignage que les parens lui demandent, & ſans lequel il eſt défendu aux Eccléſiaſtiques d'adminiſtrer les exorciſmes. Des auteurs très-graves, de tous les temps & de toutes les Religions, rapportent des Hiſtoires qui appartiennent à cette catégorie. Quant à moi, je dois avouer que depuis vingt-quatre ans que je me mêle de la Médecine, je n'ai rencontré que le ſeul & unique cas ſuivant qui paroiſſe en approcher. Un

de mes enfans qui ſe nouoit, & qui vraiſemblablement faiſoit quelque dent, avoit depuis plus de huit jours des frayeurs terribles en dormant : la mere, épouvantée des cris affreux que cet enfant jettoit de temps en temps toutes les nuits, & qu'elle avoit toutes les peines du monde à arrêter, me dit qu'elle lui feroit lire *l'Evangile Saint-Jean* ſur la tête. Je ne pus m'empêcher de rire de cette réſolution, & de la tourner en ridicule : la choſe ayant été exécutée, j'en badinai encore plus, & j'attendois avec impatience l'événement pour m'en ſervir à redreſſer la crédulité de la bonne mere; mais je n'en eus pas lieu; l'enfant continua, il eſt vrai, à s'éveiller en pleurant, mais ce ne fut plus avec cet effroi qui annonçoit les fantômes dont ſon imagination étoit obſédée. Pluſieurs mois enſuite, l'enfant fut de nouveau agité de ces frayeurs : je comptois bien avoir ma revanche; c'eſt pourquoi ayant ſupporté les cris nocturnes de cet enfant pendant ſept à huit jours, je fus curieux qu'on lui lût encore, l'étole ſur la tête, le premier chapitre de cet Evangile : je proteſte, à la face de tout l'Univers, que l'événement a été auſſi marqué à cette fois-ci qu'à l'autre; ce qui m'ayant induit à lire avec attention les hiſtoires des Démoniaques rapportées dans la *Sainte Ecriture*, je dois convenir de les avoir trouvées ſi déciſives en faveur du Diabolifme, que je n'ai pû réſiſter à leur force.

DEUXIEME SECTION.

Uſage des Antiſpaſmodiques matériels dans les maladies.

NOus diviſerons cette ſection en autant de paragraphes que nous avons établi d'Antiſpaſmodiques matériels, c'eſt-à-dire, que nous marquerons l'uſage des Antiſpaſmodiques *fortifians* dans le premier : celui des *relâchans* au ſecond ; le troiſiéme ſera deſtiné aux *verniſſans* ; le quatriéme aux *tempérans* ; le cinquiéme contiendra l'uſage des *calmans* ; le ſixiéme celui des *irritans* ; & nous terminerons notre Mémoire par une récapitulation conciſe de ce qu'il renferme.

§. I.

Uſage des Antiſpaſmodiques fortifians.

CEs remédes conviennent, en général, aux affections ſpaſmodiques des perſonnes qui ont le tiſſu des fibres naturellement lâche, qui habitent des endroits marécageux, qui ont ſouffert des pertes de ſang conſidérables, qui ont eu des maladies longues & fortes, dont le traitement s'eſt fait par des évacuations réïtérées, qui ſe ſont épuiſées par des travaux de corps & d'eſprit, qui ont miné leurs forces par des débauches, qui ont commis des abus dans l'uſage du thé, du caffé

ou d'autres boiſſons aqueuſes relâchantes, qui ont fait des excès en fruits, en légumes, en gelées, en confitures, ſucrerie, &c, qui ont mangé trop gras, qui ont continué trop long-temps les eaux thermales & les bains chauds, qui ont vécu dans la pareſſe & l'oiſiveté, qui ont ſouffert de longues douleurs, enfin, qui ont eſſuyé des attaques trop réïtérées de la maladie dont il s'agit: d'où il eſt évident que les Antiſpaſmodiques fortifians ſont d'un uſage très étendu.

Cependant leur emploi demande beaucoup d'attention de la part du Praticien, & leur choix n'eſt rien moins qu'indifférent.

Il eſt des cas qui exigent d'être traités par des *toniques* & par certains toniques. Il en eſt d'autres où les *nervins* ſont particulierement indiqués.

La laxité des parties donne lieu, tantôt à la pléthore, tantôt à des mouvemens de fermentation qui développent de l'acide ou une ſimple ſurabondance d'air, tantôt à des collections d'humeurs viſqueuſes qui ne tardent guères de contracter de l'âcreté ou de former des embarras.

Il faut, avant tout, diminuer la pléthore par la ſaignée, puiſqu'il n'eſt aucun fortifiant qui puiſſe bien faire tant que cet état dure.

Si le relâchement a donné lieu à la fermentation acide, ce que l'on connoît par les rapports aigres du malade, rien ne combat plus efficacement les ſpaſmes que les abſorbans terreux, parce qu'ils détruiſent la cauſe excitante, & que de leur mêlange avec les acides, il

réſulte un ſel ſéléniteux d'une nature à-peu-près alumineuſe, qui, par ſa ſtipticité, raffermit les fibres trop lâches. C'eſt de-là que *les yeux d'écréviſſes*, *les écailles d'œufs*, *les perles*, *les coraux*, les différentes ſortes de *coquillages*, tirent l'éminente vertu antiſpaſmodique que les Praticiens de tous les ſiécles & de tous les pays leur ont reconnue.

Si c'eſt par un excès d'air, par le *Gas Sylveſtre* de *Vanhelmont* ou l'eſprit ſauvage, que la fermentation produit ou augmente les affections ſpaſmodiques, ce qui s'annonce par l'impétuoſité & la fréquence des éructations, *l'eſprit de nitre dulcifié*, *la liqueur minérale anodyne de Hoffman*, *l'eau de Rabel*, ſont les fortifians les plus appropriés, parce que ces remédes, outre leur ſtipticité, poſſédent une nature ſulphureuſe qui les rend capables d'abſorber cette ſurabondance d'air, de détruire ou au moins d'affoiblir ſon élaſticité fougueuſe, ſelon ce qui a été dit d'après les curieuſes expériences du célebre *Halles* (1). Ils conviennent également dans les cas où la *dégénéreſcence* des ſucs tend à l'alkali ou à la pourriture, à cauſe de leur caractère antiſeptique.

Si l'on a lieu de ſoupçonner de la ſaburre dans les premieres voies, on a recours aux toniques qui ſoient en même temps purgatifs, & c'eſt dans ces circonſtances que *la rhubarbe*, *les mirobolans*, *les tamarins*, &c, font l'effet antiſpaſmodique : mais dans l'uſage que l'on en fait, il faut toujours ſe ſouvenir que l'action

(1) *Ubi ſupra.*

purgative eſt une irritation qui augmente la foibleſſe des viſcères (1), & qu'ainſi, quoique ces remédes reſſerrent le tiſſu des fibres, ils ne le font qu'après l'avoir plus ou moins relâché; d'où il peut arriver que le premier de ces effets l'emportant ſur l'autre, on ne débarraſſe les viſcères de leurs mucoſités ſurabondantes, qu'en les rendant plus propres à en amaſſer de nouvelles (2). Par conſéquent l'on doit ſe ſervir de ces ſortes de remédes avec beaucoup de réſerve, & les combiner avec d'autres, à l'imitation de M. *Vanſwieten*, qui recommande la *rhubarbe* mêlée avec *les yeux d'écreviſſes*, & quelque peu *de canelle*, comme un purgatif Antiſpaſmodique (3). Avec cette attention, on peut même employer des purgatifs plus actifs, lorſque le ſujet eſt difficile à émouvoir. On ajoûte, par exemple, à l'*aloës* & à la *ſcammonée*, la *mirrhe*, le *galbanum*, l'*aſſa fetida*, le *caſtoreum* qui réfrenent la trop grande ſenſibilité du genre nerveux, & le ſoutiennent contre ce que ces purgatifs ont de trop irritant : ces remédes ſe prennent par la bouche, lorſque les matieres âcres ſont contenues dans l'eſtomac ou les inteſtins grêles; on les reçoit en lavemens, ſi la ſcène qu'ils excitent ſe paſſe dans les gros boyaux (4).

S'il y a obſtruction dans le ſyſtême des vaiſſeaux &

(1) Jean Phil. de Limbourg, traité des eaux de Spa, prem. édit. paragraph. 245.

(2) Tiſſot, avis ſur la ſanté, paragraph. 548.

(3) *Comment. in Boerhaave, parag. 55.*

(4) Diſſert. ſur les vapeurs, par Pierre Hunauld, Mém. de Trévoux 1756, Juillet, pag. 480.

qu'il s'agiſſe de procurer de la mobilité à l'humeur qui obſtrue les viſcères relâchés, diſtend les nerfs, & les rend plus irritables ; on emploie *la limaille d'acier*, *le ſel de Mars*, ou autres remédes qui joignent à la vertu de corroborer les ſolides, celle de fondre, de diſſoudre les liquides épaiſſis, & de les adoucir.

Mais ſi l'embarras ſe trouve dans le genre nerveux même, il faut avoir recours aux Antiſpaſmodiques *nervins* que nous avons dit être des remédes compoſés de particules aſſez ſubtiles pour pouvoir s'inſinuer dans les tuyaux des nerfs, & qui non-ſeulement rendent du ton aux ſolides, mais encore qui diſſipent le brouillard épais, & les vapeurs groſſieres qui les engouent. C'eſt ſur cette conſidération que l'*ambre gris*, le *ſuccin*, le *camphre*, le *galbanum*, le *ſagapenum*, l'*opopanax*, la *mirrhe*, le *maſtich*, la *gomme ammoniac*, l'*aſſa fetida*, la *térébentine*, les baumes de *Pérou*, de *Copahu*, de *Tolu*, de la *Mecque*, &c, les *eaux minérales ferrugineuſes*, les *teintures ſpiritueuſes*, les *eſprits aromatiques*, ſont employés contre les paſſions hyſtériques, les affections hypochondriaques, les maladies démoniaques, & les prétendus ſortiléges.

Le cours des eſprits peut être languiſſant, ſans embarras dans les nerfs, & occaſionner des ſpaſmes par l'inégalité & l'intercadence d'une diſtribution qui vacille de foibleſſe : c'eſt dans ce cas que le *vin* & autres cordiaux, conviennent parfaitement. On choiſit entre les différentes ſortes de vins, ceux dont les qualités s'accordent avec les circonſtances particulieres de la mala-

die & du ſujet. Les poitrines foibles, délicates, ſont irritables, ne ſupportent que les vins doux, tels ſont le *muſcat*, le vin de *Canarie*, de *Malaga*, de *Rota*, le *Lachrima Chriſti*, de *Keirès*, &c. Ces vins huileux nuiroient aux malades dont le tempérament eſt bilieux, inflammatoire, & dont les humeurs tendent à la putridité. Les aceſcens ſeuls conviennent dans ces cas-là; tels ſont les *vins du Rhin*, de *Moſelle*, & de *Bar*. L'épuiſement donne-t-il lieu à des évacuations contre nature? Le vin de *Bourgogne*, de *Tinto*, de *l'Hermitage*, de *Pontac*, de *Cornaſſe*, de *Portugal*, &c, doivent être préférés; les vins de *Bleikaert*, notamment le *vin blanc d'Aar*, ſont ſpécialement recommandés dans les affections ſpaſmodiques des voies urinaires, procédant de foibleſſe.

Si la maladie eſt ſujette à des retours périodiques, & qu'il n'y ait ni obſtruction crue dans les viſcères, ni embarras gluans dans les nerfs, le *quinquina*, la *caſcarille*, les *balauſtes*, les fleurs de *roſes*, de *pivoine*, de *freſne*, & tout autre ſubadſtringent, ſeront indiqués.

Je dis *d'obſtruction crue*, *d'embarras gluans*; car ſi la matiere obſtruante a acquis le degré de coction néceſſaire, ſi elle eſt mobile, ſi elle ne croupit qu'en conſéquence du relâchement du tiſſu des fibres qui n'ont pas la force de s'en débarraſſer, les ſubadſtringens, dont j'ai fait l'énumération, en rétabliſſant le ton, mettront ces fibres à même de pouſſer l'humeur arrêtée, & de la chaſſer de ſes réduits.

C'eſt dans cette circonſtance d'humeur croupiſſante par

par un défaut de reſſort des viſcères, que les douces *frictions* & les *compreſſions* légères ſont employées avec grand fruit. Je me ſouviens, dit *le Baron Vanſwieten*, d'avoir traité une Demoiſelle de condition dont le genre nerveux étoit ſi mobile, que le moindre bruit, l'éclat de la ſimple lumiere lui donnoient des convulſions accompagnées de mouvemens étranges dans le bas-ventre, & d'un ſentiment de douleur, comme ſi on lui eût déchiré les entrailles. Les *gommes férulacées*, ni l'odeur du *caſtoreum*, qui eſt ordinairement ſi ſalutaire dans ces ſortes de cas, ne produiſant aucun bien dans celui-ci, je fis emmailloter la malade depuis les pieds juſqu'à la région du ſein, & le ſoulagement en fut d'abord ſi marqué, qu'elle ſoutint volontiers cet état quelques mois, pendant leſquels je lui fis prendre des remédes qui la guérirent entierement (1). Les douleurs du ventre des nouvelles accouchées, les coliques des perſonnes à qui l'on vient de faire l'opération de la paracenthèſe, ſont d'autres occaſions de faire ceſſer les ſpaſmes par la *compreſſion*.

Lorſque la foibleſſe n'eſt pas ſi extrême, le mouvement de la *promenade*, les balancemens de la *navigation*, les ſecouſſes de la *voiture* & de l'*équitation* ſont d'autant plus d'effet, que le changement d'air, la diſſipation, la gaieté contribuent beaucoup à relever le ton des fibres : l'âge, le ſexe, les penchans du malade, ſa condition, ſes habitudes, l'état de ſes forces détermi-

(1) *Comment. in Boerhaave*, §. 28.

nent le choix que l'on doit faire de la fatigue, des *jeux*, de l'exercice des *armes*, de l'action de la *danſe*, des *travaux* du corps, des *courſes* de la chaſſe, pour achever ce que ces premiers mouvemens ont commencé.

Pour ce qui eſt des *analeptiques*, l'épuiſement après les maladies aigues, & le dégoût des malades pour tout ce qui eſt reméde, donnent des occaſions journalieres de s'en contenter. L'on remarque que cette variété infinie d'affections ſpaſmodiques, qui tourmentent les convaleſcens, diminue à proportion que la bonne nourriture rétablit les forces, de ſorte que l'on ne peut douter que les *analeptiques* ne ſoient de vrais Antiſpaſmodiques dans ces ſortes de cas : ils le ſont également dans la plûpart des douleurs d'eſtomac & autres contractions ſpaſmodiques des pauvres gens, leſquelles ne ſont ſi rebelles aux remedes, ni ſi ſujettes à récidive, que parce que l'indigence empêche de les combattre par des nourritures aſſorties à la complexion ſouvent très-délicate des ſujets.

§. II.

Uſage des Antiſpaſmodiques relâchans.

NOus avons diviſé le genre relâchant en quatre eſpeces ; ſavoir, en relâchant *ſec*, en relâchant *humide*, en relâchant *ſédatif*, & en relâchant *méchanique*.

La vertu relâchante de la chaleur *ſeche* eſt ſi généralement utile dans les affections ſpaſmodiques, que je n'ai qu'une attention à ſuggérer relativement à ſon

uſage : c'eſt de ne point ſe ſervir de ce remede dans les cas d'un air renfermé, parce que la raréfaction de cet air diſtendroit les fibres à proportion que la chaleur les relâcheroit, & même au-delà de ce terme d'égalité; ce qui rendroit le remede ſans effet, ou lui en feroit produire un contraire à l'intention du Praticien. Je me ſouviens d'avoir lu quelque part, dans *Frédéric Hoffman*, le récit d'un fait où cette remarque trouve ſon application.

Ainſi lorſque le ſujet eſt rempli d'obſtructions ou de flatuoſités qui ne peuvent franchir les barrieres ſpaſmodiques, on doit préluder par les relâchans internes de la ſeconde eſpece, faire prendre quelques taſſes d'*eau chaude*, de *thé*, de *caffé*, ou d'une infuſion d'herbes *carminatives* ou *diapnoïques*.

Une autre circonſtance qui indique l'uſage de ces relâchans, eſt celle que fournit la conſtitution des ſolides : il eſt des perſonnes dont le tempérament eſt ſi ſec, ſi aride, que les fibres dépourvues de ductilité ne peuvent ſouffrir la moindre extenſion, ſans encourir le danger de rupture. Leurs ſpaſmes reconnoiſſant le racorniſſement des nerfs & la ſéchereſſe des fibres pour cauſe, il eſt manifeſte que les relâchans *aqueux*, *huileux*, les *humectans*, les *émolliens*, ſont les ſeuls antiſpaſmodiques qui conviennent, & c'eſt dans ces cas que la méthode de traiter les affections vaporeuſes des deux ſexes, communiquée au public par M. *Pomme* le fils (1), doit être employée.

(1) Journal de Médecine, Mars 1761.

La seule violence qu'on fait aux fibres, d'ailleurs assez souples, peut occasionner des convulsions qui demandent aussi d'être traitées par ces sortes de relâchans. *Galien*, en s'exerçant à la lutte, eut l'acromion écarté de la clavicule; le Maître de l'Académie croyant que le bras étoit démis, tiroit tant qu'il pouvoit, & à plusieurs repriſes, pour remettre l'os luxé; ce qui fit tellement souffrir *Galien*, qu'il sentit qu'il alloit tomber en convulsion. Il fit donc cesser, ordonna d'arroser continuellement la partie souffrante d'huile chaude, & il assure que dès qu'on cessoit de lui appliquer ce remede, les muscles de son col se tendoient, & que les menaces de convulsions recommençoient.

Les relâchans ne conviennent pas seulement dans les convulsions que la douleur actuelle fait naître, mais aussi dans celles qui arrivent à son occasion, long-temps après qu'elle est passée, comme sont ces spasmes qui prennent quelquefois inopinément aux accouchées, & ceux que des Chirurgiens habiles ont vu survenir après des opérations de conséquence bien faites, & dans un temps que la cure paroissoit réussir au parfait. En effet, le meilleur secours que l'art puisse employer dans ces cas malheureux, est de relâcher tout le corps, mais principalement les parties convulsées, avec des huiles très-douces, des fomentations très-émollientes, la vapeur de l'eau tiede, &c. afin de dégager & de faire sortir l'humeur âcre qui a fait irruption sur des nerfs

(1) *Vanswiet. comment. in Boerhaave, paragraph. 164.*

affoiblis par l'opération & par ſes ſuites. On trouve dans *Ambroiſe Paré* (1) un cas très-remarquable, qui prouve la bonté de ces remedes en pareilles occaſions. Un ſoldat avoit reçu un coup de feu au poignet avec un tel délabrement des parties, que le ſphacele ſe mit à la plaie, & fit un progrès qui obligea *Paré* de faire l'amputation du membre dans l'articulation même du coude : comme il faiſoit un froid très-âpre, & que le malade, qui manquoit de tout, étoit dans un grenier mal couvert, & expoſé aux injures de l'air, il fut pris, quinze jours après l'opération, de convulſions dans les membres, avec ſerrement ſpaſmodique de la mâchoire & une diſtortion de levres & des muſcles du viſage, qui produiſoit le ris ſardonique. *Paré* fit tranſporter ce miſérable dans une étable où il y avoit une grande abondance de fumier échauffé, & ayant fait allumer à ſes deux côtés des charbons, il lui frotta avec des linimens la nuque du cou, l'épine du dos, les bras & les jambes, puis l'enſevelit, enveloppé d'un linge chaud, dans le fumier juſqu'au cou, & l'y laiſſa bien couvert pendant trois nuits & trois jours : les exhalaiſons émollientes de ce fumier furent d'un ſi grand avantage dans ce cas preſque déſeſpéré, que le malade en fut d'abord délivré de ſes convulſions, commença, après une ſueur abondante & une légere diarrhée, à ouvrir la mâchoire, & revint ainſi peu à peu de ce grand danger, à ſon premier état de convaleſcence.

(1) *Opera Chirurgica, libr. xj. cap. xxv.*

Nous ne dirons rien ici de l'uſage des relâchans de la troiſiéme eſpece, qui ſont les *ſéàatifs*, parce que nous aurons occaſion d'en parler au paragraphe des *calmans*. Ainſi nous paſſons aux cas où ceux de la quatrieme eſpece doivent être employés.

Nous les avons réduits aux *inciſions*, aux opérations par leſquelles on *remet* les parties déplacées, à celles par leſquelles on *débarraſſe* les parties des corps étrangers, à la *ſaignée*.

Les plaies des membranes d'un ſentiment exquis, celles des parties nerveuſes à demi coupées, les inflammations des parties ligamenteuſes, offrent aſſez ſouvent l'occaſion d'employer les *inciſions*, comme *Antiſpaſmodiques ;* lorſque dans les plaies de la tête, le cuir chévelu, la calotte aponévrotique, le péricrane, ne ſe prêtent pas aſſez à la tumeur que l'inflammation doit produire, il en réſulte quelquefois des mouvemens ſpaſmodiques, que le Chirurgien fait diſparoître en aggrandiſſant la plaie ou en débridant le tiſſu par une ample *inciſion*. Si un nerf, un muſcle à demi-coupé, eſt la cauſe des accidens, on ſait qu'on les fait auſſi ceſſer en achevant de couper ce qui reſte entier : l'état d'un homme qui ſouffre d'un panaris de la mauvaiſe eſpece, eſt des plus déplorables. Les bandes & les gaînes ligamenteuſes s'oppoſant aux efforts de la nature, qui tâche de faire place aux humeurs, il peut être attaqué des plus affreuſes convulſions par la ſeule diſtraction des fibres qui manquent de ſoupleſſe. Le Chirurgien expérimenté diſſipe l'orage en *inciſant* har-

diment tout ce qui s'oppoſoit à la tuméfaction de la partie.

Si les ſpaſmes ſont occaſionnés par la dépreſſion du crâne, par la diſlocation des membres, la fracture, le déplacement des os, ou des parties molles dans une hernie; on remédie aux accidens en *relevant* la piece enfoncée, en *remettant* les membres, les portions d'os, les parties molles en leur place.

Les eſquilles & autres corps étrangers qui donnent des convulſions en piquant les membranes, en écartant les fibres, doivent être *tirés* par les moyens & avec les précautions que l'art ſuggere. Les convulſions cauſées par la fracture du crâne exigent le trépan.

Mais de tous les moyens chirurgicaux qui ont la propriété d'arrêter les ſpaſmes en détendant les fibres, il n'en eſt pas d'un uſage plus général que la *ſaignée*. On la fait concourir avec toutes les opérations dont on vient de parler : elle fait des effets merveilleux lorſque l'inflammation eſt la cauſe des accidens, comme auſſi dans le cas où le mal dépend de la pléthore, tant particuliere qu'univerſelle, & ils ſont très-fréquens & très-variés : en effet, la pléthore tendant les fibres par ſon volume, gênant la circulation du ſang par ſa maſſe, rendant la diſtribution des eſprits inégale par l'inertie de ſon poids, il s'en éléve des affections ſpaſmodiques de toute eſpece : les uns ont des convulſions formelles ſelon cet aphoriſme d'*Hippocrate* (1) : *convulſio ſit aut*

(1) *Sect. vj. art. 39.*

à repletione, aut evacuatione. Les autres ſont vexés de crampes ; celui-ci eſt gêné par des conſtrictions de poitrine ; celui-là ſouffre des maux de reins, des douleurs de tête, d'eſtomac, &c. Or la ſaignée remédie promptement à tous ces maux.

Quoique ce remede ſoit ſi efficace dans les affections ſpaſtiques où les relâchans ſont indiqués, je dois pourtant avertir qu'il ne faut pas y venir trop légérement ; que l'on doit, ſur-tout dans la jeuneſſe, laiſſer ſouffrir quelque temps les fibres de plénitude pour les accoutumer à l'extenſion, parce que ſi on ſe fait ſaigner aux moindres ſymptômes de la tenſion, les fibres perdent leur ductilité, & l'on tombe dans la triſte néceſſité de le faire faire trop fréquemment. Je dirige la ſanté d'une perſonne qui eſt obligée de recourir à ce remede, au moins une fois tous les mois, pour éviter les ſpaſmes qui la tourmentent, & prévenir les écarts inflammatoires qu'ils lui occaſionneroient. Il en eſt encore bien pis avec une dame de la connoiſſance de M. *Vanſwieten*, qui craindroit d'étouffer d'anxiétés ſpaſmodiques, ſi elle ne ſe faiſoit faire preſque tous les jours une & même quelquefois deux ſaignées de quelques onces (1).

Ces exemples apprennent que l'on ne ſauroit être trop ſur ſes gardes contre le ſoulagement ſéduiſant des ſaignées dans les affections ſpaſmodiques : ils prouvent que la néceſſité de les répéter augmente dans la pro-

(1) *Comment. in Boerhaave, paragrah.* 1110.

portion de leur fréquence, & que l'habitude, une fois contractée, eſt une diſpoſition prochaine au mal qu'elles attaquent.

Cette remarque touche également l'uſage des relâchans de la ſeconde eſpece; car les remedes huileux & aqueux, loin de remédier à la cauſe radicale du ſpaſme, qui eſt très-ſouvent la délicateſſe & le relâchement du tiſſu des fibres, augmentent plutôt cette mauvaiſe diſpoſition, & rendent ainſi le corps plus ſuſceptible de la maladie en queſtion; c'eſt-à-dire, que leur bénéfice n'eſt que momentané, & leur effet moins curatif que palliatif. Lors donc qu'on ſe trouve obligé d'uſer de ces ſortes de relâchans, il convient, d'abord après en avoir obtenu l'effet, de leur faire ſuccéder quelque remede d'une vertu contraire. C'eſt une mode établie, & que j'approuve, d'avaler un verre d'eau froide ſur le caffé au ſortir de table: à ne conſidérer ici cette derniere boiſſon que ſous ſa qualité d'eau chaude, elle ouvre, en relâchant les fibres, l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, donne lieu à quelques rots, & met par-là le viſcere ſurchargé d'alimens plus à ſon aiſe: les vents étant ſortis, peut-on mieux faire que de refermer l'orifice & d'en raffermir les fibres par un verre d'eau fraîche? On conſeille aux perſonnes ſujettes à la colique de boire un coup après la ſoupe, & cet avis me paroît également fondé en raiſon, lorſque le mal, ce qui eſt aſſez fréquent, dépend de débilité; parce que la boiſſon froide réfroidit le bouillon, & empêche ſa chaleur d'augmenter le relâchement: d'où

l'on voit que ces perſonnes feroient encore mieux de boire auſſi avant la ſoupe, principalement ſi c'eſt au ſoir, qui eſt le temps où les fibres tendent le plus au relâchement. C'eſt apparemment ſur cette conſidération que l'école de *Salerne* donne le précepte : *ut vites pœnam, de potibus incipe cœnam* (1), vu ſur-tout que le mot de *ſouper* indique que l'on prend de la ſoupe chaude à ce repas.

§. III.

Uſage des Antiſpaſmodiques verniſſans.

LES huileux & les mucilagineux conviennent par leur qualité de *verniſſans* dans la dyſurie & la ſtrangurie d'ancienne date, dans des accès de vapeurs, des épreintes de colique qui prennent aux perſonnes récemment guéries d'un choléra, d'une forte diarrhée, d'une dyſenterie violente, dans des toux opiniâtres produites par des ſéroſités âcres qui excorient, dans le hoquet occaſionné par la chute des croûtes aphtheuſes, &c.

Si le mal eſt accompagné de phlogoſe, ou ſi le ſujet eſt d'un tempérament fort inflammatoire, on s'abſtient des huiles & des graiſſes qui ſe rancironient, des mucilagineux tirés du regne animal qui ſe pourriroient, & l'on emploie ceux que fournit le regne végétal, tels que ſont les fleurs de *tilleul*, de *pivoine*, de *pas-d'âne*, de

(1) *De conſervandâ ſanit. cap. xxxviij.*

violettes, & ſes feuilles; les différentes ſortes de *gui*, les racines de *réglisſe*, d'*althéa*, de *grande conſoude*, de *pivoine*, de *bouillon-blanc*; les ſemences de *coing*, de *l'herbe aux puces*, les bayes *d'if*: la *pâte de guimauve*, les *gommes Arabique*, *Adraganth*, le jus de *réglisſe*, &c.

Si la dénudation des fibres eſt accompagnée d'un état de relâchement qui affoiblit les digeſtions, il convient de marier les toniques aux huileux; c'eſt dans ces circonſtances que l'huile *d'amandes douces* broyée avec du ſucre & délayée dans de *l'eau de-vie*, ou de *l'eſprit de froment*, le *chocolat*, le *lait de poule* fait avec *eau de canelle*, &c, ſont des *verniſſans* très-appropriés.

Si cette dénudation donne lieu à des évacuations contre nature, on a recours aux *terres bolaires*, au *cachou*, aux *chaux métalliques*, à *la corne de cerf philoſophiquement préparée*, &c.

§. IV.

Uſage des Antiſpaſmodiques tempérans.

NOus avons rapporté à ce genre les *délayans*, les *fondans*, les *réſolutifs*, les *abſorbans*, les *obvolvans*, les *rafraîchiſſans*, les *antifermentans*, les *anthelmintiques*, les *vomitifs* & les *purgatifs*.

Les *délayans* ſont indiqués dans les affections ſpaſmodiques produites par les âcres: on doit donc y avoir

recours, lorſqu'il s'agit d'empêcher les effets funeſtes des poiſons corroſifs. *Sydenham* raconte une hiſtoire (1) qui fait voir de quel ſecours ces remédes ſont en pareil cas : un domeſtique fou d'amour, avoit pris une aſſez forte doſe de ſublimé corroſif. Quoique *Sydenham* n'arrivât que près d'une heure après le forfait, & que ce malheureux eût déja la bouche toute en feu, les lévres très-enflées, & qu'il fût prêt d'expirer des douleurs ardentes qu'il reſſentoit à l'eſtomac, il parvint cependant à lui ſauver la vie avec *l'eau pure* qu'il lui fit avaler en grande quantité, & qu'il ordonna de lui injecter en lavemens dès que les tranchées annonceroient que ce que le malade n'auroit pas rendu du poiſon par les vomiſſemens, étoit deſcendu dans les inteſtins ; de ſorte que ce miſérable fut tiré d'affaire en peu d'heures, & qu'il ne lui reſta que l'enflure des lévres, & des exulcérations à la bouche qui furent guéries en quatre jours, avec le lait pris pour toute nourriture.

Les délayans ſont, pour la même raiſon, d'un uſage indiſpenſable dans le choléra ou trouſſe-galant : les mouvemens ſpaſmodiques ſont ſi exorbitans dans cette maladie, que, quoiqu'il y ait une abondance de mauvaiſe bile à évacuer, on n'oſeroit pourtant employer aucun purgatif ou vomitif, parce qu'en augmentant les mouvemens déſordonnés, ils mettroient le feu dans les entrailles. D'un autre côté, il eſt encore moins per-

(1) *Epiſt. 1. reponſ. mihi, pag.* 319.

mis d'arrêter ces mouvemens par des calmans ou des toniques, parce que l'évacuation de la bile perverſe en ſeroit retardée, & que la cauſticité de cette humeur porteroit bientôt une atteinte gangréneuſe aux viſcères.

Dans ce conflit d'indications, on n'a d'autre parti à prendre que celui de délayer cette bile par d'abondantes boiſſons, qui, tempérant ſon âcreté, ramenent les mouvemens ſpaſmodiques à un état de modération moins capable d'enflammer les parties, & toujours ſuffiſant pour l'expulſion de l'humeur morbifique; l'Antiſpaſmodique de *Sydenham* dans ce cas, étoit un léger bouillon de poulet, dont il gorgeoit, pour ainſi dire, ſes malades (1). M. *Lieutaud* recommande *le petit lait*, *la limonade*, l'eau pure ou rendue aigrelette par quelques gouttes d'eſprit de vitriol (2).

Les affections ſpaſmodiques, produites par la colere, ſont encore un cas de cette eſpéce : l'irritabilité des fibres y eſt montée à un ſi haut ton, que, quoique la bile exaltée augmente les anxiétés précordiales, donne des nauſées, &c, le Médecin n'oſeroit cependant uſer d'évacuans. *Frédéric Hoffman* a même jugé ces remédes ſi dangereux dans ce cas, qu'il n'héſite pas de taxer les émétiques & les purgatifs de *poiſons*, dans une Thèſe faite exprès pour en condamner l'uſage : c'eſt pourquoi il combat cette eſpéce de conſtriction ſpaſmodique par les nitreux & les délayans, entre leſquels il recommande

(1) *Cap. de cholerâ, pag.* 176.
(2) Précis de la Médecine pratique, liv. 1. pag. 305. 2e. édit.

l'infusion de *véronique*, de *scordium*, de *fleurs de sureau*, de *marguerites*, de *camomille*, de *semence* de *fenouille* (1).

On emploie aussi avec fruit les délayans dans la cardialgie occasionnée par un défaut de mastication : le passage d'alimens trop gros & trop peu mâchés, dispose les fibres du cardia à l'irritation ; le contact de ces morceaux accumulés dans l'estomac, acheve de les mettre en érétisme, & produit une cardialgie spasmodique qui s'annonce par le hoquet, dont le reméde est une tasse de *caffé*, laquelle, en détrempant ces parties d'alimens, ôte la cause de l'irritation.

C'est enfin en délayant des matières indigestes qui ne peuvent passer le détroit du pilore, ou qui par leur dureté, heurtent trop rudement les fibres des intestins, que quelques tasses *d'eau chaude*, de *thé*, de *caffé* soulagent ces embarras d'estomac, ces douleurs de colique, dont les personnes chez qui la digestion se fait mal, ont à se plaindre trois ou quatre heures après le repas.

Le scorbut & le rhumatisme fournissent des occasions de mettre en œuvre les *fondans* comme Antispasmodiques. En effet, la partie séreuse & lymphatique de nos humeurs est imbue dans ces maladies d'une âcreté visqueuse, laquelle s'attache aux membranes, les irrite, produit des crampes, des contractions spastiques, des mouvemens spasmodiques vagues qui ne

(1) *Oper. omn. tom. v. dissert. de Medicina emet. & purg. post. iram veneno.*

cèdent qu'aux *poudres apéritives*, aux *eaux minérales*, aux *décoctions savoneuses*, *détersives*.

L'usage des *résolutifs* est réservé pour les affections spasmodiques, dont la cause réside dans les replis tortueux des glandes, dans les extrémités capillaires des vaisseaux lymphatiques, dans les filieres étroites des nerfs mêmes. Ainsi ils conviennent assez généralement dans les maladies réputées *Démoniaques*, dans les prétendus *ensorcellemens*, *enchantemens*, *mauvais vents*, dans les *obsessions* & *possessions*.

Les *absorbans* s'imbibent de différentes sortes d'âcretés, selon la différence de leur nature respective. Il n'est donc pas égal d'employer les uns au lieu des autres.

Si l'âcreté qui produit les spasmes est *rabieuse* ou *vérolique*, son véritable absorbant est le *mercure*.

Si elle est arsénicale, on en réfrene la virulence par les chaux d'antimoine, spécialement par le *bézoard minéral* qui, selon *Wepfer* & M. *Dehenne*, est le véritable antidote de ce genre de poison (1).

Si elle est sulphureuse ou phlogistique, on l'absorbe & on la fixe par les nitreux.

Si elle consiste en un excès d'amertume de la bile, ce qui paroît être un des cas de cette anxiété cardialgique accompagnée de chaleur & d'amertume le long de l'œsophage que l'on appelle *soda* ou le *fer chaud*, on l'adoucit par les *absorbans alkalins*, dont la vertu antiamère est attestée par *Wédélius*, & confirmée par l'ex-

(1) Journal de Médecine, tom. 10. pag. 330.

périence de *Floyer*, qui a trouvé que les espéces amères s'édulcorent par la coction dans une lessive de chaux d'huîtres (1); & par celle de M. *le Président Bon* qui a sçu ôter l'amertume des marons d'Inde par un semblable moyen (2).

Mais ces derniers absorbans doivent être sur-tout employés dans les maladies spasmodiques qui dépendent d'aigreurs, & dont la multiplicité a induit de bons Praticiens à faire, relativement aux différentes circonstances, certains choix dans l'application de ces remédes qui paroissent la plûpart trop minutieux.

On vante beaucoup l'*os* qui se trouve dans la *tête des carpes* contre les hémorrhagies du nez; les *écailles d'huîtres* dans les pertes des femmes, & dans les autres affections spastiques des accouchées; la *corne de bœuf*, l'*ongle d'élan*, *d'âne*, dans l'épilepsie; le *lapis manati*, *la dent d'Hippopotame* dans la dysenterie (3).

Si on remarque un grand relâchement dans les fibres de ceux qui sont sujets aux aigreurs, on emploie les *coraux*, les *écailles d'huîtres*. Si en même temps il y a constipation, la *magnésie* doit avoir la préférence; s'il s'agit de rappeller le cours des urines diminué par les spasmes, c'est *aux yeux d'écrevisses*, à la *chaux d'écailles d'huîtres*, aux *sels alkalins* qu'il faut recourir; si l'on veut rétablir la transpiration insensible, la *corne*

(1) *Fulleri pharmacop. extempor. titulo, mixtura de bolo.*
(2) Mém. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, 1720.
(3) *Frid. Hoffmam. oper. supplem. part. 1, dissert. de specif. Antispasmod.*

de

de cerf brulée, & les autres *os calcinés* ſont les abſorbans les plus convenables (1). Dans les cas où les premieres voies ſont farcies de glaires & de viſcoſités, on doit s'abſtenir d'abſorbans terreux (2), & ſe ſervir des *ſalins*.

Les *obvolvans* ſont les huileux & les mucilagineux, dont il a été queſtion au paragraphe précédent, & qui ſont conſidérés ici, relativement à la propriété qu'ils ont d'envelopper & d'émouſſer les humeurs âcres. Ils ſont en cette qualité les véritables antiſpaſtiques ou antidotes des poiſons : *vix ſanè*, dit M. Hoffman (3), *melior his datur antidotus ad pernicialem toxici ex animalium, vegetabilium & mineralium cenſu virus circumvagandam & infringendam, lacte præſertim & pinguedinibus copioſè ingurgitatis, quæ non modo acerrima venenorum ſpicula obtundant atque involvant, ſed & conſtrictas per virus à validiſſimo ſpaſmo membranas laxant, & hâc ratione veneni evacuationem ſive per vomitum ſive per ſeceſſum adjuvant.* C'eſt à raiſon de cette qualité que les décoctions de racines *d'althéa*, de *pivoine*, de *mauve*, de *branc-urſine*, de *bouillon-blanc*, de ſes fleurs, de celles de *pavot-rouge*, de *lis*, de *violettes*, les émulſions huileuſes, &c, ont la vertu de diſſiper les contractions ſpaſmodiques, & les douleurs de ventre des ſcorbutiques ; que le *ſperma Ceti*, l'huile *d'amandes douces*, le *ſucre-d'orge*, le jus de *réglisſe*,

(1) *Idem. oper. tom. 1. cap. de medicament. viribus.*
(2) *Vanſwiet. comment. paragraph. 66.*
(3) *Frider. Hoffman. oper. tom. 1. ſect. 2. cap. 4. parag. 11.*

les *figues*, les *jujubes*, les *dattes*, les *ſébeſtes*, les ſyrops de *violettes*, *d'althéa*, de *tuſſilage*; les gommes *Arabique*, *Tragacanth*, le *chocolat*, le *lait de poules*, &c, ſont ſi efficaces dans les toux convulſives ſéreuſes.

Les vapeurs ſubtiles du Mont-Véſuve, connues ſous le nom de *moſettes* pour les diſtinguer de la fumée qui s'éleve des laves refroidies, & qu'on appelle dans le pays *fumeta*, ces vapeurs, dis-je, occaſionnèrent en 1754 une péripneumonie épidémique qui emportoit preſque tous ceux qui en étoient attaqués, avec cette circonſtance que les ſaignées ne faiſoient qu'aigrir le mal. M. *Vivenzio*, célebre Médecin de *Nole*, ayant reconnu ce caractere ſpaſmodique, combattit la maladie par les mucilagineux & les vapeurs des plantes émollientes : quand le ſpaſme ou la grande difficulté de reſpirer étoit diminué, il faiſoit tirer douze onces de ſang. Il faiſoit reſpirer un air humide, donnoit des remèdes mucilagineux; & par cette méthode il guérit preſque tous ſes malades en peu de temps, ſans aucune expectoration, & ſans criſe ſenſible (1).

Il eſt à obſerver que ce Médecin bannit du traitement *l'huile d'amandes douces*, parce qu'il en avoit vû de mauvais effets; ce qui s'accorde avec ce que nous avons dit ci-devant, que les *huileux* ne conviennent pas dans les cas de phlogoſe, ou lorſque le ſujet eſt d'un tempérament inflammatoire : j'ajoûte ici qu'il

(1) Hiſt. & phénom. du Véſuve, par le P. de la Torre, Journ. des Sçavans 1760; Novembre pag. 18.

faut également s'en abſtenir dans les diſpoſitions aux maladies de la peau, lorſque le ſujet eſt menacé de rachitis ou de la noueure : en un mot, dans tous les cas où le ſolide a un tiſſu lâche & foible. Ainſi, il ne faut s'en ſervir qu'avec réſerve & modération dans les tranchées des nouveaux nés ; & M. *Vivenzio* (1), de même que M. *Tiſſot* (2), ont grande raiſon de ſe récrier contre l'abus journalier que l'on fait de ce remède.

Celui qui réfléchit que les convulſions conſiſtent dans des mouvemens de contraction & de diſtraction qui froiſſent les fibrilles les unes contre les autres, d'où naît un échauffement ou une chaleur qui ſe communique à l'humide radical, le deſſéche, le rancit, change ſa qualité balſamique en cauſticité, apperçoit que les *rafraîchiſſans* deviennent de véritables Antiſpaſmodiques dans les affections ſpaſmodiques qui durent beaucoup, ou qui ſe répétent ſouvent. Ces remédes ſont donc recommandables dans les longues & fortes douleurs. La ſoif, l'ardeur, la ſéchereſſe, les rapports nidoreux ſont les ſymptômes auxquels on reconnoît la néceſſité de les employer.

Une des cauſes les plus fréquentes des affections ſpaſtiques eſt l'uſage des fruits, des légumes, de certaines boiſſons fermentables, préjudiciables à ceux dont le genre nerveux eſt trop ſenſible : ces choſes ne ſont

(1) *Ibid. pag. 19.*
(2) Avis au peuple ſur la ſanté, pag. 259. 260.

pas sitôt parvenues dans leur estomac, que la chaleur humide du lieu en développe un air impétueux, qui est cet esprit sauvage connu sous le nom de *Gas Helmontii*, au contact duquel les fibres trop irritables se contractent avec force, ferment brusquement les orifices, & donnent des cardialgies violentes ou des douleurs de colique affreuses.

La connoissance de ce qui a précédé l'atrocité des maux que l'on endure, la distension du ventre, le gonflement des hypochondres & de la région épigastrique, la fréquence des éructations, décélent la cause du mal, & indiquent l'usage des remédes que nous avons dit avoir la vertu de la prévenir, de l'arrêter, d'en détruire le produit.

On empêche les effets de cet air fougueux en diminuant son élasticité par quelques tasses d'eau chaude simple, ou dont les vapeurs soient exaltées par un aromat léger, par des herbes diapnoïques, comme sont les fleurs de *sureau*, de *camomille*, de *primeverre*, d'*acacia*, d'*orange*, de *muguet*, d'*ulmaria* ou *Reine-des-prés*, les calices de *sauge*, de *mélisse*, les sommités *d'aurone*, de *lavande*; ou en le détruisant par les esprits minéraux dulcifiés connus sous les noms d'*æther*, de *liqueur anodyne*, *d'esprit* de *nitre doux*.

On l'arrête par ces derniers remédes qui n'ont pas seulement la propriété d'absorber, pour ainsi dire, l'air surabondant, mais aussi la vertu de suspendre le mouvement de fermentation qui le dégageoit des mixtes, & lui rendoit son état élastique.

Lorſqu'on eſt parvenu à dompter le mal au moyen de ces remédes, on en prévient le retour par un bon régime, & en faiſant prendre journellement quelques doſes d'une conſerve *amère*, ou de quelque poudre ſemblable que l'on charge plus ou moins de ſels neutres, ſelon que la conſtipation du ventre paroît l'exiger.

Si la puanteur de l'haleine tirant ſur l'aigre, le dégoût ou l'appétit vorace, la ſalivation, les grincemens de dents pendant le ſommeil, la démangeaiſon au nez, les yeux étincellans, les joues livides, ou la rougeur & la pâleur alternatives de l'une des deux (1), l'enflure du ventre, les borborygmes, des cardialgies, des coliques qui s'appaiſent par les alimens, les déjections blanchâtres, les urines laiteuſes, la ſortie des vers, &c, font préſumer que les ſpaſmes ou les convulſions ſont produites par ces inſectes, on les combat par les *anthelmintiques*.

On ſe ſert principalement des *huileux* dans les cas de cardialgie & de vives douleurs : *d'acides*, lorſqu'il y a de la fiévre ; & de remédes *fétides* & *amers*, quand il n'y en a point : de *terreux*, ſi les aigreurs dominent ; de *ſalins* & de *mercuriaux*, lorſque le ſujet eſt d'un tempérament muqueux, & rempli d'obſtructions.

Enfin, les *vomitifs* & les *purgatifs* tiennent le premier rang ſur tous les Antiſpaſmodiques, lorſque la cauſe des ſpaſmes conſiſte dans la ſaburre âcre & viſqueuſe des premieres voies ; ce que l'on reconnoît par

(1) Journal de Médecine, tome 18. pag. 48.

les indices de l'affection vermineuſe rapportés ci-deſſus, par les différens enduits dont la langue eſt couverte, par les amertumes de la bouche, les nauſées, les vomiſſemens, les ſyncopes, les ſerremens cardialgiques, les pertes d'appétit ſans fiévre, les gonflemens des hypochondres, les borborigmes, la diarrhée, la conſtipation, &c; je me rappelle d'avoir pluſieurs fois fait ceſſer les convulſions des petits enfans par l'émétique.

§. V.

Uſage des Antiſpaſmodiques calmans.

NOus avons dit que le volatil, qui fait la vertu de ces remédes, avoit beſoin d'être arrêté par des enduits réſineux : ces enveloppes, différentes les unes des autres, paſſent dans le corps, pénétrent dans la maſſe du ſang avec la quinteſſence qu'elles renferment, & y produiſent des effets analogues à leur nature : n'ayant pas ce degré de ténuité & de douceur dans leurs parties, qui rend celles de l'anodyn inſenſibles à l'irritabilité du ſyſtême artériel, étant au contraire compoſées de ſoufres groſſiers & de molécules ſalines, capables, par leur expanſion & par leur dureté, d'irriter le cœur & ſes vaiſſeaux, d'augmenter la turgeſcence du ſang ; il paroîtroit que leur uſage dans les maladies aigues devroit être interdit ; néanmoins l'ataxie du genre nerveux qui accompagne aſſez ordinairement ces mala-

dies, ou que certains remédes qu'on y employe, excitent, obligent ſouvent d'y avoir recours: *Sydenham*, le plus heureux Praticien de ſon temps, ſavoit ramener des fiévres anomales à un état bénin & régulier, par leur moyen. Il les employoit ſur-tout lorſque la maladie exigeoit des évacuations par le haut ou par le bas; car il ne manquoit jamais de donner un *calmant* le ſoir du jour qu'il avoit purgé ou fait vomir ſon malade: combien de ſymptômes dans les maladies inflammatoires qui doivent être réprimés par ce remédé divin! La toux dans la rougeole, les grandes anxiétés, le délire dans la petite vérole, les points de côté exceſſivement douloureux dans la pleuréſie, ne s'appaiſent que par ſon miniſtère.

Sa vertu ne ſe borne pas même dans certains cas de cette nature aux ſymptômes, mais elle va juſqu'à la racine du mal, lorſque l'inflammation occupe des parties membraneuſes fort ſenſibles. *Sydenham* a reconnu (1) que les ophthalmies opiniâtres ne ſe guériſſent que par l'uſage continué des narcotiques; méthode dont je viens de retirer le ſuccès le plus complet. On connoît l'efficacité que M. Storck attribue à la *cigue*, au *ſtramonium*, à la *juſquiame*, à l'*aconit*, dans les carcinomes; & il n'eſt pas de Praticien qui n'ait vû des cas de douleurs néphrétiques, hémorrhoïdales, de rhumatiſme inflammatoire, qui, après avoir réſiſté aux ſaignées, aux antiphlogiſtiques, ont enfin cédé à quel-

(1) *Proceſſus integri, &c. de ophtalmia.*

ques prises de calmans. Il n'est donc pas étonnant que M. *Vanswieten* recommande l'usage des narcotiques dans l'inflammation même des boyaux. *Cum inflammationem intestinorum*, dit-il, *spasmus semper comitari soleat, hinc prudens opiatorum usus commendatur, cum nullum ad spasmos tollendos remedium potentius opio habeatur, uti quotidianæ observationes docent* (1).

La raison qui permet l'usage des hypnotiques dans les maladies inflammatoires, exige qu'on les emploie dans celles qui entraînent des évacuations excessives & désordonnées. Les hémorrhagies considérables du nez, les crachemens de sang, les pertes des femmes, ne peuvent guères se guérir sans l'entremise des calmans, parce que les spasmes sont ordinairement la cause de l'abondance & de l'opiniâtreté de ces pertes, selon cette belle remarque de Frédéric Hoffman : *Nostra regula est nullam hæmorrhagiam largiorem fieri sine obstructione cujusdam visceris vel spasmo quodam fortiori internæ partis cujusdam : notabile est in ipsâ hæmophthisi vel etiam mensium fluxu nimio, quando per paroxismos sanguis cum impetu erumpit, cutem extrinsecùs corrugari, venas evanescere, & anserinam quasi cutem fieri* (2).

Néanmoins, quoique ces remédes aient la vertu d'arrêter les évacuations, ils sont aussi doués de celle de les provoquer lorsqu'on sait les placer à propos : en effet, loin de s'opposer aux efforts que la nature fait

(1) *Comment. in Boerhaave, paragrah. 964. n. 3.*
(2) *In notis ad poteri oper. centur. iij. cap. 95.*

pour expulſer les matières morbifiques, on leur voit tous les jours exciter les mois aux filles, rappeller les lochies ſupprimées, faire couler les urines des calculeux; ils pouſſent les ſueurs dans les fiévres, ils favoriſent les éruptions critiques, ils purgent dans les coliques, ils rétabliſſent le ptyaliſme dans la petite vérole, ils amenent l'expectoration dans l'aſthme & la pleuréſie, ils la facilitent dans la phthiſie. *Metuunt quidam*, dit M. Vanſwieten, *ne ſputa ſupprimantur ab opiatis..... Verum bonâ fide aſſerere poſſum quod poſt pacatum ſomnum ſemper viderim in phthiſicis faciliorem expectorationem & quidem puris omni dote boni* (1).

Pour comprendre la ſureté de ces remédes en pareille occaſion, il ne faut que ſe ſouvenir avec M. *Hecquet* (2) que les narcotiques adminiſtrés à propos, c'eſt-à-dire, avec les précautions que l'art exige, n'agiſſent que ſur ce qu'il y a d'excédent, de ſurcroît ou de ſuperflu dans la vertu ſyſtaltique, ſans intéreſſer le fonds de cette vertu. Alors donc un narcotique venant à n'ôter que ce que cette puiſſance a pris de trop par la maladie, il laiſſe encore à la nature de quoi ſatisfaire ſuffiſamment à ſes fonctions & à ſes mouvemens ordinaires; de ſorte que nonobſtant l'action d'un narcotique, une évacuation régulière & dirigée par la nature ne ſouffre aucune dangereuſe atteinte.

Si les calmans ont la vertu de débrider, de déten-

(1) *Comment. in Boerhaave, paragraph. pag. 1210.*
(2) Réflexions ſur l'uſage de l'opium, pag. 304.

dre les vaiſſeaux ſanguins, & de les délivrer des matières qui les engorgent, ils doivent à plus forte raiſon avoir cette efficacité à l'égard des tuyaux nervo-membraneux, quelle que puiſſe être la cauſe qui les engoue. Je les ai vûs plus d'une fois faciliter l'accouchement dans des cas d'une ſenſibilité trop exquiſe de l'orifice de la matrice, & tous les Praticiens conviennent que leur uſage doit précéder celui des diurétiques, lorſqu'un calcul eſt arrêté dans l'urétre. *In hiſce affectibus opiata ſeu ſaltem anodyna præmittenda eſſe calculum pellentibus volunt non minùs veteres quam recentiores Practici* (1). En effet, on pouſſeroit en vain le corps étranger, ſi auparavant on n'avoit aſſoupli les voies, c'eſt-à-dire, diſſipé les ſpaſmes du canal.

Mais le bénéfice des calmans eſt ſur-tout manifeſte dans les maladies qui dépendent du ſeul mouvement trop impétueux des eſprits, ſoit que cette *ataxie* vienne du trouble des paſſions, ſoit qu'elle procéde du tiraillement douloureux des fibres, ou qu'elle ait ſa cauſe dans l'impureté même de cette lymphe nervale : par conſéquent ils conviennent particulierement dans les grandes ſouffrances, dans les agitations de l'eſprit, dans les crampes, les convulſions, dans la cardialgie ſpaſmodique, les coliques venteuſes, les maladies démoniaques, les affections vaporeuſes, les paſſions hypochondriaques, le haut-mal, les fiévres hyſtériques, & dans ce nombre infini de cas de ſpaſmes ſans ma-

(1) *Rega accurata method. medend. cap. vj. pag.* 475.

tière, & dont la cauſe eſt purement nerveuſe.

Lorſqu'il s'agit de les employer, il faut toujours avoir l'hétérogénéité de leurs principes préſente à l'eſprit, ſonger à leur grande énergie, réfléchir que plus un remede a de vertu, plus il requiert de circonſpection, de prudence & de lumieres dans le Médecin; par conſéquent, qu'il ne doit ſe livrer à l'uſage des narcotiques qu'après avoir bien examiné les cas, peſé toutes les circonſtances, ſaiſi le vrai caractere de la maladie, conſidéré l'âge, la complexion, le tempérament, le régime de vie de ſon ſujet, s'être aſſuré de ſon idioſyncraſie; & quoiqu'il ait ſatisfait à toutes ces recherches, la prudence veut qu'il commence toujours par de petites doſes avant que d'en venir aux grandes, & qu'il ne les réitére qu'après s'être aſſuré de l'effet des précédentes.

Il eſt des maladies qui ſont ſimplement inflammatoires; c'eſt-à-dire, que leur cauſe n'agit que ſur les voies de la circulation, ſans que l'ataxie des eſprits ait aucune part au déſordre.

Les calmans donnés dans ce cas augmenteroient la maladie, parce que leurs ſoufres groſſiers irritans ſe joindroient à la cauſe du mal, & qu'ils engourdiroient par leur huile narcotique les émonctoires qui n'attendent que la coction de l'humeur morbifique pour coopérer à la guériſon.

Il y a des maladies où tout tend à la pourriture, & dont le premier effet eſt la deſtruction du ton des fibres.

Si l'on relâche encore davantage par les anodyns dans une telle disposition, il est évident qu'on accélere la mortification.

Quelques sujets n'ont les fibres trop sensibles, ne sont attaqués de spasme que par débilité; les enfans, les vieillards, les convalescens, certains hypochondriaques sont dans ce cas.

On ne peut les soulager dans un accès, par les narcotiques, qu'en les préparant à souffrir plus violemment ensuite.

Plusieurs ont des mouvemens convulsifs par réplétion.

Le soufre expansible des opiates, en augmentant la rarescence des humeurs, ajoutera donc à la cause du mal.

Les nerfs des uns sont si avides du volatil narcotique, qu'une dose médiocre porte à la tête, donne des vertiges, des étourdissemens, des pésanteurs apoplectiques : tous les ressorts se débandent, les esprits sont figés, le cœur en est engourdi, manque de force; le froid s'empare des extrêmités; on est réfroidi, glacé par le remede.

Le genre vasculeux des autres pompe le soufre grossier avec tant de promptitude & d'abondance, que le feu a tout embrasé avant que la vertu calmante ait pu se développer.

L'inflammation dans celui-ci, l'insensibilité dans celui-là, sont si durables, que la machine détraquée par l'anodyn de l'une ou de l'autre de ces façons, ne peut plus se remettre.

Les premieres voies s'approprient quelquefois le remede ſi en entier, que ſon action ne paſſe gueres au-delà, ou du moins qu'elle ne ſe communique au cerveau qu'après les vingt-quatre heures révolues (1); en attendant la vertu du remede concentrée dans les viſceres, prive leurs fibres de toute irritabilité; les couloirs s'endorment, le mouvement périſtaltique s'arrête, le ventre ſe conſtipe, les flatuoſités s'y amaſſent, leur parenchyme ſe relâche, le ſang ſurabonde dans des vaiſſeaux moins ſoutenus, & ſollicite des vomiſſemens analogues à ceux que les femmes groſſes eſſuient à leur réveil.

L'idioſyncraſie peut être telle que l'eſtomac ne pourra ſupporter le *laudanum* liquide, tandis qu'il s'accommodera du ſolide. Je connois une perſonne travaillée de coliques, que la moindre doſe du *laudanum liquidum Sydenhamii* fait cruellement vomir, que l'opium pur ou ſon extrait ſoulage, en lui laiſſant cependant des foibleſſes d'eſtomac & en la conſtipant; mais elle ſe purge, & ſent ſon eſtomac raffermi par l'uſage de la *thériaque*.

Combien d'autres conſidérations n'offre pas l'uſage de ce genre de remede relativement à la diverſité des *enveloppes* de l'anodyn?

Les obſervations de M. *Storck* ont appris que celles de la *juſquiame* ſont laxatives (2) : la préférence que

(1) M. Lorry, Journ. de Médecine, tom. 4. pag. 68.
(2) *Ibid. tom. xviij. pag. 393. & ſuiv.*

les anciens donnoient à la *cynogloſſe* dans les affections des reins, porte à croire qu'ils lui ont reconnu une qualité diurétique. *Friccius* parle de la décoction des baies de la *belladona*, comme d'un ſpécifique contre l'hydrophobie; de l'aconit comme d'un fébrifuge décidé (1). *Etmuller* appelle le *caſtoreum* le *bézoard de l'opium*, parce qu'il réſout, atténue ſon ſoufre groſſier, ce qui s'accorde avec les obſervations de M. *Garnier* (2). Perſonne n'ignore que le *camphre*, outre ſa vertu anodyne, poſſede une qualité diaphorétique très-éminente. L'*aſſa fetida*, le *galbanum*, le *caſtoreum*, ſont emménagogues; le *ſang de bouquetin* eſt un réſolutif très-vanté dans la fauſſe pleuréſie; ceux de *liévre* & de *cochon* paſſent pour des remedes ſouverains dans les pertes des femmes, &c.

Dans l'uſage des *calmans* on doit donc prêter attention à ces effets ſecondaires. Si, par exemple, la conſtipation accompagne le ſpaſme, l'extrait de *juſquiame* doit être préféré aux narcotiques. On aura recours à la *cynogloſſe* dans les affections ſpaſtiques des voies urinaires; à la *belladona* dans les convulſions des enragés; à l'*aconit* dans les fiévres ſpaſmodiques qui prennent par accès. On alliera le *caſtoreum* au *laudanum*, lorſque l'accès ne ſe paſſera pas aſſez vîte. Si les contractions ſpaſmodiques empêchent le cours régulier des regles, les *gommeux*, le *ſaffran*, remédieroient à

(1) *Ibid. tom. xviiij. pag.* 37. 38.
(2) *Ibid. tom. iv. pag.* 304.

l'irritabilité ; ſi l'érétiſme eſt entretenu par des ſéroſités mordicantes propres à être expulſées par la tranſpiration, on aidera la nature avec le *camphre* ou par le *ſang des animaux*, ainſi du reſte.

§. VI.

Uſage des Antiſpaſmodiques irritans.

NOUS avons diviſé ces remédes en *révulſifs* & en *dérivatifs*, parce qu'ils diſſipent le ſpaſme d'une partie, tantôt en faiſant naître des contractions ſpaſmodiques ailleurs, tantôt en ajoûtant un nouveau ſpaſme à la partie même affectée ſpaſmodiquement, c'eſt-à-dire, en changeant l'ordre de ſes vibrations, ou en y excitant d'autres que celles qui font l'eſſence de la maladie, ou même de plus fortes.

Ils s'appliquent donc ſur la partie en convulſion ou ſur d'autres qui n'y ſont pas.

Lorſqu'ils ſont mis ſur une partie externe qui n'eſt pas le ſiége du mal, ils font l'effet de *révulſifs externes :* ſi cette partie eſt interne, ils prennent la qualité de *révulſifs internes.*

Au contraire, ſi leur action porte ſur la partie même attaquée de ſpaſme, ils deviennent *dérivatifs : externes*, s'ils ſont appliqués à l'extérieur ; *internes*, s'ils ſont pris intérieurement.

On emploie avec ſuccès les *véſicatoires* en qualité de *révulſifs externes* dans certaines fiévres qui affectent

ſpécialement le genre nerveux, qui dérangent la diſtribution des eſprits, & produiſent des ſoubreſauts de tendons, des crampes, des convulſions, le hoquet, &c.

Si la fiévre, qui produit ces ſymptômes, eſt accompagnée d'inflammation conſidérable, ſi les humeurs du ſujet tendent à la diſſolution, ſi ſon tempérament eſt fort ſalin ou ſcorbutique, on ſubſtitue aux véſicatoires les *ſinapiſmes*, les *irritans acides* ou les *ventouſes ſéches*, dont l'effet révulſif eſt le même par rapport aux eſprits, que celui des véſicatoires : c'eſt de part & d'autre une douleur qui appelle le liquide nerveux en plus grande quantité vers la partie ſur laquelle on applique ces remédes, & qui en détourne la portion ſurabondante, des viſcères affectés de convulſions. De-là les ventouſes ont été reconnues de *Galien* pour un remède ſi ſouverain dans les ſpaſmes venteux, qu'il dit qu'ils ôtent ces ſortes de douleurs, comme par enchantement (1).

L'*aduſtion* eſt conſacrée chez les Aſiatiques contre les douleurs de colique. M. *Homberg*, né dans l'Iſle de *Java*, ſe ſouvenoit que quand les habitans de cette Iſle ont une certaine colique ou un cours de ventre douloureux qui eſt ordinairement mortel, ils s'en guériſſent en ſe brulant les plantes des pieds avec un fer chaud (2). On lit dans les *Lettres Edifiantes* des Miſſions Etrangeres une cure admirable opérée par ce

(1) *Vanſwiet. in Boerhaave, parag. 650. n. 3.*
(2) Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris 1708.

moyen

moyen (1). Un célebre Médecin qui a long-temps pratiqué la Médecine à la Cour du *Grand Mogol*, a aſſuré qu'il guériſſoit toutes les coliques par le moyen d'un anneau de fer d'un pouce & demi de diametre, qu'il appliquoit rougi au feu ſur le ventre du patient, de maniere que le nombril en occupoit le centre. Les *piqûres* & les *brulures* de différentes parties, ſi familières aux Japonois, ſemblent ne produire leurs bons effets qu'en ſoulageant les ſpaſmes d'une partie par l'irritation d'une autre. *Hippocrate* & les Anciens ſe ſervoient aſſez ſouvent de ce dernier reméde, comme on l'apprend de différens paſſages de leurs écrits recueillis par le Docteur *Ten-Rhyne*, qui s'eſt lui-même guéri d'une opiniâtre palpitation de cœur accompagnée de lypothimie dangereuſe par le *moxa* (2).

Ajoûtons à ces hiſtoires celle qui eſt rapportée par l'Académie des Sciences, d'une Dame qui fut radicalement guérie de violens maux de tête par le feu qui prit à ſa coëffure, & qui lui brula le front & le deſſus de la tête (3). On doit donc de la reconnoiſſance à M. *Pouteau*, Chirurgien de Lyon, qui, dans le deſſein de réveiller l'uſage d'un reméde trop négligé aujourd'hui, a détaillé la façon de s'en ſervir (4).

(1) *Vanſwiet. ubi ſupra.*
(2) *Idem. ibid.*
(3) Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, 1708.
(4) Mêlanges de Chirurg. dans le Journ. des Sçav. 1761; Mai, pag. 279.

Les secousses électriques méritent d'être éprouvées dans les maladies convulsives qui dépendent d'une inégalité de distribution des esprits occasionnée par quelque légere obstruction d'une portion du genre nerveux ; on trouve dans les Auteurs modernes plusieurs exemples de guérisons du mal caduc, & d'autres affections spasmodiques opérées dans de telles circonstances par ce singulier moyen.

Quant aux odeurs désagréables & autres irritans externes, on y a recours dans des attaques de vapeurs, où le malade est hors connoissance, & ne peut rien avaler : on brule de *vieilles savattes*, des *plumes* sous le nez des hystériques ; on leur fait flairer du *sel volatil de corne de cerf*, de l'*assa fetida*, du *castoreum* ; on leur jette de l'*eau froide* au visage ; on humecte les bords des paupieres avec du *fort vinaigre* ; on introduit du *sel*, du *poivre*, de la *moutarde* dans la bouche ; on leur souffle des *sternutatoires* dans le nez ; on tiraille par les poils ; on injecte des lavemens fétides, &c ; & tout cela en vûe de faire diversion aux esprits surabondamment déterminés vers le siége du spasme.

Lorsque le malade est en état d'avaler, on joint à l'usage des révulsifs externes celui des internes ; ceux-ci trouvent également leur place dans les flatuosités & autres affections spasmodiques du canal alimentaire ; rien en effet ne fait mieux à ces égards que de légeres irritations excitées dans les autres portions du canal par les carminatifs, comme il a été dit en son lieu.

Si l'ataxie eſt accompagnée de fiévre & produit l'inſomnie, le délire, des convulſions, des inquiétudes, on a recours au *ſel ſédatif* de *Homberg*. Si elle dérange la diſtribution des eſprits de manière à donner des vomiſſemens, on en rétablit l'équilibre par le moyen des *ſels neutres*, qui, par leur amertume, excitent l'orifice ſupérieur de l'eſtomac à ſe contracter, & détournent ainſi une partie du fluide nerveux qui ſe portoit avec trop d'abondance, tant ſur les autres fibres de ce viſcère que ſur celles du diaphragme & des muſcles pectoraux & abdominaux. Le *fameux anti-émétique de Riviere*, le jus de citron mêlé avec le ſel d'abſynthe pris au moment de l'efferveſcence, fournit un aiguillon très-efficace à cet égard par un millier de bulles qui heurtent dans leur exploſion les fibres de cet orifice; les autres ſels recommandés dans ce cas par les Praticiens, ſont le *tartre vitriolé*, le *ſel de glauber*, l'*arcanum duplicatum*, le ſel *polychreſte de ſeignette*.

Ces mêmes remédes, appliqués ſur la partie même affectée de ſpaſme, y produiſent l'effet *dérivatif*.

La ſtrangurie, produite par la boiſſon, offre le cas de les employer comme dérivatifs externes, ſelon la théorie que nous avons donnée de l'action bienfaiſante du *ſel marin* dans cet accident.

La morſure des chiens enragés & des bêtes venimeuſes eſt une autre occaſion de s'en ſervir pour le même effet. M. *Nugent* conſeille d'appliquer ſur la partie mordue, le *fer ardent*, du *ſel*, du *raifort*, des *pignons*, les *cantharides*, & cela dans l'intention de

produire des contractions de différente nature que celles du venin (1).

Nous avons de plus vû que la *Muſique* eſt un reméde de ce genre ; dont on ſe ſert avec fruit dans le tarentiſme, & je crois que ces moyens curatifs conviennent, en général, dans tous les ſpaſmes ſans matière, ou lorſque le mal dépend uniquement de l'ataxie des eſprits ; ce qui paroît avoir été connu dans la plus haute antiquité, puiſqu'on lit dans la *Sainte Bible* que lorſque Saül eut des attaques de vapeurs, ſes Officiers lui dirent : » Vous voyez que le malin eſprit envoyé de » Dieu vous inquiète ; s'il plaît au Roi notre Sei» gneur de l'ordonner, vos ſerviteurs qui ſont auprès » de votre perſonne, chercheront un homme qui ſa» che toucher de la harpe, afin qu'il joue lorſque le » malin eſprit envoyé par le Seigneur vous agitera, & » que vous receviez du ſoulagement : » *Dixeruntque ſervi Saül ad eum. Ecce ſpiritus Dei malus exagitat te. Jubeat Dominus noſter & ſervi tui qui coram te ſunt, quærent hominem ſcientem pſallere cytharâ, ut quando arripuerit te Spiritus domini malus, pſallat manu ſuâ, & leviùs feras* (2). D'ou il eſt évident qu'on ſavoit dès ce temps qu'un moyen efficace de faire ceſſer les ſpaſmes ſans matière, c'étoit d'exciter des vibrations contraires.

On fait naître des horripilations avec l'*eau froide*,

(1) *Comment. de rebus, &c. geſt. volum. v. pag.* 340.
(2) *Libr. 1. cap. xvj. verſ. 15. 16.*

ou l'on emploie d'autres irritans également capables de brouiller tout le *ſenſorium*, & d'augmenter le torrent des eſprits, lorſque l'opiniâtreté du mal fait ſoupçonner de la viſcoſité dans l'humeur ſubtile, qui par ſon acrimonie produit ces ſortes de ſpaſmes.

L'Hiſtoire de l'Académie contient un fait qui prouve l'utilité de cette méthode dans pareille occaſion. Une fille d'environ vingt ans & d'une très-bonne complexion, eut, enſuite d'un chagrin très-mortifiant, des attaques d'épilepſie qui ſe répétoient juſqu'à ſix fois en vingt quatre heures, & qui réſiſterent à tous les remédes. M. *Lieutaud* étoit même prêt à en abandonner la cure au temps & à la nature, lorſqu'un jeune Apothicaire de l'Hôpital qui revenoit de la chaſſe aux petits oiſeaux, propoſa d'eſſayer ſi un coup de fuſil, tiré près du lit de la malade ſans l'en avertir, ne pourroit pas donner lieu, par la ſurpriſe, à quelque révolution qui termineroit la maladie, ou du moins la feroit changer de face. La choſe ayant été exécutée au moment que cette fille ſortoit d'un accès & commençoit à reprendre ſes ſens, elle en eut une frayeur qui la jetta dans un tremblement univerſel, plus extraordinaire que les convulſions qu'elle avoit eſſuyées, & ſon eſprit fut ſi troublé, qu'elle n'entendit rien de tout ce qu'on put lui dire pour la raſſûrer; en un mot, l'orage fut ſi vif qu'on la crut en danger, & qu'on ſe repentoit déja de l'y avoir expoſée. Cependant, après environ trois heures, tout ſe diſſipa; elle devint tranquille & raiſonnable, & elle éprouva un changement intérieur

qu'elle ne pouvoit pas exprimer, mais qu'elle regarda comme un ſigne certain de guériſon. Son prognoſtic fut juſte ; les accidens diſparurent entiérement ; les régles qui avoient été ſupprimées depuis la premiere époque de ſa maladie, revinrent quelques jours après ; & lorſque M. *Lieutaud* lut cette relation à l'Académie, il y avoit plus d'un an qu'elle jouiſſoit d'une parfaite ſanté (1).

Les *dérivatifs internes* trouvent leur application dans les maladies ſpaſmodiques de l'eſtomac.

Si le ſpaſme eſt accompagné d'un mouvement de fermentation actuelle, ce que l'on reconnoît par le gonflement des viſcères & par les éructations qui ne diſcontinuent pas, *la liqueur minérale anodyne de Hoffman*, *l'eau de rabel*, *l'eſprit de nître doux*, *la mixture ſimple*, &c, ſont les irritans les plus convenables, parce que, comme nous l'avons déja pluſieurs fois avancé d'après les expériences du ſavant *Haller*, les eſprits ſulphureux, outre leur qualité irritante, poſſédent auſſi celle d'abſorber l'air ſurabondant que la fermentation a produit.

Si la fermentation eſt paſſée, & qu'elle ait laiſſé des acides, ce qui ſe reconnoît par le goût aigre des rapports qui s'échappent bien plus rarement que dans le cas précédent ; on doit recourir à l'eſprit de *corne de cerf*, à *l'eau de luce*, & autres *alkalis volatils*.

Si le ſpaſme eſt produit par la colere ou la bile, le *nître* & les acides ſont des irritans qui peuvent convenir.

(1) Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences, 1752.

Si la cauſe fondamentale conſiſte dans la débilité ou le relâchement des fibres, on donne la préférence aux *élixirs amers*, aux *teintures ſpiritueuſes*, & autres ſtimulans phlogiſtiques, dont la vertu tonique maintient le reſſerrement du tiſſu irrité.

Si cette cauſe réſide dans un courant vicieux d'oſcillations, on employe des remédes capables d'exciter des ondulations dans un ſens oppoſé à celui qui fait la maladie : ainſi l'*anti-émétique de Riviere* & les *ſels neutres* ſont, par cette raiſon, indiqués dans les vomiſſemens ſpaſmodiques, comme l'*ipécacuanha*, & les autres doux vomitifs le ſont dans les flux de ventre habituels, leſquels, ſelon le célebre *Baron Vanſwieten* (1), réſiſtent aux adſtringens & autres remedes, & ne cedent aux émétiques que parce qu'ils affoibliſſent ou changent la trop forte direction du mouvement périſtaltique, ce qu'il prouve par l'autorité d'*Hippocrate* & par ſes propres obſervations : *Memini*, dit-il, *me aliquoties diuturnas diarrheas adſtringentibus aliiſque remediis incaſſum tentatas, curaſſe, dum ſingulis diebus per triduum mane vomitorium darem, licet nulla ſigna docerent aliquid circà primas vias hærere, quod ſtimulo ſuo alvi fluxum faceret : imò accidit, quamvis rarò, quod nec ſic quidem cederet pertinax morbus, ſed adhuc dare debuerim alternis diebus emeticum per tres vel quatuor vices, felici ſucceſſu, dato tamen, veſperi poſt emeticè operationem finitam, opiato.*

1) *Comment. in Boerhaave, parag.* 722.

Enfin, ſi le ſpaſme eſt l'effet de la triſteſſe & des chagrins, l'on peut d'autant plus ſe fier à l'action ſtimulante du vin, qu'elle eſt expreſſément recommandée dans ce cas par la *Sainte-Ecriture. Date ſiceram mœrentibus & vinum his qui amaro ſunt animo; bibant & obliviſcantur egeſtatis ſuæ, & doloris ſui non recordentur amplius* (1).

Nous croyons avoir ſatisfait aux quatre parties du problême; ayant expliqué dans notre Introduction en quel ſens on doit prendre les qualités qu'on donne aux remedes, & prouvé dans notre premier Chapitre que l'eſſence du ſpaſme proprement dit conſiſte dans un redoublement de la contraction des fibres produit par l'ataxie des eſprits, laquelle a ſa cauſe, ou dans l'affection du genre nerveux même, ou dans certains vices de la conſtitution des fibres; nous en avons conclu que la nature des Antiſpaſmodiques proprement dits eſt relative à l'appareil organique qui met la contractilité des fibres en rapport avec les eſprits, & à l'économie des nerfs qui dirige les mouvemens de ce fluide; qu'elle conſiſte dans la vertu de modérer cette contractilité ou force motrice, & de réfrener la fougue des eſprits.

Nous avons enſuite paſſé à la maniere dont ils produiſent ces effets en général; ce qui nous a engagé à faire l'analyſe de cette contractilité, à la réſoudre en

(1) *Libr. proverb. cap. xxxj. verſ. 6.*

ſes deux élémens, l'élaſticité & l'irritabilité, & à conſidérer les ſervices que ces propriétés rendent à la force motrice, tant en commun qu'en particulier; d'où nous ſommes parvenus à connoître que la maniere générale dont ces remedes préviennent ou arrêtent les ſpaſmes proprement dits, ſe réduit à la ſoupleſſe qu'ils procurent aux fibres trop roides & trop tendues; au ton qu'ils rendent à celles qui manquent de force; au verniſſement des parties trop nues; au rallentiſſement du mouvement des eſprits; à la modération de l'activité des choſes irritantes; cela a fait la matiere du ſecond Chapitre.

Or, comme ces remedes produiſent ces différens effets de diverſes façons, tant à raiſon de l'oppoſition de leur nature, que parce que ceux qui ſont de même nature agiſſent différemment; nous avons, dans notre troiſieme Chapitre, fait ſervir cette oppoſition de nature à l'établiſſement de leurs claſſes, la diverſité des effets à la formation de leurs genres, & la différente façon de produire ces effets à la diviſion des genres en autant d'eſpeces qu'il y a de méchaniſmes particuliers; de ſorte que cette derniere diviſion a exigé des détails de théorie puiſés dans les connoiſſances les plus abſtraites de la phyſique du corps humain, & dans ce qu'elle préſente de plus difficile à ſaiſir.

Il paroîtra même peut-être que nous avons trop donné à l'imagination dans quelques-unes de ces explications, notamment dans celle qui regarde l'action des calmans ſur les eſprits. Mais je penſe n'avoir rien

dit qui choque la vraiſemblance ; & pour ce qui concerne le méchaniſme des narcotiques, on doit ſe ſouvenir que quelque déliées que ſoient les globules ſpiritueuſes, elles reſtent toujours dans la claſſe des êtres matériels, qu'elles doivent leur formation à la réunion des élémens, que les eſprits circulent, qu'ils ſe frottent mutuellement, ſe heurtent contre les parois de leurs vaiſſeaux, & par conſéquent qu'ils ſont ſuſceptibles de toutes les modifications qui peuvent affecter les corps les plus volumineux, que leur température eſt auſſi altérable que celle des autres humeurs, & leurs vices corrigibles par les moyens ordinaires.

D'autres jugeront, qu'en ſuivant le fil de ces diviſions, nous nous ſommes éloignés des Antiſpaſmodiques proprement dits, & que nous avons perdu de vûe l'objet propoſé par l'Académie.

Je répondrai à ceux-ci que la vertu des remédes étant relative à la diſpoſition des corps, il n'en eſt preſque point qui ne puiſſent devenir Antiſpaſmodiques en toute rigueur, dans certaines occurrences. Si, de l'aveu de tous les Médecins, les *abſorbans*, la *ſaignée*, les *inciſions*, ſont de véritables Antiſpaſmodiques lorſqu'ils font ceſſer les ſpaſmes qui dépendent d'aigreurs, de la phléthore, de la tenſion méchanique des fibres ; les remédes que j'ai propoſés méritent également d'être mis au rang des Antiſpaſmodiques proprement dits, toutes les fois qu'ils détruiſent des cauſes matérielles, qui, dans des ſujets diſpoſés à l'ataxie, produiſent de véritables convulſions. *In curationem*, dit l'Hippocrate

Hollandois (1), *priùs perveſtiganda eſt cauſa ſingularis & locus primariò affectus unde convulſio ortum habet ; dein ocyùs medicamenta applicanda quibus acre leniri, impactum reſolvi, contractum laxari poſſit ; unde diluere, laxare, revellere, lenire, fere ſanare ſolent convulſiones haſce ; nec unquam ſpecioſo Antiſpaſticorum titulo fides adhiberi debet.*

Enfin, la diſtribution des Antiſpaſmodiques proprement dits en deux claſſes, établie dans le troiſiéme Chapitre, a été également obſervée dans le quatriéme, ſelon laquelle nous avons partagé celui-ci en deux ſections, dans l'une deſquelles nous avons marqué l'uſage des Antiſpaſmodiques ſpirituels ; dans l'autre celui des matériels, & celle-ci a été ſubdiviſée en autant de Paragraphes que ces derniers Antiſpaſmodiques contiennent de genres, ſous leſquels nous avons rangé leurs eſpéces, & rappellé les principaux cas où chacune d'elles veut être employée, en ſuggérant les précautions que l'on doit prendre dans leur uſage, les préparations qu'il faut y apporter, & les exceptions qui s'y rencontrent. Nous ſouhaitons que ce pénible travail tourne à la plus grande gloire du Très-Haut & à l'utilité du genre humain.

(1) *Aphor. de cognoſc. & curand. morbis, paragraph.* 713.

FIN.

TABLE
DES MATIERES.

A

ABSORBANS. Antiſpaſmodiques. *pag.* 65
leur méchaniſme. 68
énumération. 69
uſage. 111
Adſtringens. Leur uſage dans les maladies ſpaſmodiques. 96
Aduſtions. Leur uſage. 128
Affections ſpaſmodiques légitimes. 21
bâtardes. 21
Ame. Sa tranquillité, Antiſpaſmodique. 43
ſon bénéfice dans les Maladies ſpaſtiques. 84
Double dans certains monſtres. 47
Des brutes; ce qu'elle eſt ſelon quelques modernes. 47
Analeptiques. (les) Sont Antiſpaſmodiques. 57
leur uſage. 98
Anodyns. Leurs qualités & énumération. 72
Anti-émétique de Riviere. Sa maniere d'agir. 79
ſon uſage. 131. 135

Anti-fermentans. Leur méchaniſme Antiſpaſmodique. 69
énumération. 69
uſage. 116
Anti-helmintiques. Leurs différentes manieres d'agir. 70
énumération. 70
uſage. 117
Antiſpaſmodiques. Leur définition nominale. 1
nature. 24
maniere d'agir en général. 28
diviſion. 29. 51
Aqueux remedes. Leur uſage. 99
Précautions à cet égard. 105
Atonie. Ce que c'eſt. 21

B

Bestes (les) ſont ſujettes à la métempſycoſe. 48
Leurs ames ſont des diables ſelon quelques-uns. 48
Bézoard minéral. Son uſage Antiſpaſmodique. 111

C

Calmant. (Principe) Sa différence d'avec le ſédatif. 70
nature. 71
ſon méchaniſme. 71
ſes eſpeces. 72

ſes individus. 73
ſon uſage. 118
Précautions à y prendre. 123
Chaleur. Sa vertu Antiſpaſmodique. 58
ſon uſage. 98
Charlatanerie. Quand permiſe. 87
Colere. Ses effets ſur le corps humain. 43
Compreſſions. Leur méchaniſme. 57
uſage Antiſpaſmodique. 97
Confiance du malade en ſon Médecin. Sa vertu. 86
Contraction (la) accompagnée de diſtraction. 27
Contractilité des fibres. Ses élémens. 4. 25
loix. 30
Convulſions ſelon les Stathiens. 21
ſes différentes eſpeces. 35

D

DÉLAYANS Antiſpaſmodiques. Leur méchaniſme. 67
énumération. 67
uſage. 107
Diaboliſme. Ses preuves. 45
ſon fondement. 48

E

EAU. Sa vertu Antiſpaſmodique. 59. 67
ſon uſage. 99. 108
Elaſticité des fibres. Ses preuves. 4

ſa diſtinction d'avec l'irritabilité. 7
ſes fonctions. 26
loix. 8
Electricité. Son uſage dans les affections ſpaſmodiques. 130
Eſprits. Leur maniere d'agir différemment expliquée. 13
réfutation de ces différens ſyſtêmes. 14
celui de l'Auteur. 15
Exorciſmes. Leur vertu Antiſpaſmodique. 44
Quand indiqués. 89

F

FEu. Sa vertu Antiſpaſmodique. 58
Son uſage. 98
Fibres. Leur nature & ſtructure inconnues. 3
Sentimens de différens Auteurs là-deſſus. 3
Leur contractilité ; d'où elle dépend. 4
élaſticité ; ſes preuves. 4
irritabilité ; ſes preuves. 5
ſes différences d'avec l'élaſticité. 7
phénomènes. 4
conditions. 30
différens états. 32
Leur fléxibilité d'où elle dépend. 58
Fiévre. Quand ſpaſmodique, quand non. 22
Fondans. Leur méchaniſme Antiſpaſmodique. 67
Enumération. *Ibid*
Uſage. 110

Fortifians. Leur diviſion. 53 57
Méchaniſme Antiſpaſmodique. 57
Uſage général & particulier. 91
Frictions. Leur méchaniſme. 57

G

GÉNÉRATION (la) des monſtres ſert de preuves au Diaboliſme. 48

H

HUILE. Sa vertu Antiſpaſmodique. 59
Son état Antiſpaſmodique. 71
Uſage. 100
Précautions à cet égard. 105 106 114

I

INTELLIGENCES. Leur tendance vers les corps organiſés. 45
Irritabilité. Ses preuves. 5
Phénoménes. 6 78
Différence d'avec l'élaſticité. 11
Loix. *Ibid*
Eſpéces. 16 78
Fonctions. 28
Conditions. 29 30
Son animalité. 10
Sa dépendance de l'action des nerfs. 11
Définition. 27

Elle

Elle eſt la cauſe efficiente de l'action muſculaire. 16
Son intenſité fait l'eſſence des ſpaſmes légitimes. 66
Irritations. Ses conditions néceſſaires pour le ſpaſme. 35
Irritamens. D'où leur force dépend. 34
Irritans. Leur méchaniſme Antiſpaſmodique. 74
Diviſion. 81
Enumération. *Ibid*
Uſage. 127

M

MAlade, influence de ſon eſprit ſur la maladie de ſon corps. 84
Maladie Démoniaque. Leur exiſtence. 45
Maniere d'agir des remédes, ce que c'eſt. 25
Antiſpaſmodiques en général. 38
Ce que ſon explication préſuppoſe. 25
Martiaux. Leur uſage Antiſpaſmodique. 95
Matériels Antiſpaſmodiques. Leurs différentes eſpéces. 51
Qualités multiples. 52
Médecin. Son devoir à l'égard de l'eſprit du malade. 86
Mercure. Son uſage Antiſpaſmodique. 112

Métempſycoſe (la) a lieu chez les brutes. 48
Monſtres à ame ſimple & double. 47
Mouvemens du corps. Leur méchaniſme. 57
Uſage dans les maladies ſpaſtiques. 97
Muſcle. Leur propriété. 1
Deſcription d'après Winſlou. 2
Diviſion. *Ibid*
Action différemment expliquée. 12
Réfutation de ces explications. 14
Sentiment de l'auteur à ce ſujet. 16
Muſique. Son uſage Antiſpaſmodique. 76 132

N

NArcotiques. Leurs qualités & énumération. 73
Nerfs (les) ſont ſuſceptibles de ſpaſme. 18
Agiſſent ſur les fibres muſculaires par l'entremiſe des eſprits. 11
Nervins fortifians. Leur définition. 53
Nature. 55
Enumération. *Ibid*
Qualité & maniere d'agir. 56
Uſage. 95
Neutres ſels. Leur uſage. 131 135
Nitreux. Leur uſage. 111 134

O

OBVOLVANS. Leur méchaniſme Antiſpaſmodique. 68
Enumération. *Ibid*
Uſage. 113
Opérations chirurgicales qui ſont Antiſpaſmodiques. 61
Leur énumération & méchaniſme. *Ibid*
Uſage. 102

P

PASSIONS. Effets des unes ſpaſmodiques. Celui des autres Antiſpaſmodiques. 41
Pléthore. Contraire aux bons effets des fortifians. 92
Poiſons (les) excitent de vrais ſpaſmes. 22
Purgatifs. Leur uſage Antiſpaſmodique. 94 117

R

RAFRAÎCHISSANS Antiſpaſmodiques. Leur méchaniſme. 68
énumération. *Ibid*
uſage. 115
Relâchans Antiſpaſmodiques. Leur méchaniſme. 58
énumération. 59
différentes eſpéces. 60
uſage. 99

Remédes. Leurs vertus relatives & pas abſolues. 5
maniere d'agir, ce que c'eſt. 25
Réſolutifs Antiſpaſmodiques. Leur méchaniſme. 67
énumération. *Ibid*
uſage. 111
Riviere. Son anti-émétique. Voyez anti-émétique.

S

SACREMENS. Leur vertu fortifiante. 88
Saignée. Sa vertu antiſpaſmodique, 61
Son uſage & les précautions à y prendre. 102
Saiſiſſement. Ses effets ſur le corps humain. 42
Sédatif principe, ſa différence d'avec le calmant. 70
Sédatifs Antiſpaſmodiques. Leur nature & méchaniſme. 60
énumération. *Ibid*
uſage. 119
Sels neutres. Leur uſage. 131
marin. Son uſage dans la ſtrangurie bénigne. 76
ſédatif de Homberg. Sa maniere d'agir. 75
ſon uſage. 130
Spaſme. Sa définition nominale. 1
réelle. 16 17
ſthaliene. 20
ſes différentes eſpéces. 35
proprement dit ſon caractère eſſentiel. 24
ſes différentes cauſes excitantes. 35
ſa prédiſponente 65
diviſion hecquetion. 78

Spaſmodiques affections qui ne ſont pas de vrais ſpaſmes. 23
qui le ſont. *Ibid*
Spirituels Antiſpaſmodiques. Leur eſpéce. 44
uſage. 83
Stimulabilité des fibres. Ses preuves. 5
phénoménes. 6 78
caractères. 7
fonctions. 21
ſa diſtinction d'avec l'élaſticité. 7
ſon animalité. 10
ſa dépendance des nerfs. 11
diviſion. 20
eſt cauſe de l'action muſculaire. *Ibid*
Stimulus. Leur force d'où elle dérive. 33
Sulphureuſe Antiſpaſmodique. Leur uſage. 93

T

TEMPÉRANS. Pourquoi Antiſpaſmodiques. 65
leurs différentes eſpéces. 66
méchaniſme. 67
uſage. 107
Tétan, ce que c'eſt. 17
Ton des fibres, ce que c'eſt. 21
Toniques fortifians. Leur définition. 53
diviſion. *Ibid*
énumération. *Ibid*

méchaniſme. *Ibid*
uſage. 91 106
Triſteſſe. Ses effets ſur le corps humain. 41

V

VENTOUSES ſéches. Leur qualité antiſpaſmodique. 128
Verniſſans. Pourquoi Antiſpaſmodiques. 62
leurs différentes eſpéces. 63
méchaniſme. *Ibid*
uſage. 106
Vertus des remédes relatives & pas abſolues. 1
Véſicatoires. Leur uſage antiſpaſmodique. 127
Vibratilité. Ses différens états. 32
Vin. Son uſage. 96
Viſcères les plus irritables. 6
Vomitifs. Leur uſage. 117

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, une *Diſſertation ſur la nature, la maniere d'agir, les eſpéces & les uſages des Antiſpaſmodiques proprement dits*, compoſée par M. Guillaume-Lambert Godar, Docteur en Médecine. Je n'y ai rien remarqué qui s'oppoſe à ſon impreſſion. *Signé*, VERNAGE. Ce 10 Avril 1765.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; Salut. Notre bien amé le Sieur DESVENTES, Libraire à Dijon, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Diſſertation ſur la nature, la maniere d'agir, les eſpéces & les uſages des Antiſpaſmodiques proprement dits, par* GUILLAUME-LAMBERT GODAR, *Docteur en Médecine*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Priviléges ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *trois* années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre ſcel des Préſentes, que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les expoſer en vente le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Delamoignon ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur Delamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur de Meaupou ; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il

leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-deuxieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre regne le cinquantieme.

LE BEGUE.

Regître sur le Regître XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Lib. & Imp. de Paris, n° 548, fol. 308, conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 31 Mai 1765.
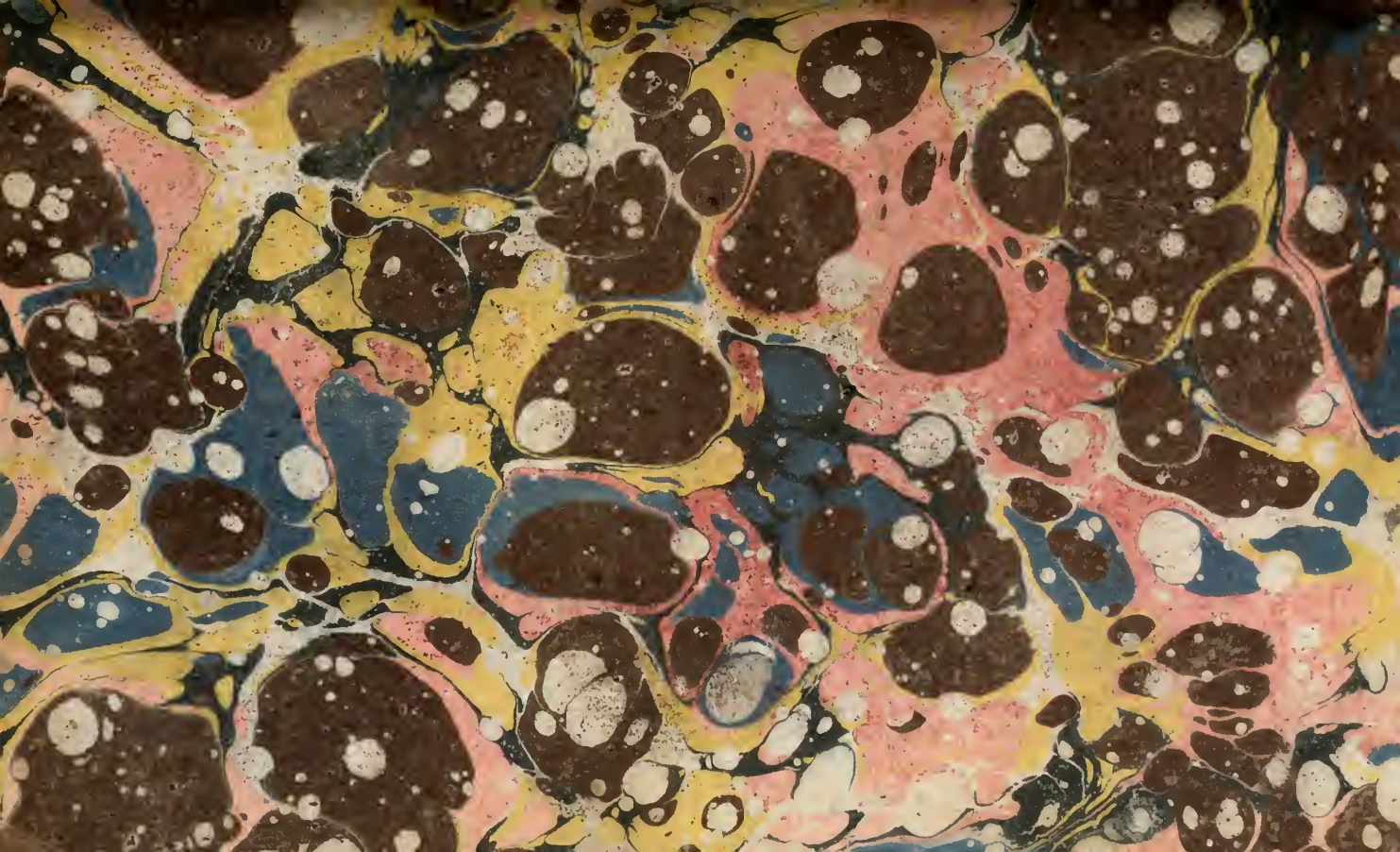
DESPILLY, Adjoint.